

france forum

- *2000 et après : quelle société ?*
- *Le diagnostic prénatal*
- *Changement de civilisation*
- *La fin de l'URSS*
- *La France et les États-Baltes*
- *Du Système à l'Union Monétaire ?*
- *L'Europe et ses cultures*
- *Le droit au juge*
- *Economie et Droit*
- *L'intellectuel passe à l'Histoire*
- *Hommage au Père de Lubac*
- *Arts et lettres*
- *Le communisme en nos mémoires*

Evelyne SULLEROT - Denys PELLERIN - Charles DELAMARE - Yves HAMANT
Claude HURIET - Pierre MILLET - Jean-Marie DOMENACH - Jean-Marc VARAUT
Raymond MARTIN - René PUCHEU - Philippe SENART - Marc DARMON
Pierre LETAMENDIA - Jean AUBRY - Vincent LALOY - Jacques NANTET
Etienne BORNE.

L'existence d'une revue dépend du nombre de ses abonnés

Abonnez-vous — Diffusez France-Forum

Abonnements de soutien

FRANCE-FORUM demande instamment à tous ceux qui comprennent son effort de lui apporter leur appui en souscrivant un abonnement de soutien dont le prix minimum est fixé à 150 F.

France-Forum, 133 bis rue de l'Université, 75007 Paris
Numéros spécimens gratuits sur demande

“France-Forum” est en vente dans les librairies suivantes :

LIBRAIRIE DES EDITIONS OUVRIERES

9, rue Henri IV - LYON 2^e

LIBRAIRIE JULLIARD

229, Bd Saint-Germain - PARIS 7^e

LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ

12 A, rue Nazareth - 13100 AIX EN PROVENCE

LIBRAIRIE UNIVERSITAIRE COLBERT

32, Place Colbert - 76130 MONT SAINT-AIGNAN

LIBRAIRIE DES SCIENCES POLITIQUES

30, rue Saint-Guillaume - PARIS 7^e

LIBRAIRIE "DIALOGUES"

Square Mgr Roull - 29200 BREST

POINT DE VENTE EN ALLEMAGNE : LIBERTAS, M^{me} VIGOUROUX,

Hintere Gasse 35/1, D. 7032 SINDELFINGEN

Nous demandons à nos abonnés qui changent de domicile de bien vouloir nous indiquer leur nouvelle adresse sans omettre de mentionner leur ancienne adresse. Merci.

FRANCE FORUM

COMITÉ DE DIRECTION

Etienne Borne, Henri Bourbon
Jean Aubry

133 bis, Rue de l'Université - 75007 Paris
C.C.P. Paris 14.788-84 N - Tél. 45 55 10 10

Abonnement annuel 120 F

Abonnement de soutien de 150 F à 200 F

Sommaire **273-274**

Octobre-Décembre 1991
30 F

DOSSIERS ET ÉTUDES

- QUELLE SOCIÉTÉ POUR L'AN 2000 ET PLUS ?**
PAR EVELYNE SULLEROT p. 2
- LE DIAGNOSTIC PRÉNATAL**
PAR DENYS PELLERIN p. 7
- CHANGEMENT DE CIVILISATION**
PAR CHARLES DELAMARE p. 12
- LA FIN DE L'URSS**
PAR YVES HAMANT p. 16
- LA FRANCE ET LES ÉTATS BALTES**
PAR CLAUDE HURIET p. 22
- L'EUROPE MONÉTAIRE :
DU "SYSTÈME" A "L'UNION" ?**
PAR PIERRE MILLET p. 24
- CULTURES EUROPÉENNES :
DÉCLIN OU RENAISSANCE ?**
PAR JEAN-MARIE DOMENACH p. 33
- LE DROIT AU JUGE**
PAR JEAN-MARC VARAUT p. 39
- ÉCONOMIE ET DROIT**
PAR RAYMOND MARTIN p. 42
- L'INTELLECTUEL PASSE A L'HISTOIRE**
PAR RENÉ PUCHEU p. 47
- HOMMAGE AU PÈRE DE LUBAC**
PAR ÉTIENNE BORNE p. 52

ARTS ET LETTRES

- LA VIE LITTÉRAIRE**
PAR PHILIPPE SÉNART p. 56
- DISQUES**
PAR MARC DARMON p. 63

NOTES DE LECTURE

- L'INTERNATIONALE DÉMOCRATE CHRÉTIENNE
DE ROBERTO PAPINI**
PAR PIERRE LETAMENDIA p. 64
- L'ÉCU DE GÉRARD BÉKERMAN
ET MICHÈLE SAINT-MARC**
PAR JEAN AUBRY p. 65
- LE MARIAGE DE MADEMOISELLE DE LA VERNE
DE ROGER D'AMÉCOURT**
PAR VINCENT LALOY p. 67
- UN ANGE S'EXPRIME**
PAR JACQUES NANTET p. 68

PROPOS DU TEMPS

- LE COMMUNISME EN NOS MÉMOIRES**
PAR ÉTIENNE BORNE p. 70

QUELLE SOCIÉTÉ POUR L'AN 2000 ET PLUS ?

par Évelyne SULLEROT

L quel d'entre nous, à ses enfants ou petits-enfants qui apprenaient à compter, n'a dit : "Te rends-tu compte que, toi, tu n'auras que 25 (ou 22, ou 18, ou 15) ans en l'an 2000 !" ? Nous y avons mis un tel accent qu'ils en ont conçu une certaine fierté. Tandis que nous dilapidons nos années mûres dans le dernier quart du dernier siècle - ô combien tourmenté ! - d'un millénaire finissant qui remonte presque, à un cheveu près, au premier des Capétiens, - eux, déjà, se sentent appartenir à un millénaire tout neuf qu'ils entameront en leur jeunesse.

ENCORE PLUS D'INDIVIDUALISME OU D'AVANTAGE DE COMMUNAUTÉS ?

A cause de cette coupure artificielle, de ce changement de quatre chiffres d'un coup au Compteur de l'Histoire - 1999 à 2000 -, seront-ils des générations de refus d'héri-

tage répugnant à respecter ce que nous leur avons légué ? Tranchant dans la continuité du tissu social ? Inventant une manière nouvelle d'être en société, - une société nouvelle ? Ou chercheront-ils à réparer, consolider, voire développer des structures sociales que nous avons négligées ou même combattues, comme la nation, l'église, le parti, le syndicat, la famille ?

Car quel héritage leur léguons-nous ? Leur léguons-nous seulement l'ivresse iconoclaste de briseurs de structures qui nous a gagnés au fur et à mesure que nous nous avisions de cette découverte : libérées et devenues prospères, les démocraties occidentales semblaient très favorables à l'épanouissement de l'individualisme, à l'individualisme à l'état pur ? La consommation permise et même encouragée, le choix pour soi de ce qui fait envie, dans l'instant ou à court terme. La sexualité permise et même encouragée, la libération pour soi de ses désirs, la recherche du plaisir avec l'autre, dans l'instant et sans

engagement. L'enfant pour soi ou pour le couple, comme un choix programmé et non comme un don reçu, pour la joie qu'il procure dans l'immédiat - sans pouvoir lui garantir deux parents présents jusqu'à sa majorité.

Pendant ce temps, les Européens de l'Est, sous le couvercle pesant du communisme, n'avaient pas droit à la manifestation de leur individualité. Mais, dans le secret des familles, il a bien fallu qu'ils cultivent et qu'ils transmettent leurs langues particulières, leurs identités culturelles, leurs traditions spirituelles pour que, le moment venu, éclate au grand jour la vigueur de leurs communautés. Comme s'ils n'attendaient que le moment d'être libres pour s'affirmer Lituaniens, Géorgiens, Gagaouzes, Croates ou Serbes ; pour se révéler catholiques, orthodoxes, uniates, calvinistes ou luthériens ; pour revendiquer leur culture originale hongroise, ou albanaise, ou arménienne.

Nous, occidentaux convertis à l'individualisme, avons trouvé choquant et tragiquement démodé cet étalage redoutable d'identités collectives. Quoique nous nous disions grands défenseurs des droits de l'homme, pour un peu nous en oublierions les droits imprescriptibles à l'adhésion culturelle, religieuse et nationale de son choix dans une communauté. Individualistes, et pétris de bonnes intentions, nous pensons avoir vocation à l'universalisme. Nos jeunes ingèrent et digèrent des nourritures, des boissons, des musiques et des mots qui prétendent à l'universel commercial. Son walkman sur les oreilles, notre jeune individualiste se branche sur la musique commune à la totalité vague des autres, et l'écoute sans se préoccuper de son voisin, en se balançant comme un autiste.

LA CONSOMMATION INDIVIDUELLE DE MASSE CONTRE LES GROUPES D'ORIGINE

Mais, me direz-vous, n'est-ce pas là le rêve de tout jeune moscovite, silésien ou albanais d'aujourd'hui ? Un jean, un walkman branché rock, un hamburger coca cola : le passeport pour l'universalité. Surtout, ressembler à "tout le monde", sous-entendu le monde libre. Ressembler aux référents américains et européens américanisés. Certes, et nul doute que ce sera vite fait. Nous savons avec quelle rapidité des millions d'adolescents en crise d'originalité peuvent se retrouver semblablement nippés, comme au régiment, brûlant du désir de rejoindre par les gestes, le style, les rythmes et les mots une vaste humanité de semblables, tout en se distinguant si possible de leurs proches, familles et communautés.

S'agit-il seulement d'un phénomène de mode ? Non. La mode est par essence éphémère. Il s'agit d'une civilisation, qui ne se confond pas avec les jeunes même si c'est par eux qu'elle a commencé de se répandre. Le principe de cette civilisation est l'universalité dans l'immédiat, par la consommation. Elle crée bien sûr des modes, chaque année, mais ce sont des variations suffisamment mineures pour pouvoir être suivies par tous aussitôt que lancées, franchissant les frontières et les océans. Au lieu de singulariser ceux qui les adoptent, ces modes confor-

ment chaque fois l'unanimité des contemporains. Donc, chacune est datée. L'originalité des individus sera désormais liée à leur génération : à tel âge, on a entendu telle chanson, on a bu telle boisson. "On", tout le monde sur les terres occidentalises et dites libres. Désormais, chacun est daté, beaucoup plus qu'identifié par son appartenance à telle famille, telle confession, tel milieu, telle patrie. Sa civilisation, c'est "les années 70", ou "80", et cela lui restera même au-delà de 2000 - aux yeux des plus jeunes.

Cette civilisation fondée sur la consommation individuelle de masse (si l'on peut ainsi s'exprimer), on peut se demander, dans un premier temps, quelle société elle recouvre, - avant de s'interroger sur leurs influences réciproques : est-ce cette civilisation qui a forgé notre société fin de siècle ? Ou bien l'inverse ?

Il faut bien constater ce paradoxe : à la civilisation pacifique de la consommation de masse universelle correspond une société d'individus de plus en plus déconnectés de leurs groupes d'origine. Ils recherchent tous leur "autonomie", la grande "valeur" de notre temps, qui a remplacé la poursuite de l'honneur, honneur de la famille, honneur du clan, aussi bien qu'honneur de la femme, du mari, de l'honnête homme, du bon professionnel. Ces individus autonomes ou cherchant à l'être récusent le lien d'allégeance ou de dépendance avec qui que ce soit ou quoi que ce soit. Ils n'appartiennent pas à un groupe : ils se créent des "réseaux" : réseaux d'amis qui partagent les mêmes loisirs, réseaux de voisinage, réseaux de collègues travaillant dans la même branche ou la même entreprise, etc. Ces réseaux sont souples, se font et se défont, ils n'ont pas de chefs, pas de doctrine, ils ne constituent pas des structures sociales. Si la société individualiste se mondialise par la consommation, les individus qui la composent refusent de plus en plus les structures intermédiaires.

N'avons-nous pas déserté les paroisses ? Le mot "paroisse" n'a-t-il pas lui-même déserté son sens premier pour camper plutôt sur l'îlot étriqué de son sens péjoratif ? N'avons-nous pas déserté les réunions de section syndicale, et les réunions de section des partis politiques, tout aussi bien ? Ne sommes-nous pas de moins en moins nombreux à voter, tant aux cantonales, qu'aux législatives ou aux élections européennes ?

UNE SOCIÉTÉ D'INDIVIDUS DÉCONNECTÉS PEUT-ELLE INTÉGRER D'AUTRES INDIVIDUS DÉCONNECTÉS ?

Certains s'inquiètent, discrètement, de ce que l'on diagnostique comme une baisse du sens civique. Mais beaucoup plus nombreux sont ceux qui se réjouissent de voir atténués ou effacés les particularismes qui nous distinguaient les uns des autres et nous opposaient les uns aux autres. Le consensus, même "mou", qui s'installe ne vient pas seulement de l'effondrement des idéologies. Il se développe à partir d'individus qui ne se sentent plus partie liée, volens nolens, avec leur classe, leur groupe, leur famille d'esprit ou leur famille tout court.

Dès mai 1968, il fut perceptible à tous que se dénouaient bien des liens hiérarchiques et bien des dépendances, fussent-elles douces. Plus de suzerains et plus de vassaux, si tant est que le fussent encore les pères et leurs fils, les professeurs et leurs élèves, les maîtres et leurs apprentis. Plus de femmes soumises à leurs maris, moins de patronnes et moins de bonnes, plus de mineurs jusqu'à 21 ans, moins de pasteurs guidant leur troupeau, moins de troupeaux, de troupes, de brigades et d'escadrons. A la place des chefs - un encadrement, des formateurs, des animateurs dont le souci premier est de "motiver" personnellement ceux et celles dont ils attendent un certain rendement.

Beaucoup pensent que c'est justement une telle société respectueuse des individus déconnectés de leurs groupes primaires d'origine et brassés par une civilisation de consommation matérielle et culturelle de masse qui peut le mieux "intégrer" les immigrés, chacun séparément, dans le mode de vie de tous. L'éducation, la sécurité, la couverture maladie, vieillesse, etc. étant assurées par l'Etat, chaque immigré pourra, individuellement, se sentir immergé et intégré à notre société. Tandis que les regroupements d'individus parlant la même langue, pratiquant la même religion, obéissant aux mêmes règles familiales les coaguleraient en d'énormes et indissolubles grumeaux dans l'émulsion sociale que nous sommes parvenus à former. C'est aujourd'hui l'opinion la plus répandue et qui semble la plus raisonnable.

Toutefois, l'exemple américain devrait faire réfléchir l'Europe. Seul leader mondial en cette mémorable fin de siècle, la nation américaine n'offre pas un modèle de société, loin de là. Certes, le fameux melting pot a su intégrer des millions d'immigrés dans sa société individualiste à mode de vie uniformisant que nous imitons avec quelque succès. Mais elle a intégré des communautés polonaises, italiennes, chinoises, irlandaises, juives, ukrainiennes, mexicaines... qui avaient chacune son ossature familiale, chacune ses églises et ses ministres du culte, chacune ses traditions et sa morale. La société américaine n'a jamais su ni pu intégrer les Noirs, pourtant sur son sol depuis le plus longtemps, mais issus du "plantation time" et de l'esclavage qui a cassé les familles. Les Noirs venus de Caraïbes à l'instar des autres immigrants se sont intégrés, ni mieux ni plus mal que les autres communautés ; en tout cas ils ne fournissent pas, comme les Noirs originaires du Sud, des pourcentages effrayants de délinquants, de drogués, de homeless, de sidéens : ils habitent des quartiers normaux et leurs enfants, qui ont deux parents, fréquentent régulièrement l'école et y travaillent gentiment. Chez les autres Noirs, ceux des jungles urbaines à crack, 7 à 8 foyers sur 10 ne comptent pas de père. Une mère célibataire, des enfants d'hommes différents, dont nul ne sait où ils sont, ni leur nom. Bientôt des adolescents sans loi qui ne reviennent plus chez eux. Ils tiennent la rue et se battent entre mâles, pour la drogue et pour le sexe, comme ont dû le faire, pour les produits de la chasse et pour les femelles, nos très lointains ancêtres qui n'avaient pas encore inventé la

paternité.

C'est pourquoi nous devons veiller, en Europe, à ne pas casser les familles immigrées. Le fameux creuset de l'école laïque et républicaine dont nous attendons tant apprendra la tolérance et peut-être la fraternité aux enfants qui ont déjà, auprès de leurs parents, une identité culturelle. Il pourra peut-être offrir, par exception, la voie du salut pour un enfant orphelin d'identité et de parents repères. Mais il sera inopérant pour le plus grand nombre des enfants de familles désorganisées, déculturrées, lesquels n'auront d'autres références que les feuilletons télévisés et la rue. Or la liberté ne s'apprend pas au coin de la rue, même dans une société individualiste.

POUR RÉALISER LA SOCIÉTÉ INDIVIDUALISTE LES EUROPÉENS ONT VOULU CASSER LA FAMILLE

Il est vrai que les générations nées juste à la fin de la guerre ou juste après la fin de la guerre (enfants de la paix et premiers adolescents de la société de consommation) ont cru que la liberté s'inventait en cassant la famille. Ils ont eu 20 ans entre 1964 et 1970, années charnières s'il en fut.

Entre la fin de la guerre et 1964, on avait assisté en Europe occidentale à une dense et puissante reconstruction des familles en même temps que l'on reconstruisait les maisons et qu'on relançait l'économie. Et à une fulgurante homogénéisation des formes de la famille entre pays, classes sociales, régions, milieux catholiques, protestants ou non croyants. En effet, dans tous les pays qui étaient restés neutres (Suède, Suisse, Espagne, Portugal) ; comme en Grande-Bretagne victorieuse ; comme dans les pays qui avaient été occupés par les Allemands (Belgique, Danemark, France, Grèce, Norvège, Pays-Bas) ; comme dans les pays vaincus (Allemagne, Italie) - partout, pareillement, on avait alors observé des tendances identiques : une forte augmentation du nombre des mariages et de l'indice de nuptialité et un profond rajeunissement des conjoints. Jamais comme pendant ces vingt années on ne s'est autant marié, ni si jeune. Les différences entre milieux s'estompent partout. Il en va de même pour la taille des familles constituées. Peu à peu, tout le monde a deux ou trois enfants, et plutôt trois que deux dans de nombreux pays (3,5 en moyenne par femme aux Pays-Bas, 2,9 en France, 2,5 en Allemagne, etc.) On ne divorce pas du tout (Espagne, Italie, etc.) ou fort peu (en Grande-Bretagne, 7 %, en France 10 % des unions sont rompues par un divorce - au Danemark et en Suède, 12 %, un record pour cette période).

En 1964, année sans événements particuliers, dix-neuf pays européens amorcent en même temps une chute de leur fécondité, après de longs plateaux ou des ascensions continues. Toutes les courbes se cassent en 1964. En trois ans, de 1964 à 1967, l'Allemagne, la Belgique, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et les Pays-Bas perdent entre 2 et 1,3 naissances pour 1000 habitants. Et la baisse continue. Elle atteint vite dans certains pays les niveaux les plus bas jamais enregistrés, si bas qu'on ne les croyait

pas possibles, surtout dans les pays nordiques. Mais, avec cinq ans, dix ans de retard, les pays d'Europe méridionale les copieront, puisque le record mondial de basse natalité appartient à l'Italie (1,2 enfant par femme en 1987).

En 1967, la Suède ouvre une autre brèche dans le tissu dense des jeunes familles des vingt années d'après-guerre : on enregistre soudain une baisse des mariages, brutale, qui se répète en 1968, et chaque année suivante. Le Danemark en fait autant. En 1970, c'est l'Angleterre qui s'y met. En 1972, c'est la France. Entre 1965 et 1975, l'indice de nuptialité pour les hommes passe au Danemark de 1024 à 622 ; aux Pays-Bas de 1124 à 767 ; en France de 1013 à 822,... Plus on s'approche des années 80, plus la baisse s'accélère, montrant non seulement un recul de l'âge moyen au mariage mais également une profonde désaffection pour les unions officielles. En Suède et au Danemark, le mariage devient minoritaire chez les 20-35 ans. La majorité des hommes et des femmes de moins de 35 ans vivent des séquences successives de cohabitation, entrecoupées de périodes de solitude. De 1965 à 1985 également, de plus en plus de jeunes hommes et de jeunes femmes choisissent la liberté, non seulement de ne pas se marier, mais également d'avoir un ou des enfants hors mariage. Il s'agit effectivement d'un choix, surtout de la part des jeunes mères. Les jeunes hommes le ratifient en reconnaissant légalement ces enfants hors mariage, dans une très forte proportion. Les enquêtes les plus sérieuses auprès de ces jeunes parents montrent bien l'ambiguïté de leur démarche volontariste : il ne s'agit pas, à leurs yeux, de fonder une famille et de renoncer à leur autonomie pour se couler dans les rôles de mère et de père ; mais en même temps, ils revendiquent la qualité des rapports qu'ils instituent ainsi avec leurs enfants et la proclament égale ou supérieure à celles observées dans les familles mariées. Au Danemark, en 1965, il ne naissait même pas un enfant sur dix hors mariage ; en 1975, c'était un enfant sur cinq ; en 1983, on frisait un enfant sur deux (43 % des naissances étant illégitimes). En Suède les proportions sont équivalentes et, plus au Sud, bien que parties de très bas, elles grimpent, grimpent... Ainsi, en France on passe de 5,8 % à 28,2 % avec une régularité confondante ; en 1989, il naît 214 000 enfants hors mariage : il ne s'agit plus d'exceptions qui confirment la règle, mais bel et bien de nouvelles règles de constitution des bases même de la société individualiste européenne.

Ainsi, on avait cru que la possibilité des cohabitations sans engagement conférerait au mariage librement consenti une solidité plus grande. C'était raisonner selon la logique d'avant l'atomisation individualiste. Le contraire se produisit. L'extension de la cohabitation libre fragilisa les mariages et, à partir des années 70, avec le même ensemble troublant, les pays d'Europe occidentale virent progresser, puis s'emballer, les taux de divorce. En dix ans, l'indice de divortialité saute en Autriche de 19,7 % à 30,8 % ; en France de 15,5 % à 30,4 % ; en Norvège de 20,2 % à 32,6 % ; aux Pays-Bas de 20 % à 34,4 %. Et en Angleterre, on atteindra 43,8 % en

1985 ! presque une union sur deux qui craque. Partout, dans les mêmes proportions de 70 à 78 %, ce sont les femmes qui demandent le divorce. Partout, dans les proportions de 80 à 90 %, c'est à elles qu'on confie la garde de l'enfant, même si le père n'a aucun tort. Partout, après le divorce, les mêmes proportions d'enfants, 23 à 27 %, ne voient plus jamais leur père et 22 à 25 % ne le voient plus que rarement, moins d'une fois par mois.

Pourquoi citer tant de chiffres ? D'une part parce que, lorsque les normes statistiques bougent à ce point là, cela signifie que les normes sociales ont elles-mêmes bougé. J'irais presque jusqu'à dire les normes morales. Ce n'est plus "mal" d'avoir un enfant hors mariage, ce n'est plus "mal" de divorcer, ce n'est pas considéré comme "mal" de séparer un enfant de son père, car les mères sont encore ressenties comme des victimes mais pas les pères. L'échelle des valeurs que révèlent ces faits est claire : l'autonomie de l'individu est le bien le plus précieux et le plus inaliénable, aussi le divorce est-il ressenti par les femmes comme une libération et non comme un échec. Tous les "conseillers", psychologues pour la plupart, absolvent ceux et surtout celles qui choisissent leur épanouissement personnel au détriment de la cellule familiale. Juste au-dessous de l'individu vient le couple, qui est une valeur très forte s'il "marche" sur tous les plans, sexuel, affectif, intellectuel. Enfin, bien loin derrière vient la famille, qui est une valeur "refuge" mais à laquelle on ne sacrifie ni son autonomie ni son couple. Il n'est plus question de "réster pour les enfants", sauf à se sentir coupable vis-à-vis de soi-même, de ce que l'on "se doit à soi-même", et on se sentirait coupable de conserver un couple social qui n'est plus "un vrai couple".

D'autre part, ces chiffres ont une vertu démonstrative de la généralisation de ces "tendances lourdes". Il ne s'agit pas là d'épiphénomènes attribuables à telle législation, à tel gouvernement, à telle conjoncture de l'emploi. Tout s'est passé, à partir de 1965, comme si l'Europe avait été traversée, Nord-Sud, par une secousse sismique partie de Scandinavie qui a fait craquer le tissu conjonctif qu'auraient dû former les jeunes familles. C'est d'abord la trame qui s'est mal nouée ou déchirée - les couples ne se formant pas ou se séparant. Puis ce fut le tour de la chaîne, les liens parents-enfants s'effilochant après les ruptures, surtout les liens pères/enfants. Les pays protestants, plus tôt individualistes, ont été touchés avant les pays catholiques - mais ces derniers ont accéléré le rythme de la désintégration des familles nucléaires. Les pays, comme la Suède ou la France, dont le système social préconise l'aide aux personnes (presqu'exclusivement des femmes) seules avec enfant(s) ont connu davantage d'enfants hors mariage que la Suisse ou l'Allemagne qui les favorisent moins. Les pays à fort taux de chômage ont été touchés comme les pays à faible taux de chômage.

Tout s'est passé comme si les sociétés les plus industrialisées, les plus riches, les plus avancées socialement et les plus féministes avaient pris la tête d'une sorte de mouvement tendant à réaliser la société individualiste et égalitaire absolue. Y sont-elles parvenues ? Y seront-elles

parvenues en 2 000 ?

A LA VEILLE DU XXI^e SIÈCLE, VOICI QUE LE BALANCIER REVIENT

Plusieurs indicateurs laissent penser qu'elles ne vont pas persévérer dans cette direction jusqu'en 2000, et qu'elles ne souhaitent plus poursuivre l'atomisation des structures familiales au profit de la liberté individuelle. Depuis 1983 (si la natalité a continué de s'effondrer en Italie et le mariage dans la péninsule ibérique), en Suède et au Danemark la divortialité n'augmente plus, le nombre des mariages s'accroît, surtout après 1988, et les naissances font un boom spectaculaire. Dix ans avant le XXI^e siècle, voici que la Suède prend la première place en Europe occidentale pour le taux de fécondité, à égalité avec la très catholique Irlande ! En France, si on ne perçoit pas encore de renversement de tendance comme en Suède, on sent bien qu'une période est finie : la fécondité est stable, le nombre annuel des mariages, toujours très au-dessous de ce qui fut la norme, ne chute plus et même a connu, trois années de suite, de modestes augmentations. Le divorce a cessé de grimper. Est-ce une pause ? Est-ce le prélude à un retournement ? L'opinion est peu lucide sur l'état de la société civile ; les gens sont persuadés que désormais le mariage est à nouveau "à la mode" - ce qui n'apparaît guère dans les faits - et ils n'ont aucune idée de l'ampleur prise par certains phénomènes, comme par exemple le nombre d'enfants séparés de leurs pères. Surtout, ils sont sûrs que toutes ces manifestations d'individualisme n'étaient que des conséquences des mouvements de Mai 1968 et que, maintenant, c'est fini, c'est passé. Il ne perçoivent pas que, quand les mailles du tricot social lâchent, on ne peut pas les rattraper de sitôt : les phénomènes de population ont une immense inertie. En l'an 2000, le nombre des enfants séparés de leurs pères sera plus considérable qu'aujourd'hui.

Mais, que l'opinion se soit modifiée avant les conduites, c'est un signe important, même si les conséquences continuent de traîner leurs effets pendant cinquante ans. C'est le signe d'un changement de période. Il est hautement significatif qu'il vienne d'abord de Suède, d'où tout était parti. En Suède, on ne sait pas très bien vers quelle société on souhaite aller, mais on sait parfaitement que certaines idées - ou idéologies - des décennies 1965-85 sont totalement démodées. Par exemple la révolution sexuelle à la sauce 1970. La décence est devenue un réflexe, même si la pudeur n'a pas réapparu. La recherche de l'immédiateté, le recul devant tout engagement se dissolvent doucement, sans qu'on en parle. La poussée considérable du nombre des familles de trois enfants au moins témoigne d'une indéniable confiance dans l'avenir de la cellule familiale. Comme l'introduction de nouvelles modalités pour les congés parentaux, qui font une place beaucoup plus grande aux pères témoigne du souci de prévenir désormais les trop nombreuses dislocations des relations pères/enfants. Sans doute l'apparition tragique du SIDA a-t-elle joué un grand rôle dans les esprits suédois, sans commune mesure avec son impact réel sur la santé publique. La

quête uniquement personnelle de plaisir sexuel n'est plus envisagée seulement comme une libération et une bonne chose pour l'hygiène mentale, elle comporte désormais un danger. Comme le dit Louis Roussel "les relations sexuelles redeviennent affaires graves, lourdes de menaces".

On pourrait paraphraser : les engagements familiaux redeviennent affaires graves, gonflées d'espoir de sécurité affective et de solidarité. Et, surtout, garantes d'un supplément d'identité pour chacun des membres de la famille "unie". Il est significatif que les premiers symptômes de cette réaction aux excès de l'individualisme paroxystique viennent du pays le plus riche, le plus libéral et le plus égalitaire d'Europe. Nul ne peut soupçonner les Suédois de succomber au conservatisme obscurantiste. Nul ne doit non plus s'inquiéter d'un sursaut qui ne brade pas la liberté individuelle, mais donne un supplément d'âme à celui ou celle qui accepte aussi de vivre pour les siens sans avoir peur d'être "piégé".

RECONSTRUIRONS-NOUS AUSSI LES FAMILLES D'ESPRIT ?

Après les familles de sang, les familles d'esprit se reconstruiront aussi, quand elles apparaîtront comme des suppléments d'identité, des refuges de solidarité aux individualistes qui ne craindront plus d'être enrôlés dans des structures hiérarchisées, ni, surtout, de se voir imposer une morale. On peut pousser l'optimisme jusqu'à penser que, regroupés ici et là dans des communautés que leurs parents avaient fuies, nos individualistes 2000, sans crainte et sans reproche, iront jusqu'à (ré)inventer des morales communes.

La grande affaire de la société du début du prochain siècle sera la nécessaire résurgence des groupes et communautés familiales, culturelles, spirituelles et peut-être ethniques, tout en préservant les très précieux acquis du dernier quart du XX^e siècle : la tolérance et le respect de la personne humaine et de ses droits. Et la très difficile tâche confiée aux pays libres et prospères de l'Europe de l'Ouest sera de comprendre les contradictions de nos frères de l'Est qui vont vivre en même temps l'attraction individualiste de la société de consommation dépersonnalisante, et le puissant désir d'être des nations, des ethnies, des églises enfin libérées et cherchant leur place au soleil. Nos jeunes enfants, ceux qui auront 20, ou 22, ou 25 ans en 2000 y sont bien mal préparés, car, s'ils peuvent connaître le mal de vivre et les malheurs privés, ils ne savent pas ce que sont les grands malheurs publics. Ils n'imaginent pas ce que c'est que de voir sa patrie humiliée, ce que c'est que de ne pouvoir pratiquer la religion de ses pères ou imprimer la langue de ses ancêtres, ils ne savent pas ce que signifie la pauvreté de tous poussant à l'exil, ni la séparation d'avec ses parents quand elle n'est pas volontaire mais subie. Ils devront apprendre que la liberté, ce sont aussi des liens qui nous unissent à nos "prochains", et ils devront le comprendre pour les autres.

Evelyne SULLEROT

LE DIAGNOSTIC PRÉNATAL

par Denys PELLERIN

Aucun d'entre nous ne peut être insensible, à la détresse de jeunes parents quand, à sa naissance, le bébé tant attendu se révèle "n'être pas comme les autres !"

Dans ma carrière de chirurgien des enfants, et spécialement des nouveau-nés, combien de fois n'ai-je pas été le témoin de ce désarroi. Et comment n'être pas en effet bouleversé, indigné face à un bébé anormal ?

"Comment cela est-il possible", me disent les parents ?

"Et pourquoi justement cela touche-t-il le bébé de ma fille ou de mon fils ?", ajoutent les grands-parents, déçus dans leur attente impatiente, et toujours inconsciemment un peu inquiets, parce que peut-être un peu plus informés des risques de la vie.

Le risque de l'anomalie congénitale existe en effet, et il a toujours existé, à preuve les interprétations fantasmagoriques ou mythiques, dont nous conservons les traces dans la mythologie ou l'art antique, de même que dans l'imaginaire qui s'est répandu, au Moyen-Age et au delà, autour de ces petits que l'on qualifiait de "monstres".

En fait cet événement douloureux est heureusement relativement limité, de l'ordre de 1 pour 5 000 naissances pour les plus courantes. Apparemment plus rare encore pour quelques autres. On sait en fait aujourd'hui que le risque est sensiblement plus grand, mais qu'un certain nombre de ces anomalies congénitales ne permettent pas de mener la grossesse jusqu'à son terme naturel.

L'on connaît, ou l'on comprend aujourd'hui, la plu-

part des dérèglements de cette merveilleuse et divine mécanique qui préside au développement de l'être nouveau, à partir de la réunion de la moitié d'une cellule masculine et d'une cellule féminine respectivement porteuses de l'information génétique de son papa et de sa maman.

Parfois l'émergence ou la résurgence d'un dispositif erroné du support de l'information génétique va conduire au développement d'un petit homme globalement différent des autres, mais viable. Nous connaissons tous l'anomalie du seul chromosome 21 à l'origine du mongolisme. Cette découverte que nous devons au Pr Jérôme Lejeune et à son équipe fut décisive pour le développement des connaissances dans le domaine de la génétique. On en connaît bien aujourd'hui le risque, globalement de l'ordre de 1 pour 150 chez les mamans de plus de 38 ans.

Certaines anomalies du même type sont à l'origine de situations également très sérieuses, mais paradoxalement limitées à un organe comme le foie ou le rein, ou à un type de tissu (myopathie), ou de cellules (mucoviscidose), alors même que le développement du bébé, et spécialement de ses fonctions cérébrales, sera strictement normal.

D'autres anomalies chromosomiques enfin, par les informations erronées qu'elles transmettent, aboutissent à des situations réellement incompatibles avec la vie. Le bébé risque la mort dans le sein même de sa maman ou ne survivra que quelques heures ou au plus quelques jours

après sa naissance, incapable qu'il est d'assurer lui même le fonctionnement de son organisme devenu autonome. J'évoque ici les situations dans lesquelles le cœur, ou les reins, ou le poumon n'ont pu atteindre un stade suffisant de développement pour assurer les fonctions vitales du bébé.

A l'opposé, et heureusement plus souvent encore, il peut arriver que l'anomalie soit totalement inapparente à la naissance. Mais, dès les premières heures de sa vie autonome, après que l'enfant ait quitté "ce temple intérieur qu'est le corps de sa mère... où il vivait sa plus tendre jeunesse" s'exprime l'anomalie qui le rend d'emblée très gravement malade et souvent menacé de mort si, par exemple, l'obstruction de son intestin ou de ses voies respiratoires n'est pas rapidement levée par une intervention chirurgicale délicate. Jusqu'à il y a une quarantaine d'années seulement, toutes les anomalies d'un bébé observées à la naissance étaient considérées comme congénitales, c'est-à-dire héréditaires, on dit aujourd'hui génétiques. Ainsi s'explique la discrétion qui les entourait, cherchant à éviter trop de recherches ou de commentaires sur les responsabilités des ancêtres paternels ou maternels dont la descendance innocente payait ainsi les fautes ou les frasques passées.

Les mêmes mécanismes de transmission du patrimoine issu du comportement sont également à l'origine des théories psychanalytiques de Freud.

Les progrès dans la chirurgie des bébés, rendus possibles dans les années 50 à 60 par le développement de la biologie, nous ont permis de démontrer qu'un certain nombre d'anomalies que l'on croyait être une "malformation congénitale" résultaient en fait d'un événement inhabituel survenu à ce tout petit être humain que l'on croyait totalement protégé dans sa douillette immersion au sein du ventre de sa maman.

On le croyait jusqu'alors uniquement à la merci d'un défaut dans la belle mécanique qui le faisait grandir pendant 9 mois avant de l'autoriser à vivre à l'air libre.

Dès lors, un certain nombre de ces soi-disant "malformations" ne mettaient pas en cause la qualité globale du petit être. Il fallait le réparer au plus vite pour restaurer sans délai ses capacités vitales. Ainsi devait naître la néo-natologie médicale et chirurgicale, discipline nouvelle qui a contribué, partout où elle a été instaurée, à réduire considérablement la mortalité infantile précoce. J'ai eu personnellement le privilège d'être de ceux qui ont contribué, chacun à la mesure de ses moyens, à la mise en place, au développement et au succès des soins à ces tout petits qui, comme les autres, n'avaient pas la chance d'être parfaitement normaux et bien portants dès leur naissance.

Pendant un quart de siècle cela se fit, tant pour les parents de nos petits patients que pour moi-même et mes collaborateurs, sans aucun problème de conscience - on dirait sans aucun problème "éthique" (le terme n'existait d'ailleurs pas encore) - le bébé était normal ou n'allait pas bien : il fallait le soigner. Nul n'en doutait.

La médecine faisait des progrès considérables : le bébé devait si possible en bénéficier. Nous avions le devoir très clair de prendre, s'il le fallait, des risques pour lui donner toutes les chances. Nous connaissions les limites de nos possibilités. La guérison modeste dans les premières années d'environ 1 enfant sur 2 était marquée par la joie d'un bébé guéri rendu à des parents apaisés.

Nous n'avions pas que des succès. Mais, avec les parents, nous avions conscience d'avoir fait tout notre possible pour permettre au bébé de vivre. Sans doute n'était-ce pas la volonté divine que de nous donner à nous, médecins, la capacité de tous les guérir !

Au delà de la déception, du chagrin, et de la déchirure physique qui marque pour une jeune mère la mort d'un bébé, la grâce divine se manifestait presque toujours par une nouvelle et heureuse maternité sans nuage.

Chemin faisant nous avons appris à guérir complètement, totalement, certaines anomalies qui, sans traitement, sont incompatibles avec la vie et dont l'aspect physique initial est parfois tel que les parents - ou même parfois le médecin - pensent que l'enfant ne pourra pas vivre ou ne doit pas vivre.

Mais aussi nous avons mieux discerné les limites de nos capacités ou plutôt notre incapacité à guérir certaines anomalies apparemment minimes, observées sur un beau bébé, nullement menacé dans son existence, mais dont nous savons que son anomalie est à proprement parler incurable, c'est-à-dire irréparable. Je pense à certaines anomalies sphinctériennes ou génitales qui seront tolérables pour l'enfant, mais seront pour l'adolescent, puis l'adulte qu'il sera, source de souffrances psychologiques permanentes.

Il faudra alors dépasser le geste technique pour donner à l'enfant et à ses parents - qui partageront avec lui, leur vie durant, la souffrance cachée, pour lui donner, pour leur donner, l'aide morale - d'aucuns diront, le "support psychologique" - sans lequel chaque journée à vivre apporte son lot de souffrances pour "celui qui n'est pas comme les autres".

J'avais coutume de désigner cette attention continue à mes patients sous le terme souriant de "service après vente" !

*
* *

Je me suis attardé à vous relater ces diverses situations qui peuvent marquer la naissance d'un enfant, parce qu'elles sont l'exacte description d'une réalité naturelle, d'ailleurs encore quotidiennement vécue par maintes familles.

En fait tout a changé, tout a basculé avec la régulation chimique de la fécondité qui, dans la plupart des pays industrialisés, a signifié : "un enfant ! si je veux ! quand je veux !", auquel a bientôt fait écho selon la formule de Pierre Chaunu : "Il va sans dire, un enfant comme je le veux, de telle sorte qu'il ne connaisse ni la maladie ni la mort".

Les foudroyants développements de la technologie et de la biologie, spécialement dans le domaine de la biologie moléculaire appliquée à la génétique, allaient-ils par le diagnostic prénatal nous en fournir les moyens ?

Une réponse quasi affirmative, bien que nécessairement nuancée, peut être aujourd'hui apportée à cette question.

Sans entrer dans aucun détail, et en me limitant à l'emploi d'un langage à la portée des non-médecins, je voudrais me borner à vous indiquer quelles sont aujourd'hui les possibilités considérables du diagnostic prénatal.

Les ultrasons, utilisés de longue date par les marins pêcheurs pour repérer les bancs de poissons, permettent désormais d'observer le petit être humain dans sa bulle amniotique tout au long de son développement dans le ventre de sa maman. Le mystère, l'inconnu, l'intimité de cette phase prodigieuse de la vie débutante sont, jour après jour, scrutés et mieux connus. Pour le plus grand nombre de mamans, l'échographie (tel est le nom de la méthode) se borne à apporter des renseignements globaux fort importants pour le suivi de la grossesse : l'enfant est bien placé, il se développe bien. Bientôt, on le lui montrera suçant son pouce ou jouant au "trampoline". L'ombre de son sexe vient bientôt révéler l'attente autrefois si douce de l'expression de la volonté divine, fille ou garçon !

La poésie de l'amour, le mystère de la vie sont exposés au plein jour. Rien n'a résisté aux "mégahertz", à l'impulsion de la "sonde", à la subtilité de la "barrette" et à la luminosité de l'écran. Il est rare que l'échographie de routine telle qu'on la pratique aujourd'hui dans la surveillance de la grossesse apporte d'autres précisions. Elle a en quelque sorte remplacé le mètre à ruban avec lequel on mesurait sur le ventre de la maman la hauteur de la précieuse cargaison. Mais il est en effet capital de pouvoir ainsi aujourd'hui observer la parfaite normalité du navire et la bonne santé du passager. Ainsi pourront être décelés la moindre anomalie, le moindre retard de la croissance intra-utérine.

Les étapes plus décisives du diagnostic prénatal sont le fait de centres très spécialisés.

Les progrès accomplis dans les cinq dernières années permettent de dire que l'échographie et les investigations complémentaires qu'elle suggère et oriente permettent aujourd'hui de diagnostiquer presque toutes les manifestations externes et internes du fœtus.

Pour schématiser je distinguerai trois situations :

1°) Les parents (l'on dit aujourd'hui : le "couple" !) ont un antécédent connu de malformation : l'échographe ainsi orienté sait quels signes rechercher. Ils ne peuvent échapper à son examen. C'est dans cette même situation de la recherche d'une anomalie a priori suspectée qu'il est aujourd'hui possible d'en rechercher la preuve par des techniques de biologie moléculaire sur prélèvement direct du sang foetal et même, plus précocement encore, par prélèvement direct sur les villosités choriales du trophoblaste au stade vraiment initial du développement.

2°) L'échographie de routine, malgré son imprécision, a relevé une anomalie dans le développement de la grossesse - trop de liquide (hydramnios), ou pas assez de liquide amniotique (oligoamnios) - ou fait apparaître que les mouvements actifs du bébé sont insuffisants.

Alors il est justifié de procéder au prélèvement direct du liquide amniotique (amniocentèse) où l'on trouvera les propres cellules du bébé, ou au prélèvement direct de son sang, sur lesquels seront faites les recherches portant sur ses chromosomes et son patrimoine génétique.

3°) Mais il se produit aussi que l'examen échographique de routine ou de curiosité conduise à identifier l'anomalie que rien ne permettait de soupçonner. Terrible désillusion, intolérable déception, quand on avait choisi d'avoir cet enfant à l'heure de son choix et selon ses propres critères de goût.

Au-delà des modalités du diagnostic prénatal, les résultats des examens entrepris conduisent à de multiples situations individuelles que, pour tenter de mieux y réfléchir ensemble, je vais m'efforcer de simplifier. Mais peut-on simplifier un problème aussi complexe et tellement individuel ?

1°) Le diagnostic prénatal retenu est bien celui d'une anomalie dont l'importance est telle qu'il n'y a en effet aucun espoir que le bébé puisse survivre à sa naissance, c'est-à-dire au delà du moment où il devra, quittant son scaphandre, passer à l'air libre et se suffire à lui-même. C'est par exemple le fait d'un bébé sans cerveau. D'ailleurs il n'est pas rare que le bébé meure avant même sa naissance et que la grossesse ne parvienne pas à son terme.

2°) Le bébé est apparemment bien conformé, mais on a identifié par l'étude de ses chromosomes (par son caryotype) une anomalie de programme génétique qui fait que l'enfant sera, en toute certitude, anormal, physiquement mais surtout intellectuellement. J'ai déjà évoqué plus haut la seule trisomie du chromosome 21 dont la conséquence est le mongolisme.

Beaucoup d'autres anomalies chromosomiques sont aujourd'hui identifiables. Elles éclairent les origines et, depuis peu, pour certaines d'entre elles, les mécanismes de situations, bien connues en cliniques de longue date, et qui de ce fait permettent de prévoir quelle menace pèse sur la vie de l'enfant ou sur l'avenir de ses capacités.

Cette identification prend toute sa valeur quand elle permet de déceler dans une famille où déjà un cas semblable a été observé que ce nouveau bébé est bien, lui aussi, porteur de la tare génétique redoutée. J'évoque ici la mucoviscidose, les syndromes dégénératifs neuro musculaires - communément la myopathie.

Mais je préfère inverser le raisonnement et retenir ici toute la valeur positive - et peut-être la seule, du moins pour le moment - du diagnostic de certitude que le bébé

la chirurgie qui est de l'ordre de 90 %. En 1982 il n'y avait aucun traitement ni aucune guérison possible.

Une autre possibilité offerte par le diagnostic prénatal d'une anomalie de fonctionnement d'un des organes du bébé est d'en préciser la gravité par l'observation de son évolution - comme on savait le faire chez tout autre malade. Mais ici il s'agit de la fonction de l'organe du bébé dans le sein de sa maman. On sait aujourd'hui prélever des urines fœtales et étudier leur concentration en diverses substances chimiques qui traduisent le fonctionnement des reins du bébé. On sait aussi doser dans le liquide amniotique les enzymes digestives qui proviennent du bébé lui-même et témoignent par exemple du fonctionnement de son pancréas ou de la perméabilité normale ou non de son tube digestif à travers lequel cheminent ces sécrétions.

A ce propos je me dois d'exprimer des propos très réservés sur les possibilités d'intervenir sur le bébé lui-même avant sa naissance et sur les données d'un diagnostic prénatal d'une anomalie. Aujourd'hui il est clairement reconnu que la chirurgie "fœtale" comporte un risque élevé pour la vie de la maman. Seules peuvent être admises certaines dérivations de la vessie, d'un rein, ou d'un ventricule du cerveau, par la seule mise en place d'un drain de dérivation. Geste dont le risque peut être considéré comme relativement minime et dont l'utilité est surtout d'apprécier les possibilités, jusqu'alors douteuses, de redémarrage de la croissance de l'organe intéressé, dont dépendent souvent le développement d'ensemble et les capacités vitales compromises du bébé.

Tout cela est-il bien nécessaire ? et n'est-il pas plus simple de décider l'avortement ?

C'est, hélas ! ce que certains proposent : les médecins ! ou revendiquent : les parents !

Dans le cas de figure de la malformation opérable, cette attitude est insoutenable.

Dans les deux autres situations que j'ai décrites, aucune attitude "a priori" ne peut être proposée et encore moins imposée : elle touche trop à la conscience individuelle, et aucun "comité d'éthique" ne saurait imposer une décision au nom d'un concept social, alors qu'il s'agit bien du plus intime de la morale individuelle.

Certains nous ont objecté que l'on ne peut s'en remettre à la décision des parents, surpris et bouleversés de la douloureuse nouvelle qu'ils se disent incapables de supporter. Effectivement, il ne saurait plus être question qu'une conclusion hâtive appelant une décision immédiate soit portée sur la seule notion d'une anomalie échographique, ou qu'un diagnostic prénatal sévère soit le fait de la conclusion d'un seul médecin.

Chacun s'accorde sur la nécessité d'exiger aujourd'hui qu'un diagnostic prénatal, qui peut être très lourd de conséquences, soit seulement porté par une équipe pluridisciplinaire vraiment spécialisée, au sein de laquelle s'exprimeront bien souvent des opinions différentes et seront données des informations complémentaires qui

Scruter le mystère de la vie débutante...

est normal et indemne du gêne de l'anomalie transmissible dont les parents à juste titre redoutaient que ce bébé attendu fût lui aussi atteint.

3^o) Encore différente est la situation où l'on a reconnu que le bébé (je dis, bébé, vous l'avez remarqué, parce que je répugne toujours à parler de fœtus comme s'il ne s'agissait pas toujours d'un enfant), le bébé, dis-je, est porteur d'une anomalie, d'une malformation. Elle ne met pas en péril, du moins à l'instant, le déroulement de la grossesse. Elle n'est pas un risque pour la maman. Elle pourra, le plus souvent, être traitée chirurgicalement, parfois même dès la naissance. Je rejoins ici mon propos initial, lorsque le diagnostic était fait non pas avant la naissance, mais à la naissance même avec les succès et les limites que j'indiquais.

En fait, et c'est l'un des autres aspects positifs possibles du diagnostic prénatal, l'identification anté-natale de certaines anomalies a permis dès à présent de modifier certaines attitudes de façon très bénéfique pour le bébé. Je n'en citerais qu'une seule, très significative : le diagnostic prénatal d'une grave anomalie des gros vaisseaux près du cœur. La transposition des gros vaisseaux permet aujourd'hui par une prise en charge appropriée du bébé d'atteindre des taux de guérison de l'anomalie par

éclaireront les parents.

Parler d'incapacité des parents à prendre une décision en ce domaine n'est-ce pas se faire complice de cette déviation vers l'irresponsabilité de ce couple qui a donné la vie ?

Effectivement, l'enfant conçu pour apaiser son propre désir d'enfant ne saurait être que normal et parfait, répondant sans restriction à la perfection voulu par notre imaginaire. Cette recherche d'attitude de perfection est profondément déraisonnable.

Effectivement, cet enfant sans père sera une charge insoutenable pour la mère qui devra l'élever seule.

Et si l'enfant ne doit pas vivre, si même ses chances de parvenir au terme de la grossesse sont minimales, ne vaut-il pas mieux mettre un terme au plus vite à son existence ?

La singularité de ce diagnostic prénatal est qu'il ne débouche que rarement sur des possibilités de traitement. Il n'y a en fait pas de traitement au delà du diagnostic prénatal puisque l'avortement thérapeutique, (l'on dit aujourd'hui plus volontiers "Interruption médicale de grossesse - IMG -") n'est pas un traitement. Il conviendra alors, comme l'on dit, "d'étudier le produit d'interruption de grossesse".

Ne croyez vous pas qu'il serait temps de relever notre regard un peu plus haut qu'au niveau des poubelles ? d'ouvrir nos yeux à la réalité de la vie qui intègre aussi la réalité de la mort dans la continuité de la création divine et la volonté du Créateur ?

Lorsqu'ils donnent la vie dans l'amour, les jeunes parents y contribuent. Ne devraient-ils pas être informés de ces réalités pour en intégrer le risque éventuel, minime il est vrai, mais réel, dans la réflexion responsable qui doit être celle de tout foyer auquel est donné l'immense pouvoir de donner la vie ?

Alors la réflexion partagée, la réponse donnée - quelle qu'elle soit - prise au plus profond des consciences sera sereine et généreuse, et non plus hâtive, arrachée ou irréfléchie, voire imposée, en fonction de l'idée que l'on se fait soi-même, ou que se fait son interlocuteur, de la qualité de la vie... Décision qui sera si souvent regrettée !

Il est vrai cependant qu'une telle attitude s'accommode mieux de la responsabilité partagée, comme l'amour entre père et mère - oh ! l'affreux vocable de couple ! -, du don de la vie souhaité et offert dans le projet d'une famille, que de la recherche tardive d'une satisfaction personnelle.

La déception d'une grossesse interrompue, ou la mort d'un bébé est un drame pour une femme de 35 à 40 ans quand elle vient interrompre, souvent définitivement, l'espoir tardif d'une maternité enfin consentie après tant et tant de possibilités refusées !

*
* *

biologie, vous le savez, ont été si considérables depuis quelques années et les conséquences mêmes de ces développements si rapides et étendues qu'ils risquent d'ébranler les fondements mêmes de nos sociétés humaines. Les scientifiques eux-mêmes, ou du moins quelques-uns, s'en inquiètent.

Passer de l'ambition de corriger les erreurs de la nature à celle de faire mieux que la nature en choisissant selon ses goûts pour ne retenir que l'idéal n'est-elle pas la tentation de certains ? Cette tentation de "l'eugénisme doux" est grande et dangereusement répandue.

Ne parle-t-on pas aujourd'hui de médecine prédictive ? N'y a-t-il pas un désir - et un danger - d'utilisation des données génétiques de façon discriminatoire sur l'identification d'un risque ou d'une probabilité ultérieure, voire tardive, d'un risque ?

On a récemment identifié le gène de la maladie de Huntington dont tout permet de penser qu'elle atteignait Mozart. Célébrerait-on cette année le bicentenaire de ce génie si un diagnostic prénatal l'avait en son temps éliminé ? Beethoven avait un père et une mère tuberculeux et trois de ses frères étaient morts en bas âge... devait-on le priver de son génie ? d'autant que sa surdité, qui devait être une oto-spongiose, pouvait être prévisible !

Ne tombons pas dans ces dérèglements de pensée, et gardons-nous de passer à la notion de diagnostic prénatal "obligatoire" !

Nous autres, médecins, n'avons pas pour objectif de parvenir à la normalité de l'individu, ni à l'amélioration de l'espèce, non plus qu'à contribuer à réduire à la source les dépenses de santé de la collectivité. Poursuivre ces objectifs témoignerait d'une attitude d'eugénisme patent qui nous ramènerait à la Grèce antique, à Sparte, où l'on jetait dans l'Eurotas les enfants qui n'étaient pas jugés dignes de cette société qui se voulait idéale !

Si l'on veut bien retenir, eu égard aux possibilités actuelles et aux constats du diagnostic prénatal, qu'il ne saurait être question - dans une simplification réductrice - de lier la notion de diagnostic prénatal à celle d'interruption de grossesse, alors il me semble que cet acquis scientifique prodigieux est une chance pour l'avenir.

La possibilité de surveiller le développement d'un bébé et de parvenir à un diagnostic prénatal précis d'une éventuelle difficulté est un progrès fabuleux :

- il ne faudrait pas en faire un cadeau empoisonné
- ne sommes nous pas tentés d'en faire un merveilleux auxiliaire de nos égoïsmes ?

Que ceux auxquels est confiée - dans l'amour - la mission de donner la vie, de poursuivre l'œuvre divine infinie de la création, en découvrent jour après jour la prodigieuse beauté...

...Même s'ils doivent en accepter les souffrances et les sacrifices, voire la mort, dans laquelle, nous le savons, se continue la vie.

Les progrès de la technologie scientifique et de la

Denys PELLERIN

CHANGEMENT DE CIVILISATION

par Charles DELAMARE

Notre civilisation repose sur quatre piliers : la limitation des naissances, l'athéisme public, la foi aveugle dans la science appliquée, le spectacle permanent. La diversité des régimes politiques ou économiques n'introduit que des nuances dans ce tissu commun. La Chine communiste de ce point de vue repose sur des fondements analogues, sinon identiques, à ceux des Etats-Unis. La rupture du communisme a révélé que les citoyens de l'Europe de l'Est n'ambitionnaient rien d'autre depuis longtemps que de se rallier au modèle américain. Ils le feront d'autant plus aisément que les longues années de dictature marxiste n'avaient pas d'autres principes que les quatre énumérés ci-dessus.

A l'inverse, les pays musulmans, l'Afrique noire et l'Inde ne les ont pas intégrés dans leur conception de la vie, de telle sorte que celle-ci s'oppose de plus en plus à celle de l'Occident. Ils ne font évidemment pas partie de la civilisation moderne.

Peut-on continuer d'appeler celle-ci "judéo-chrétienne" ? Non ! Mille fois non ! Ce serait de l'ironie ou de la paresse d'esprit. Sauf à vouloir marquer une certaine origine. On pourrait la dénommer "gréco-latine" avec autant de pertinence. Que la religion monothéiste importée de Palestine ait imprégné la vie familiale, personnelle et publique en Europe, puis en Amérique, qu'elle continue à lui donner une certaine teinte, nul ne le contestera.

Mais, depuis le Siècle des Lumières, surtout depuis la

Première Guerre mondiale, d'autres valeurs ont pris la place occupée jadis par celles de la religion. C'est ce qu'on appelle la modernité.

LIMITATION DES NAISSANCES

Revenons à nos quatre moutons. La limitation des naissances tout d'abord. Bien sûr, il ne s'agit pas de l'assassinat des poupons, tel qu'il a été pratiqué à Carthage, dans la Chine des Tang et dans beaucoup d'autres endroits. Mais la diffusion des méthodes contraceptives entraîne des interrogations d'ordre moral où l'on peut évoquer le Massacre des Innocents. La contraception et l'avortement légalisé déploient une efficacité autrement redoutable que celle des soudards d'Hérode. Quant le Pape s'élève contre ces pratiques il se heurte à l'incompréhension grandissante des jeunes générations. Il provoque une hargne tenace, même chez les chrétiens. Parce qu'il s'agit là d'une des lignes de rupture principales entre deux civilisations différentes.

La liberté d'enfanter, ou de refuser l'enfantement amorcé ou non, constitue le fondement du statut nouveau de la femme. Elle lui permet de bénéficier de conditions équivalentes, sinon égales à celles de l'homme dans la compétition sociale. Les conséquences en sont considérables, et le seront de plus en plus aussi bien dans l'organisation de la famille que dans la structure de la démographie. Plus encore peut-être dans les ressorts cachés des êtres, car la nouvelle civilisation donne aux individus le contrôle des flux de production de la matière humaine. Un aspect de la liberté d'entreprendre...

ATHÉISME DE BONNE COMPAGNIE

La deuxième caractéristique de notre monde, l'athéisme public, constituait le préalable à la révolution sexuelle qui vient d'être évoquée. Toute la vie sociale se déroule désormais dans une sphère où la dimension religieuse est écartée. La plupart de nos contemporains ont été choqués (sauf en Amérique où l'on sait comment les interpréter) par les mômeries du Président Bush avant l'offensive contre l'Irak. Même s'il est personnellement sincère et croyant, c'était une faute, à leurs yeux, pour un dirigeant responsable de mélanger la religion et l'action politique. L'intervention de Dieu est tolérée au fin fond des consciences. Elle est strictement interdite dans le déroulement des mécanismes publics. Peu de gens d'ailleurs songeraient aujourd'hui à faire appel à la Providence pour gagner des élections ou pour combler le déficit de la Sécurité Sociale. Le grand nettoyage de l'emprise mystique sur la vie sociale a été commencé au Siècle des Lumières. Aujourd'hui nous vivons dans un monde laïquement aseptisé, débarrassé pour ainsi dire de tout miasme religieux. Dans la vie quotidienne, à part les rémanences que constituent des fêtes comme le Yom-Kippour ou Noël, tout se déroule comme si Dieu n'existait pas.

SCIENCE AU LIEU DE CONSCIENCE

En revanche, la science appliquée a remplacé la référence que la Bible trouve sans cesse dans la Parole. Jean Guitton peut toujours expliquer que les chercheurs les plus pointus se posent des interrogations métaphysiques au bout de leurs découvertes, pour l'immense masse des fantassins de la civilisation moderne la Physique a repoussé la Révélation au-delà du vraisemblable. Les dimensions de la création se sont tellement dilatées que l'Être Suprême a perdu tout contact avec cette poussière, la Terre, où nous passons un temps imperceptible. Même dans l'imaginaire des croyants, il se confond de plus en plus avec la Nature, représentante sensible de l'Au-delà dans l'En-deçà. Le paganisme débiné pendant des siècles et des siècles par les porteurs des certitudes judéo-chrétiennes retrouve une nouvelle verdeur dans les mouvements écologiques (1). Pourtant l'invocation aux dieux n'est le recours, dans les moments de détresse, que pour une minorité déclinante. De plus en plus souvent l'appel à la science sous toutes ses formes apparaît comme la seule règle fiable et comme le seul chemin du salut, à tel point que la mort elle-même pourra être bientôt administrée comme une thérapeutique. La foi dans la science se lit dans les statistiques retraçant la progression irrésistible des dépenses consacrées à la santé. Combien de dizaines de milliards sont consacrés par an à répondre par des pilules, des onguents, des hospitalisations, à des problèmes métaphysiques sans rapport avec les affections simulées par les patients ?

SPECTACLE ÉVASION

S'arracher à des préoccupations de ce genre constitue la raison d'être principale du quatrième pilier de notre

civilisation : le spectacle permanent, "le divertissement" en continu comme aurait grondé l'imprécateur de Clermont-Ferrand (2). Là encore, la science appliquée ne s'est pas bornée à favoriser la production et la consommation. Elle est entrée par la radio, puis par la télévision dans tous les cerveaux, pour y répandre la vérité de la civilisation moderne. Les téléspectateurs en nombre croissant engloutissent une partie de plus en plus importante de leur vie éveillée dans la contemplation du spectacle. De plus en plus nombreux, ils s'écrient : "Verweile, du bist so schön" (3) à l'instant qui passe devant leurs écrans. Ils tombent ainsi plusieurs fois par jour dans le piège que Méphistophélès avait tendu à Faust : le renoncement à la recherche de la Vérité, l'adieu à la métaphysique. Nous sommes entrés ainsi dans le "Post-moderne". Cette évolution n'en finit pas de susciter des interrogations chez des philosophes comme Derrida ou Habermas. Comment exercer la fonction de la Raison dans une société qui ne se préoccupe plus de l'éternité ? On donnait au monde occidental l'adjectif de "faustien" pour caractériser sa perpétuelle remise en cause de l'ordre établi, son effort permanent de recherche, son insatisfaction constructive. Désormais le voilà "méphistophélisé".

POST-MODERNE

"Du passé, faisons table rase" chantaient les communistes. C'est fait, grâce au capitalisme. Nous avons changé de civilisation, sans savoir quelle sera vraiment la nouvelle.

Tout le monde ne s'en est pas encore aperçu. C'est pourquoi j'ai insisté sur des phénomènes concordants qui corroborent l'affirmation ci-dessus, à l'agacement peut-être de mes lecteurs qui ont détecté cette transformation radicale depuis longtemps.

Après l'éclatement du communisme, il devient urgent de se demander quels problèmes vont surgir de l'effritement de la civilisation judéo-chrétienne, si longtemps considérée comme le point de référence de toutes nos réflexions. L'embarras avec lequel est accueillie la libération des pays de l'Est de ce côté-ci de l'ancien rideau de fer illustre bien notre incapacité à apporter une réponse globale à des interrogations fondamentales. Lorsque Fukayama explique que "l'histoire est finie" il veut signifier que le pur économisme du libéralisme assumera seul désormais l'orientation des consciences. Le dernier millénarisme, héritier de celui du christianisme était le régime soviétique. Cette ambition ayant fait faillite, l'histoire ne s'arrêtera pas, mais la civilisation de notre enfance, aimantée par la représentation du Jugement dernier, elle, est bien finie. Il n'y a pas de quoi rire.

La succession sera agitée. La "civilisation post-moderne" devra faire face à des tensions externes et internes pendant le siècle qui vient. Elle ne les surmontera que si elle se dote des moyens nécessaires pour assurer sa cohérence.

Au préalable, remarquons que la nouvelle ère s'amorce sur l'espoir de voir disparaître la menace

d'anéantissement atomique qui a pesé sur le monde pendant toute la confrontation entre les deux Grands. L'événement qui aurait dû transporter de joie les esprits opprimés depuis cinquante ans par la perspective du cataclysme a eu à peu près autant de retentissement que le match de football entre Marseille et Belgrade. Dans le climat culturel actuel, toutes les informations sont étalées sur le même plan comme du beurre sur le pain. Mais le pain est de moins en moins frais. Malgré ce progrès inestimable, le danger principal qui subsiste après la fin de l'affrontement Est-Ouest reste celui de l'opposition entre deux conceptions du monde, religieuse ou laïque. Il y a beaucoup de chances malgré les apparences que la formule occidentale l'emporte sur toutes les autres, comme l'avait déjà prévu Toynbee. Non seulement sa capacité technique lui assure une base matérielle très supérieure, mais même sur le plan moral elle dispose d'une arme irrésistible : elle tend au bonheur par la satisfaction des besoins de tous ordres. Il ne peut pas chercher ailleurs la raison de la frénésie avec laquelle les peuples de l'Est, par exemple les Albanais, se précipitent vers "l'américan way of life".

Néanmoins pendant la durée de trois ou quatre générations, il est possible que "les non modernes", les pays musulmans par exemple, viennent fortement perturber la gestion et le destin de la civilisation occidentale.

Par leur croissance démographique tout d'abord. La prééminence des religieux empêche chez eux la généralisation de l'infanticide médical et pharmaceutique grâce auquel on régularise le rapport entre le progrès de la population et celui des ressources économiques. A terme, la poussée des excédents de population est si dangereuse que des mesures restrictives devront être adoptées aussi par les pays les plus réticents. Mais pendant trente ou soixante ans on peut assister à un débordement de la marée humaine, en Algérie ou en Inde par exemple, menant à des explosions de désespoir et à des attaques militaires ou terroristes contre les paisibles nations vieillissantes de l'Ouest.

Plus insidieusement, mais avec plus de probabilité encore, une frange grandissante de ces populations déphasées par leur civilisation viendra se faufiler dans les pays beaucoup plus riches bénéficiant de la post-modernité. La question de l'immigration est suffisamment débattue pour que je n'insiste pas sur ce péril qui est loin d'être imaginaire.

UNE SOCIÉTÉ FRAGILE

Mais la plus grande menace viendra des rangs mêmes de la société permissive. La poursuite du Bonheur ne représente pas une motivation aussi puissante, loin de là, que la lutte pour la vie. D'autant plus que l'objectif de la première est infiniment plus difficile à atteindre que celui de la seconde. D'où la tendance à se replier vers le plus banal : au lieu du bonheur on se contente de ne pas être malheureux ou même de se retrancher provisoirement de l'existence, comme le font les toxicomanes. L'éloignement de la guerre, de la famine, de la maladie ne crée pas

les conditions propices à l'éclosion d'une nouvelle communauté. Comme l'écrit Sigmund Freud : "La vie en commun ne devient possible que lorsqu'une pluralité parvient à former un groupement plus puissant que ne l'est lui-même chacun de ses membres et à maintenir une forte cohésion en face de tout individu pris en particulier" (4). Quels puissants instincts va pouvoir refouler la civilisation moderne pour produire leur sublimation, moteur des activités psychiques élevées ? Quand tout est permis, rien n'est plus très important. Alors que les sociétés antiques ou celles des Temps modernes attribuaient à Dieu le rôle du Père autour duquel se cristallisaient les oppositions et les passions, le monde qui se dessine sous nos yeux se veut ouaté, pneumatique, conciliant et mol. "Sachons gré au sort, disait pourtant Montaigne, de nous avoir fait vivre en un siècle non mol, languissant, ni oisif" (5). Devrons-nous nous lamenter sur le malheur d'être apparus à l'époque où l'humanité paraît se diriger vers le destin le plus confortable qu'elle ait jamais eu ? Quel défi pourra relever, si nécessaire, cet amoncellement de Produits Nationaux Bruts qui se nomme fièrement le Marché Commun, comme si c'était un titre de gloire ou une fin glorieuse ? La moindre armée serbe ou moldo-valaque qui se mettra en mouvement au-delà de ses frontières entrera dans cette grande surface avec la même facilité et la même violence que les casseurs des banlieues.

AUCTORITAS

La civilisation en cours d'établissement flotte pour ainsi dire comme une balle au sommet d'un flux d'images jaillissant perpétuellement. Se maintiendra-t-elle longtemps en équilibre ? N'est-elle pas affectée par une extrême fragilité interne ? Déjà, à la fin des années cinquante, Hannah Arendt pressentait l'ampleur de la crise : "Ce qui indique sa profondeur et son sérieux, constatait-elle, est qu'elle a gagné des sphères prépolitiques comme l'éducation et l'instruction des enfants, où l'autorité, au sens le plus large, a toujours été acceptée comme une nécessité naturelle, manifestement requise autant par des besoins naturels, la dépendance de l'enfant, que par une nécessité politique : la continuité d'une civilisation constituée qui ne peut être assurée que si les nouveaux venus par naissance sont introduits dans un monde préétabli où ils naissent en étrangers" (6). Il est encourageant de voir aujourd'hui les enfants des soixante huitards manifester pour réclamer dans les écoles des surveillants, de l'ordre, de la discipline, de l'autorité.

L'autorité, est bien le besoin le plus urgent de notre temps. Une puissance de cohésion et de ralliement qui n'a pas besoin d'employer habituellement la force pour être respectée et obéie. En l'absence des contraintes intérieures dont la religion a fait si longtemps profiter la politique il faut retrouver par quel acte naît et croît l'autorité, "l'auctoritas" au sens latin du terme.

Par un hasard, moins extraordinaire qu'il n'y paraît au premier abord, la construction de l'Europe, sa fondation

comme ensemble politique original (et pas seulement comme un simple traité de commerce), s'est produite à peu près au même moment où la civilisation judéo-chrétienne s'effaçait et où une nouvelle sortait des limbes.

Là est la source de l'autorité des décennies à venir. Les "auteurs" de l'Europe, les pères fondateurs seront pendant longtemps la référence ultime comme le sont encore aux Etats-Unis les rédacteurs de la Constitution de 1787. Adenauer, de Gasperi, Robert Schuman ne limitaient leurs ambitions ni aux Six Etats de la première Communauté, ni au domaine économique. Ils visaient à rassembler toute l'Europe, toute l'ancienne chrétienté dans un cadre politique assez souple pour laisser à chaque ethnie et à chaque nation le droit de s'exprimer dans sa différence mais assez fort pour protéger vis-à-vis des autres l'autonomie, la prospérité et la liberté de cet ensemble.

UNE OCCASION INESPÉRÉE

L'irruption des Européens de l'Est doit être saluée comme l'occasion inespérée de redonner un nouvel élan à cette ambition. Si nos compatriotes de l'autre partie du continent s'intéressent dans un premier temps aux charmes de la société de consommation, ils ne manqueront pas bientôt de réagir aux fadeurs et aux langueurs de notre mode de vie. Ils portent en eux des richesses spirituelles accumulées pendant des siècles, cachées pendant des décennies et surtout des exigences d'authenticité contenues pendant la dictature. Elles vont se manifester et enrichir de manière éclatante et peut-être déchirante, espérons-le, le débat intellectuel européen.

La Communauté nouvelle, élargie jusqu'à l'Oural, engendrera une autorité d'un type nouveau, comparable à celle émanant d'un Empire. Dans l'Histoire le modèle le plus proche de notre idéal est peut-être la Double Monarchie austro-hongroise, mais nous prendrons aussi des exemples ailleurs. L'empire chinois ne reposait pas sur un socle religieux. Il était pratiquement agnostique, mais son existence même garantissait l'exercice de la vie civilisée et la sécurité maximale des personnes. A travers les rites, c'est-à-dire l'expression codifiée d'un consensus minimal, les peuples de la Chine ont manifesté pendant des siècles leur attachement à cette communauté de civilisation.

Celle dont nous héritons actuellement est sortie de l'évolution technique. L'Amérique l'a marquée de son génie propre, mais si l'Europe avait continué à détenir la position de leader elle aurait probablement engendré des rapports sociaux assez semblables.

La tâche, immense, qui nous attend avec la reconstruction des Etats slaves consistera à nous démarquer des évolutions qui semblent aujourd'hui triompher. La civilisation nouvelle, telle que je l'ai décrite rapidement, n'a pas que des avantages. De vertus, elle en a encore moins. Des charmes, on peut s'interroger. Le regroupement des terres et des hommes de notre continent autour d'une autorité impériale s'avèrera d'autant plus nécessaire que le capitalisme marchand est littéralement

déchaîné, depuis la disparition de son adversaire idéologique. Le profit à court terme sert de mot de passe à tous les ambitieux, comme l'explique Michel Albert dans son dernier livre (7). Le "capitalisme rhénan", c'est-à-dire celui qui a été influencé profondément par la démocratie chrétienne, se trouve en situation d'infériorité, malgré sa supériorité technique, en face de son concurrent coruscant de New-York, Chicago et autres lieux du "néo-américanisme". Nous disposons d'un temps très court pour revenir à nos racines religieuses et dévier le cours bouillonnant du progrès à l'américaine.

L'Europe a besoin d'une autorité. Morale en premier lieu pour affirmer l'unité du continent, dépasser l'économisme étroit de Bruxelles, ranimer la flamme de l'enthousiasme conquérant et imposer des règles de bon voisinage à toutes les minorités ethniques qui ont tellement envie de devenir des majorités régnant sur des cimetières. Autorité pour agir et pour réprimer ensuite. Qu'elles viennent de l'extérieur ou de l'intérieur, des menaces nombreuses se profileront contre ce nouvel Empire qui a le malheur d'être riche au milieu des pauvres. "En opérant la substitution de la puissance collective à la force individuelle, la civilisation fait un pas décisif... La prochaine exigence culturelle est celle de la justice, soit l'assurance que l'ordre légal désormais établi ne sera jamais violé au profit d'un seul" écrit Freud (8).

La civilisation nouvelle ne sera une civilisation européenne que lorsque l'Europe sera redevenue une puissance capable de rendre la justice, d'imposer par une force publique sa conception des choses à l'intérieur de son propre territoire. "Avec la possession de la force va de pair la conscience de cette force" (9).

Le surgissement de cet astre nouveau demandera un effort de conception et d'imagination tout à fait extraordinaire de la part des philosophes, des hommes politiques, des syndicalistes, des citoyens de bonne volonté et surtout de la part des militants européens dans tous les pays de la Communauté et dans tous ceux qui veulent y entrer.

Le défi est gigantesque. Il est exaltant. Il faut repartir de zéro et rebâtir.

"Notre héritage n'est précédé d'aucun testament" (10).

Charles DELAMARE

(1) Ce n'est pas péjoratif. Il faudrait l'expliquer plus longuement. Ce sera pour une autre fois.

(2) Blaise Pascal.

(3) Arrête-toi, tu es si beau ! Goethe-Faust - 5^e scène.

(4) Sigmund Freud - *Das Unbehagen in der Kultur*.

(5) Michel de Montaigne - *Les Essais*. Livre III. ch. XII.

(6) Hannah Arendt - *La crise de la culture*.

(7) Michel Albert - *Capitalisme contre capitalisme*.

(8) Sigmund Freud - *Das Unbehagen in der Kultur*.

(9) Epictète - *Entretiens*.

(10) René Char.

LA FIN DE L'URSS

par Yves HAMANT

Par leur tentative manquée, les auteurs du coup d'Etat du 19 août à Moscou ont accéléré et sans doute rendu irréversible l'évolution qu'ils voulaient freiner, arrêter, inverser. Aujourd'hui, a posteriori, on garde, à l'Ouest, une image plutôt dérisoire de cette entreprise en oubliant l'angoisse qui a saisi le monde entier lorsqu'il en a appris la nouvelle.

PLUTÔT MORTS QUE ROUGES !

De même a-t-on tendance à minimiser la part prise par la population russe dans la lutte contre les putschistes (1). A Moscou, le mouvement de résistance s'est très rapidement et spontanément organisé alors que les médias étaient déjà sous le contrôle du *Comité pour l'état d'exception*. Les milliers de personnes qui se sont rassemblées pour protéger, à mains nues, le Parlement de Russie, la "Maison blanche", étaient prêtes à assumer jusqu'au bout les conséquences de leur engagement. Elles savaient que l'histoire du communisme est jalonnée de répressions sanglantes et que, si l'assaut était donné, les tanks leur passeraient sur le corps. Lorsqu'au soir du 20 août un proche d'Eltsine a demandé aux femmes et aux enfants de quitter les abords du Parlement, des blindés s'étant mis en branle, la signification de cet appel était clair. Mais ces hommes ont choisi : plutôt morts que rouges ! Les uns avaient fait leurs adieux à leur famille. D'autres avaient caché la raison de leur absence. De leur propre initiative, des gens sont venus apporter des provi-

sions aux défenseurs de la Maison blanche. Des médecins ont d'eux-mêmes installé des dispensaires de fortune. Et tandis que l'on disait les jeunes plutôt indifférents à la politique, on les a vus nombreux sur les barricades. Des manifestations de grande ampleur ont également eu lieu à Léningrad (qui n'était pas encore officiellement Saint-Pétersbourg). On a écrit que la province, en revanche, était restée inerte. C'est, en fait, un défaut d'information : dans le flot d'événements qui agitent l'URSS, les correspondants étrangers rendent surtout compte de ce qui se passe dans les grandes métropoles et quelques points chauds. Il y a eu, en effet, des meetings à Sverdlovsk (Ekaterinbourg), Vladivostok, Khabarovsk, Magadan, Nijni-Novgorod, Tomsk, etc. Les mineurs se sont mis en grève à Vorkouta, Kémérov (2). Cependant, le putsch a échoué trop vite pour que ces manifestations aient eu le temps de se développer et, de plus, elles ne sont pas toujours apparues nécessaires dans la mesure où, en un certain nombre de villes, les autorités locales se sont vite ralliées à Eltsine. Il semble difficile de nier qu'en ces jours d'août 1990, le peuple russe ait été acteur de son histoire.

LA POLITIQUE DE GORBATCHEV AVANT LE PUTSCH

Peut-être apprendrons-nous un jour dans quelles conditions s'est réellement préparé le putsch. Quand on

reprend la collection des journaux soviétiques pour l'année écoulée, on s'aperçoit que les signes avant-coureurs n'ont pas manqué et on ne peut manquer de s'interroger sur la responsabilité de Gorbatchev qui, depuis des mois, ramait à contre-courant. Déjà, à la fin de 1989, il s'était vivement opposé à l'abolition de l'article de la Constitution sur le rôle dirigeant du parti communiste : on se souvient de sa violente altercation avec Sakharov, qui devait mourir dans les heures suivantes. Il ne devait y consentir que quelques mois après. Mais il était trop tard pour que de nouvelles formations politiques puissent participer dans des conditions équitables à la série d'élections qui se sont déroulées au printemps 1990 et c'est ce qui a permis au parti communiste d'éviter la défaite. Au même moment, Gorbatchev faisait voter une loi sur l'état d'exception, cet état d'exception décrété par les putschistes et dont il a lui-même plus d'une fois évoqué l'éventualité. En juillet 1990, lors du XXVIII^e congrès du parti, les apparatchiks, surpris de l'opposition qu'ils avaient rencontrée aux élections, étaient en état de choc et tandis qu'Eltsine rendait solennellement sa carte, Gorbatchev a choisi, lui, de rester secrétaire général du parti et de continuer à cumuler ce poste avec la présidence de l'URSS. S'il avait vraiment eu l'intention de réduire le rôle du parti, c'était très vraisemblablement une occasion manquée. Au cours de l'été, il a semblé prêt à accepter un plan de réformes économiques assez audacieux, avant de le remettre dans un tiroir. Puis, dès le mois de septembre, on a entendu des bruits de bottes à Moscou. A partir du mois de novembre, Gorbatchev s'est ouvertement appuyé sur ceux qui réclamaient le retour à l'ordre et à la discipline.

Il commence par remettre au pas la radio et surtout la télévision en nommant à leur tête un nouveau responsable. Le Soviet suprême l'invite à prendre, en cas de besoin, toutes les mesures prévues par la loi, "y compris des mesures d'exception". Il installe au ministère de l'Intérieur Pougou, un kagébiste qui se suicidera après avoir activement participé au putsch. Il promet une nouvelle réforme constitutionnelle dont on comprend mal la nécessité. Elle se traduit notamment par la création d'une Vice-présidence de l'URSS, poste auquel il fera nommer Ianaev, futur chef des putschistes, en arrachant non sans peine la ratification du Parlement, pourtant acquis aux "conservateurs". A la fin de l'année, le chef du KGB, Krioutchkov, prononce un discours menaçant dans lequel il dénonce les menées des services secrets étrangers, ainsi que des "extrémistes", et appelle la population à la délation. Au mois de janvier 1991, c'est le "dimanche noir" de Vilnius : les Izvestia ont récemment révélé que l'opération avait été mûrement préparée et l'ont présentée comme une répétition du putsch (3). Gorbatchev choisit alors pour premier ministre Pavlov, que l'on retrouvera lui aussi parmi les putschistes, puis il adopte un décret autorisant le KGB à perquisitionner sans mandat dans les entreprises soupçonnées de délits économiques et un autre instituant des patrouilles mixtes formées d'hommes de la milice (la police) et de l'armée pour assurer le maintien de l'ordre dans les villes.

Il propose, mais sans succès, de suspendre l'effet de la loi sur la liberté de la presse.

Eltsine ayant apporté son soutien à la Lituanie, l'appareil du parti a lancé contre lui une virulente campagne et provoqué une réunion extraordinaire du Congrès des députés de Russie afin de le destituer. Il a répliqué en demandant la démission de Gorbatchev. Le jour où le Congrès a ouvert ses travaux, le 28 mars 1991, les partisans d'Eltsine ont organisé une manifestation qui a rassemblé plusieurs centaines de milliers de personnes, bien qu'elle ait été interdite et malgré un énorme déploiement policier. Eltsine n'a pas été destitué et, finalement, après des débats houleux, le Congrès de Russie a accepté d'organiser l'élection au suffrage universel du président de la Russie. Cette élection a eu finalement lieu le 12 juin et Eltsine l'a emporté dès le premier tour avec près de 60 % des voix.

Entre temps, des grèves ont éclaté, non seulement chez les mineurs, mais même en Biélorussie, République qui passait pour un modèle de docilité et que Gorbatchev venait juste de visiter.

LES LIMITES DU PROJET GORBATCHÉVIEN

Gorbatchev a alors commencé à infléchir sa politique et à rechercher un compromis avec les représentants des diverses Républiques en faisant des concessions sur le fameux Traité de l'Union dont il voulait absolument obtenir la signature pour maintenir l'existence de l'URSS. Ainsi a-t-il signé le 23 avril 1991 une déclaration avec les responsables de neuf Républiques, dont Eltsine (les Républiques baltes, la Moldavie, la Géorgie et l'Arménie s'étaient récusées).

Cependant, le groupe de députés "Soyouz", partisan du communisme "pur et dur" et hostile à un rééquilibrage des pouvoirs entre le centre et les républiques, s'est de plus en plus activé, réclamant à cor et à cri la proclamation de l'état d'exception, critiquant Gorbatchev pour ses hésitations et son indécision. Le premier ministre Pavlov a demandé le 17 juin, sans les obtenir, des pouvoirs supplémentaires au Soviet suprême de l'URSS et fait état de divergences avec Gorbatchev. Là-dessus, le Soviet suprême s'est réuni à huis-clos pour entendre un rapport du ministre de la Défense Yazov, du ministre de l'Intérieur Pougou et du chef du KGB Krioutchkov, qui a dénoncé la CIA, une fois de plus, et les agents d'influence. D'après l'un des députés de "Soyouz", le bouillant colonel Alksnis, ils auraient affirmé que si l'on ne prenait pas immédiatement des mesures d'exception, le pays cesserait d'exister. Gorbatchev ne pouvait pas ne pas s'attendre à diverses manœuvres à l'approche de la signature du Traité de l'Union, prévue pour le 20 août ! Comment lui, si bon tacticien, après avoir reçu d'autres avertissements encore, a-t-il pu se laisser enfermer dans le piège de sa datcha de Crimée (si c'était vraiment un piège) ? Il y a plus grave : c'est lui qui a mis en place tous les putschistes, dont l'initiative était dans le prolongement de l'action qu'il avait lui-même poursuivie pendant plusieurs mois, au moins à partir de novembre 1990. Ces

derniers pouvaient avoir le sentiment que le président manquait de courage et de résolution pour aller jusqu'au bout de cette politique et qu'il leur fallait oser à sa place, lui forcer la main, persuadés qu'il se rallierait à eux après leur victoire. A moins qu'il ne les ait volontairement laissé faire. Chevardnadze, son ancien ministre des affaires étrangères, qui avait démissionné dès le mois de décembre 1990 pour protester contre les risques de dictature, a même envisagé, comme d'autres responsables politiques et journalistes soviétiques, que Gorbatchev ait été directement impliqué dans la préparation du coup de force (4).

Ce qui apparaît en tout cas avec certitude, c'est que Gorbatchev voulait seulement réformer le système et non en changer, et s'efforçait dès lors d'enrayer un processus qu'il ne contrôlait plus. Les limites de son projet sont apparues avec éclat à son retour de Crimée. Son premier acte de président a été de remplacer Pougo, Yazov et Krioutchkov par leurs adjoints, autrement dit des hommes de la même farine que les putschistes, à supposer qu'ils n'aient pas eux-mêmes trempé dans l'organisation du coup d'Etat. Mesure, d'ailleurs, aussitôt rapportée sous la pression d'Eltsine. Puis, au cours de la conférence de presse qu'il a donnée ensuite, il a réaffirmé son soutien au communisme et au parti communiste. Aucun calcul tactique ne pouvait expliquer une semblable déclaration, alors que le parti était complètement discrédité : d'après un sondage effectué au mois de septembre 1991, il ne restait plus que 2,3 % de la population à faire encore confiance à ce dernier (5). On dirait que Gorbatchev a voulu se livrer à une dernière tentative, presque pathétique, pour sauver les meubles communistes. C'était trop tard, mais ces paroles révélaient le dessein véritable de la perestroïka. Je me rappelle ce slogan aperçu à Moscou en juillet 1990 : "la perestroïka, c'est la lutte pour l'avenir socialiste de notre pays". Ou, en traduisant autrement, la lutte pour un avenir socialiste pour notre pays.

RAISONS DE L'ÉCHEC DU PUTSCH

Lorsque nous connaissons les circonstances exactes du déroulement du putsch, nous comprendrons mieux pourquoi il a si rapidement échoué. Mais les raisons générales peuvent déjà être dégagées.

Les putschistes avaient sans doute insuffisamment préparé l'opération parce qu'ils ont dû se méprendre sur l'état réel de l'opinion. Ils appartiennent à la caste de ces apparatchiks que personne n'osait jamais contredire. Ils ont vraisemblablement cru qu'il leur suffirait de faire une démonstration de force pour que tout rentre très rapidement dans le rang. On peut considérer comme révélatrices de leur psychologie les confidences suivantes faites à un journaliste au début du mois de mai par l'un des coprésidents de "Soyouz" (6) :

"Je suis convaincu que la plupart des gens comprendront la nécessité de mesures d'exception. Rappelez-vous comme le peuple s'est aussitôt mis en branle, mis au travail, lorsqu'Andropov est arrivé au pouvoir ? Le peu-

ple comprend tout très bien. Et s'il y a des gens qui ne comprennent pas, eh bien ! disons-le franchement, il faudra les arrêter".

Le journaliste lui rétorque qu'il ne sera pas facile d'arrêter Eltsine, les dirigeants d'autres Républiques et beaucoup d'autres personnes qui ne se soumettront pas. Il répond alors :

"On croit que ces gens sont très nombreux, mais ce n'est qu'une apparence. J'ai été premier secrétaire d'un comité de région du parti, j'ai eu à faire face à des grèves et je sais que les organisateurs ne sont jamais qu'un groupuscule. Quand ils verront que l'on peut venir les arrêter, soyez-en certain, ils reprendront rapidement leurs esprits".

Le régime soviétique reposait sur le double ressort de la peur et de l'idéologie. Or, en août 1991, la peur n'a pas fonctionné. Et c'est là que réside la signification principale de la mobilisation populaire sur les barricades autour de la Maison Blanche : les Russes ont surmonté la peur. Quant à l'idéologie, les putschistes n'ont même pas osé s'y référer dans la proclamation annonçant qu'ils avaient pris les choses en main. On aurait attendu qu'ils justifient l'état d'exception par la nécessité de "défendre le choix socialiste" ou quelque autre phrase de ce genre, mais non. Au moins avaient-ils compris que ces formules incantatoires n'avaient plus d'effet. Et ce sera la leçon des journées qui ont suivi l'échec du coup d'Etat : en rejetant les symboles et les emblèmes communistes, la population a montré qu'elle ne croyait plus à l'"avenir radieux", qu'elle avait compris qu'il n'y avait pas d'"acquis du socialisme" et que le communisme était une tragique impasse. La glasnost, qui n'avait manifestement pas été conçue pour cette fin, a eu le mérite de permettre à ces convictions de s'exprimer ouvertement. Mais sans la légitimité qu'auraient pu leur conférer la défense de l'idéologie, les putschistes n'étaient pas capables de lui en substituer une autre. En particulier, au niveau de l'URSS, Etat multinational dont ils voulaient précisément assurer la survie, ils ne pouvaient recourir au nationalisme comme d'autres leaders communistes en difficulté. Enfin, à la suite des élections de 1990, des contre-pouvoirs se sont créés, dans les différentes Républiques de l'Union, dans de grandes municipalités. Depuis au moins un an, le pouvoir central se faisait de plus en plus difficilement obéir. Nombre de lois adoptées par le Parlement de l'URSS et de décrets édictés par Gorbatchev restaient lettre morte. C'est d'ailleurs ce qui a limité la portée des dispositions répressives prises par le président soviétique, dont il a été question plus haut. Dans ces conditions, une opération qui, pour réussir, doit être préparée dans le plus grand secret et exécutée en quelques heures, était impossible à l'échelle de toute l'URSS. Les putschistes ne disposaient pas des atouts qui avaient, par exemple, permis le succès de Jaruzelski en Pologne en 1981.

APRÈS LE PUTSCH

L'échec du coup d'Etat a levé l'hypothèque de la peres-

troïka comme tentative visant à réformer l'irréformable et achevé le système qu'elle voulait sauver. Il ouvre aux peuples soumis à la domination soviétique, à commencer par le peuple russe, une chance de commencer à œuvrer pour leur redressement. Car, si la perestroïka a permis de mettre fin au régime idéocratique, elle n'a rien construit et le communisme laisse derrière lui un champ de ruines. Tout est à faire, et en même temps. De plus, si le parti communiste de l'URSS a vu suspendre ses activités et a été éliminé en tant que structure étatique, les cadres du parti conservent de nombreuses positions dans les institutions politiques, l'administration, l'économie. Ils disposent donc encore d'un important pouvoir de blocage et il n'est pas dit qu'ils aient perdu tout espoir de revanche. Les nouveaux dirigeants dont l'action contre les putschistes a été déterminante au mois d'août sont aujourd'hui critiqués par les démocrates pour n'avoir pas suffisamment renouvelé le personnel de la haute administration. Ainsi reproche-t-on à Eltsine de s'être entouré dans son cabinet d'hommes issus de l'appareil du parti et des Jeunesses communistes de son ancien fief de Sverdlovsk, ou bien à Popov, à la mairie de Moscou, et Sobtchak, à celle de Saint-Petersbourg, de s'appuyer sur des hommes issus des organisations du parti dans ces deux villes. Ainsi se reproduiraient des appareils bureaucratiques ayant la même propension à vouloir tout régenter et à grossir démesurément. La décision de Popov d'installer les services de la mairie dans l'immense immeuble occupé autrefois par le Comecon paraît significative à nombre d'observateurs. De même, que Sobtchak se soit installé au Smolny, ancien quartier général des bolchéviks, est considéré comme de mauvais augure. On craint également que, sans un apport de personnel neuf, certains organismes ne changent seulement de nom, mais pas de méthodes. Ce pourrait être le cas du KGB, même après sa division en plusieurs services indépendants. Le renouvellement des cadres est très difficile et sans doute ne peut-il se faire que par étapes. Il est cependant permis de se demander si ce problème peut être réglé sans poser celui de la responsabilité des cadres du parti dans ce qui est advenu au pays.

En dépit des difficultés gigantesques qui se dressent devant eux, les pays issus de l'URSS ne sont pas privés d'atouts pour l'avenir. Ils disposent encore de très importantes ressources naturelles qui jusqu'à présent ont été largement gaspillées. Des économies substantielles peuvent être faites sur les dépenses militaires. Surtout, on ne peut pas faire de généralisations sur la "soviétisation" des individus. Tous n'ont pas été également transformés en "homo sovieticus". Il faudra évidemment des décennies pour guérir les plaies psychologiques et morales provoquées par le soviétisme, mais il existe aussi un potentiel humain inemployé ou employé de travers et lorsque le fonctionnement de l'économie aura été désidéologisé, beaucoup de gens se donneront à leur travail pourvu qu'ils soient persuadés que le changement est définitif. Enfin, alors que l'on se plaît à souligner que la Russie n'a pas été préparée à la démocratie par son expérience historique, la population russe a, globale-

ment, plutôt fait preuve, jusqu'à présent, de maturité politique. Ainsi, voit-on, dans les grandes villes, d'immenses manifestations se dérouler dans le plus grand calme... et sans casseurs. Dans l'euphorie qui a suivi l'échec du putsch, seules quelques statues ont été renversées. Personne n'a été lynché. On n'a pas promené de femmes tondues à travers les rues... Lors de l'élection du président de la Russie, les candidats démagogues ont remporté des succès très limités (à la différence d'un Tyminski en Pologne par exemple). On a également coutume de reprocher aux différentes assemblées élues en 1990 leur goût pour les débats interminables et leur manque d'efficacité. Mais, visiblement, leur mode de fonctionnement a été pensé par des hommes habitués à voir les soviets adopter à l'unanimité, dans une forêt de bras levés, toutes les propositions de l'exécutif. Et les élections ont été organisées de manière à ne pas mettre en cause le monopole des communistes. Et, malgré cela, des hommes politiques de talent sont apparus.

Aussi, une réforme des institutions politiques s'impose-t-elle avec urgence. Celle-ci devrait viser à favoriser, d'une part, une meilleure collaboration entre exécutif et représentation nationale ou locale et, d'autre part, l'émergence de partis politiques et structurés. Il est inévitable qu'après 70 ans d'atomisation de la société et d'embrigadement, les individus aient du mal à se plier à la discipline nécessaire à tout projet collectif.

LA FIN DE L'EMPIRE

Quant à l'éclatement de l'URSS, aujourd'hui pratiquement consommé, il était inévitable. L'Union soviétique était cimentée par l'idéologie et le parti communistes, mais l'effacement du communisme n'y fait pas pour autant réapparaître l'empire russe, qui, dans sa partie occidentale, ressemblait, avec beaucoup plus de rigidité, à l'empire austro-hongrois, et, dans sa partie orientale, formait un empire colonial. L'empire russe s'était déjà désagrégé avec la chute du tsar. C'est justement pour intégrer les entités nouvelles qui en étaient issues que les bolchéviks ont constitué l'URSS en fédération, fédération qui, certes, n'a pas tardé à devenir purement formelle. C'est pourquoi maintenir l'Union soviétique sans le communisme, ce serait revenir à 1914. Il est naturel que les peuples qui ont vécu sous la contrainte soviétique aspirent à retrouver leur identité. C'est l'un des rares domaines où des satisfactions leur soient immédiatement accessibles. En outre, au sein d'Etats de dimensions plus réduites et plus homogènes que l'URSS, ils parviendront certainement mieux, et chacun à son rythme, à surmonter les séquelles du communisme.

Il est vrai qu'après l'échec du putsch, les leaders d'un certain nombre de Républiques se sont empressés de proclamer l'indépendance pour conserver leur place. Il en a été ainsi dans la plupart des Républiques d'Asie Centrale, où prospère une adaptation locale du communisme fondée sur un système de clans et une symbiose entre nomenklatura et mafia. Le cas le plus typique est

celui de l'Ouzbékistan où Gorbatchev, au début de la perestroïka, avait tenté de remettre de l'ordre, puis avait prudemment renoncé. Son président a déclaré sans ambages que son peuple n'était pas mûr pour la démocratie et qu'il fallait s'inspirer du modèle chinois (7). Dans certaines Républiques, quelques changements sont seulement destinés à assurer, derrière les apparences, le maintien de l'ancien système de pouvoir. Mais, de toute façon, dans le contexte actuel, la Russie n'a aucun moyen d'y imposer des régimes démocratiques. Elle pourra seulement influencer sur leur évolution et le faire tout aussi bien par le biais de négociations et d'accords bilatéraux. C'est essentiellement de l'intérieur que ces Républiques se libéreront. D'ailleurs, les leaders communistes ou néo-communistes ne sont pas à l'abri de mouvements de contestation. On l'a vu au Tadjikistan. Les choses ne sont pas figées. Il semblait qu'en Ukraine, une solution à la roumaine allait triompher, mais une évolution plus favorable pourrait s'y dessiner. La situation y apparaîtra plus clairement après les élections et le référendum du 1^{er} décembre 1991.

Devant la volonté des Républiques périphériques d'accéder à l'indépendance, les dirigeants et plusieurs responsables politiques russes ont soulevé le problème des frontières entre les Républiques, en faisant observer que leur tracé avait été déterminé sous Lénine et Staline de manière souvent arbitraire, parfois même passant volontairement à travers la population d'une même nation ou d'une même ethnie. En particulier, la zone d'habitat compact des Russes s'étend au-delà des frontières de la RSFSR (la République de Russie) et, surtout, l'Est de l'Ukraine et le Nord du Kazakhstan sont abondamment peuplés de Russes. D'autres hommes politiques, tout en étant conscients de ce problème, considèrent qu'il est plus sage pour l'instant de ne pas toucher à ces frontières intérieures.

Les dirigeants russes semblent, par ailleurs, de plus en plus enclins à se débarrasser des structures de l'ancien pouvoir central d'une Union qui ne fonctionne plus. En effet, l'existence de deux gouvernements, de deux bureaucraties concurrentes sur son territoire y paralyse les réformes et même toute action (8). De fait, il semble que l'URSS soit remplacée par quinze Etats réellement indépendants. La plupart d'entre eux ont signé un accord économique. Ils seront vraisemblablement amenés à envisager un accord de défense. Surtout, ils continueront à conclure deux à deux des accords bilatéraux. Quelques-uns pourraient, en outre, à l'instar des trois pays baltes, se regrouper sur la base de traités multilatéraux, sans aller toutefois jusqu'à former de véritables confédérations.

On n'est pas fondé à penser que l'indépendance des Républiques, déjà entrée dans les faits, doive plonger le territoire de l'ex-URSS dans une guerre généralisée. Malgré certains traits communs, on ne peut comparer l'URSS, dans son ensemble, à la Yougoslavie, où le conflit qui oppose Serbes et Croates a des racines anciennes et multiples. Notamment, la Russie semble

Moscou, 22 août 1991 : plutôt morts que rouges !

prête à accepter l'indépendance de l'Ukraine, même dans les frontières actuelles, malgré l'amertume qu'en puissent concevoir ceux des Russes qui considèrent que les Ukrainiens ne constituent pas une nation à part. Si les dirigeants ukrainiens ont la sagesse de maintenir le russe comme langue officielle à égalité avec l'ukrainien, ils éviteront beaucoup de tensions. En revanche, des conflits régionaux et locaux ont déjà éclaté, devant lesquels le pouvoir central s'est montré totalement impuissant, quand il n'a pas versé de l'huile sur le feu. Ainsi, celui du Caucase entre Arméniens et Azéris dure-t-il depuis maintenant quatre ans, mais, justement, il s'inscrit dans une longue histoire. Plusieurs conflits ont été attisés, sinon provoqués et, en tout cas, manipulés par les apparatchiks communistes locaux : il est, par exemple, significatif que les dirigeants des territoires de deux minorités installées en Moldavie, celle des Gagaouzes (Turcs chrétiens) et celle des russophones de Transnistrie se soient empressés d'applaudir au putsch.

C'est justement une difficulté supplémentaire pour la Russie qui doit redéfinir non seulement ses relations avec les 14 autres Républiques de l'ancienne URSS, mais aussi le statut des nombreuses minorités nationales et

ethniques dispersées sur son territoire et dont les plus importantes étaient organisées en 16 Républiques autonomes. Certaines revendiquent une indépendance complète. Mais on trouve également parmi elles des bastions communistes dont les chefs récupèrent à leur profit l'aspiration à l'indépendance. Le chef du Tatarstan, territoire dont la population est composée pour moitié de musulmans, au cœur de la Russie, n'a-t-il pas, lui aussi, manifesté son soutien aux putschistes ?

RESPONSABILITÉ DE L'OCCIDENT

Etant donné le caractère unique de l'empire idéocratique soviétique, il n'existe pas de précédent historique qui aide à prévoir les phénomènes affectant sa décomposition. En ce cas, les analogies apparaissent trompeuses et entraînent souvent les responsables politiques étrangers sur de fausses pistes. Il en est ainsi du parallèle entre les conséquences du Traité de Versailles et celles de la dislocation de l'URSS. La malencontreuse intervention télévisée du président de la République le 19 août a montré combien les réflexes acquis par la diplomatie occidentale face à l'URSS étaient inadaptés à la nouveauté de la situation. Il arrive que ce que l'on croit être de la "realpolitik" ou de la prudence soit en fait inspiré par une connaissance insuffisante de la réalité. La prudence, c'est aujourd'hui l'audace de concevoir à la place de l'URSS quelque chose de totalement différent. Il faudra s'interroger sur les raisons pour lesquelles l'Occident a voulu ignorer l'impopularité de Gorbatchev dans son pays et a été incapable de saisir à temps le phénomène Eltsine. Pourquoi n'écoute-t-on plus les grandes voix, celle d'Elena Bonner, par exemple ? Les erreurs d'appréciation peuvent peser lourd à un moment où beaucoup d'hommes politiques de l'ex-Union soviétique sont désorientés et particulièrement attentifs à l'opinion de l'Occident. Eltsine lui-même a été un moment freiné dans son entreprise réformatrice par la fraîcheur de l'accueil qui lui a été réservé en France. Il l'a dit. La rapidité avec laquelle Bush a pris position contre le putsch a certainement contribué à l'échec de la tentative. En revanche, était-il opportun de remettre en selle Gorbatchev ? Sa politique de demi-mesures a pour effet de retarder les vraies décisions en les rendant plus difficiles et en compromettant les résultats, tandis qu'il entretient par sa présence l'apparence d'un pouvoir central de plus en plus fictif.

Ce qui importe aujourd'hui, c'est d'abord de reconnaître la réalité des 15 Républiques. Ce sont elles qui, désormais, en pratique, exercent le pouvoir d'Etat. Il faut donc traiter avec elles. Les aides éventuelles consenties par les gouvernements occidentaux devraient être délivrées République par République. Ces aides, de même que la reconnaissance diplomatique, seraient soumises à une série de conditions : garantie de la liberté politique et des libertés publiques et, en particulier, garantie des droits des minorités nationales, économie fondée sur l'initiative individuelle, la propriété privée, la concurrence. C'est de cette façon que l'Occident pourra influencer sur l'évolution des Républiques et jouer un rôle

modérateur dans les conflits entre les nations et les ethnies. L'Occident devrait, notamment, suivre de près la situation dans les Républiques d'Asie centrale et s'interroger sur les moyens d'y favoriser une évolution démocratique : en ce domaine, les partis politiques occidentaux ont à jouer un rôle propre, en soutenant les mouvements démocrates de cette région.

En ce qui concerne les formes d'aide, il conviendrait, d'une manière générale, de privilégier toutes celles qui favorisent la croissance de la société civile. Dans leurs choix, les investisseurs étrangers auraient intérêt à s'inspirer du même critère, car c'est, en fin de compte, l'existence d'une société civile solide qui constituera la meilleure garantie de leurs investissements et de leur rentabilité.

D'autre part, les aides publiques doivent être accordées dans la transparence, ce qui suppose, en particulier, que l'on dispose d'informations incontestables sur les dépenses militaires des Etats héritiers de l'URSS et que l'on soit assuré qu'elles ne dépassent pas un niveau raisonnable. Enfin, pour toutes les questions concernant les armements nucléaires soviétiques, on ne voit pas comment les Républiques, notamment celles sur le territoire desquels sont déployées les armes stratégiques, pourraient ne pas être associées, d'une manière ou d'une autre, aux diverses discussions et négociations en cours.

Le coup d'Etat bolchévique, réussi, de 1917 avait rejeté la Russie hors du temps et de l'espace. A la suite du putsch, raté, de 1991, elle réintègre l'histoire et la géographie. Mais où va-t-elle retomber ? Les derniers événements ont manifesté qu'il y existait une forte volonté de la réancrer à l'Europe. Or, si l'Europe est d'abord une civilisation, la Russie, par ses racines spirituelles, sa culture, appartient à l'Europe, est *dél'*Europe. Il s'agit pour elle, selon la formule de Wladimir Zielinski, de "retourner à l'Europe qui est en elle" (9). Contribuer à ce retour de la Russie, décommunisée et libérée de son empire, à l'Europe comprise en ce sens est une tâche qui ne relève pas seulement de la compétence des gouvernements. Elle incombe au premier chef à la société intellectuelle. Elle n'est sans doute pas indifférente aux amis de *France-Forum*.

Yves HAMANT

(1) C'est, par exemple, l'un des thèmes du dossier URSS du Point des 7-13 septembre 1991.

(2) Cf. Express-Khronika, n° 35, 27/08/1991.

(3) Izvestia, 01/10/1991 et 04/10/1991.

(4) Voir, par exemple, l'opinion d'Anatoli Medvedev, député de Russie, dans Moskovski Komsomolets, 27/08/1991.

(5) Izvestia, 01/10/1991.

(6) Megapolis-Express, n° 18, 2 mai 1991, p. 22.

(7) Izvestia, 17/09/1991.

(8) Propos du ministre des Affaires étrangères de Russie rapporté par Le Monde, 13-14/10/1991.

(9) Rousskaya mysl, 24/05/1991.

LA FRANCE ET LES ÉTATS BALTES

par Claude HURIET

Vilnius - Lundi 11 mars 1991 : Dans l'émotion et le recueillement, le Parlement lituanien célèbre le premier anniversaire de la déclaration du retour à l'indépendance et honore la mémoire des victimes des événements du 13 janvier 1991, tombées sous les chars soviétiques.

Trois parlementaires français (1), présents dans les tribunes sont ovationnés. Ils sont porteurs des espoirs d'un peuple qui attend de la France et des pays occidentaux des signes de soutien et d'encouragement qui tardent à venir !

Août 1991 : En quelques jours, la France et beaucoup d'autres reconnaissent enfin l'indépendance de la Lituanie, de la Lettonie et de l'Estonie. Commence alors une sorte de "procession expiatoire". Ministres, hommes politiques, responsables de toutes sortes, se bousculent dans les trois capitales - Vilnius, Riga, Tallin - ; ils assurent peuples et Gouvernements de leur indéfectible amitié et de leur soutien. On passe ainsi du vide au trop plein... et puis tout se calme. Attendons la suite.

*
* *

Un retour sur le passé n'est pas inutile, sans remonter toutefois aux origines de ces Etats dont l'histoire a été marquée par la géographie. "Situés au débouché des grands fleuves russes, coïncés entre les grands empires et royaumes expansionnistes d'Europe du Nord et de l'Est, les pays baltes ne pouvaient qu'être convoités par leurs puissants voisins" (2).

Ce fut le cas lors de la première guerre mondiale... et lors de la seconde. Les pactes germano-soviétiques des 23 août et 28 septembre 1939, firent basculer les trois

Républiques sous l'emprise soviétique et l'annexion interviendra début août 1940.

Arrestations, persécutions, déportations, se succèdent et la soviétisation est menée rondement. Elle reprendra "de plus belle" si l'on peut dire, au terme des trois années d'occupation nazie, les Républiques baltes devenant Républiques Socialistes Soviétiques.

Pendant ce temps, les pays libres restent indifférents au drame balte, indifférence que le sacrifice de Romas Kalanta, qui s'immole par le feu en 1972, ne parvient pas à ébranler.

Et pourtant, ni la France, ni les Etats-Unis, ni la Grande-Bretagne n'avaient reconnu l'annexion soviétique !

Aussi, lorsque les peuples, opprimés depuis près de 50 ans, élisent aux Soviets Suprêmes une majorité nationaliste, ce qui tenait du miracle, puis quand tour à tour, les trois pays proclament leur indépendance, pouvait-on s'attendre à ce que les pays démocratiques leur apportent immédiatement leur soutien. Ce ne fut hélas pas le cas ! Il ne fallait surtout pas gêner Gorbatchev...

Cette attitude timide, les grands principes étant provisoirement "mis au vestiaire" au nom de la realpolitik et du maintien des grands équilibres mondiaux, a culminé lors de la Conférence sur la Sécurité et le Développement en Europe (CSCE) qui s'est tenue à Paris, les 20-21 novembre 1990.

Invités officiellement par le Gouvernement français en tant qu'observateurs, ministres et parlementaires lituaniens, lettons et estoniens ont été priés de quitter la salle de conférence où on venait de les installer : Gorbatchev avait froncé le sourcil et la France s'était inclinée.

Les pays démocratiques n'étaient pas au rendez-vous.

Heureusement, quelques sénateurs français, avec la caution morale du président du Sénat - et quelques députés - ont accueilli les trois Délégations déçues, décontenancées et blessées dans leur amour-propre national.

De cette époque, datent les amitiés qui, nouées dans l'épreuve, résisteront au temps et connaîtront d'heureux et efficaces développements.

Neuf mois plus tard, quelques semaines suffiront à bouleverser le paysage politique. Le putsch manqué et l'implosion que connaît l'Union Soviétique précipitent une évolution dont les responsables baltes savaient qu'elle était inéluctable.

L'indépendance des trois Républiques est enfin reconnue. A quelques jours près, cette indépendance a failli être reconnue par l'URSS avant qu'elle ne le soit par la France et les pays occidentaux ! (la CEE a reconnu l'indépendance, le 27 août ; l'URSS, le 6 septembre).

*
* *

Et maintenant ? Tout est à faire et les Français, amis des peuples baltes, ont du pain sur la planche : aider à la reconstruction de l'économie - les Républiques baltes ne manquent ni d'atouts (3) ni de courage -, développer des programmes en matière de formation, des échanges culturels, participer à la mise en œuvre d'une politique pour l'environnement, contribuer au renouveau de la

francophonie...

Pour ce faire, les relations institutionnelles seront nécessaires, mais insuffisantes. Des relais, informant les Français de la situation dans laquelle se trouvent ces pays, mobilisant les bonnes volontés, favorisant les initiatives individuelles et collectives, sont indispensables. Des Associations régionales, à l'exemple de l'Association Lorraine-Pays Baltes, créée récemment à Nancy, peuvent y contribuer.

Il y a tant de choses à faire, dans tant de pays du monde, tant d'égoïsme, mais aussi tant de générosité... Les peuples baltes ont seulement besoin d'un coup de main. Ne le leur refusons pas.

Claude HURIET
Sénateur de Meurthe-et-Moselle
Président du Groupe d'Amitié
France-Pays Baltes du Sénat

(1) A l'invitation de Vytautas Landsbergis, alors président du Conseil Suprême de Lituanie, je me suis rendu en Lituanie avec deux députés, début mars 1991, pour une période de quatre jours. Cette délégation a participé à la célébration du premier anniversaire de la restauration de l'indépendance.

(2) Pascal LOROT - "Les Pays Baltes" - Ed. PUF - "Que sais-je ?", 1991.

(3) Pour les trois Républiques le PNB est plus élevé que dans les Républiques Soviétiques et il existe dans ces pays une base industrielle solide.

L'EUROPE MONÉTAIRE : DU "SYSTÈME" A "L'UNION" ?

par Pierre MILLET

Jacques Rueff déclarait en 1949 que l'Europe se ferait par la monnaie ou ne se ferait pas.

Pourtant, le Traité de Rome créant en 1957 la Communauté Economique Européenne (CEE) était presque muet sur le sujet.

Et sa mise en œuvre ne s'est accompagnée que sporadiquement de projets visant à instituer une union monétaire vers laquelle le système monétaire européen (SME) fonctionnant depuis 1979 est souvent présenté comme une première étape.

La genèse de ce système et les positions des principaux Etats membres à son égard éclairent les conditions de son fonctionnement.

Elles empêchent du même coup de conclure au caractère irréversible des progrès réalisés dans la coordination des politiques économiques et monétaires, et plus encore de prédire le franchissement du pas décisif que serait l'application du Plan Delors.

I - LA DIFFICILE GENÈSE DU SME

Les projets antérieurs au SME

Le Traité de Rome et les premiers projets

Le Traité de Rome fut signé à une époque où l'Union Européenne des Paiements (UEP) avait permis de rétablir la convertibilité des monnaies européennes et où Banques Centrales et Ministres des Finances avaient pleine confiance dans le cadre mondialiste du Fonds monétaire international (FMI) qui a leur préférence naturelle.

C'est pourquoi quelques-uns seulement de ses articles concernent des problèmes monétaires, d'une part pour prescrire la libération des mouvements de capitaux dans la mesure nécessaire au fonctionnement du marché commun, d'autre part pour prévoir la possibilité de concours mutuels et d'actions concertées, sur avis d'un

Comité monétaire consultatif, lors de difficultés ou de menaces graves affectant la balance des paiements d'un Etat membre.

Pendant les premières années d'application du Traité et compte tenu de la présence du général de Gaulle à l'Elysée, les gouvernements s'estimaient déjà bien satisfaits d'avoir réussi à mettre en place une Union douanière sans qu'il soit question d'envisager les abandons visibles de souveraineté qu'implique une intégration économique plus poussée.

Je m'en aperçus personnellement aux réactions affligées de Robert Marjolin, le membre français de la Commission chargé des affaires économiques et financières, et de Bernard Clappier, alors Directeur des relations économiques extérieures, devant la naïveté que j'avais eue, au début des années 60, de leur proposer de profiter des marchandages franco-allemands auxquels donnaient lieu les négociations Kennedy pour mettre au point un mécanisme assez modeste, précisant un peu les conditions du concours mutuel et qui, selon les termes, de ces deux grands dirigeants, comportait le risque d'imposer aux Français les mêmes efforts qu'aux Allemands pour lutter contre l'inflation !

Dans un mémorandum de 1962, la Commission crut cependant pouvoir préconiser une plus grande coordination des politiques économiques, financières et monétaires des Etats membres afin de maintenir la fixité des changes à laquelle paraissait devoir contraindre l'unicité des prix dans la politique agricole commune qui, entre parenthèses, impliquait un sérieux abandon de souveraineté.

Mais l'imagination des experts inventa les montants compensatoires positifs et négatifs. Et la seule suite donnée au mémorandum de la Commission fut la création en 1964 de divers comités : comité des gouverneurs des Banques Centrales, comité de politique budgétaire et comité de politique économique à moyen terme, entre autres.

Concertation plus apparente que réelle !

Car la prise de conscience de la nécessité d'une solidarité monétaire à l'intérieur de la Communauté, dont témoignent les *rapports de Robert Triffin* ou de *Karl Schiller* ainsi que les *deux plans Barre* (Raymond Barre était alors le second membre français de la Commission) n'empêcha pas les gouvernements, durant toute cette période, de continuer d'agir de manière unilatérale.

La Commission fut à peine avisée, aussi bien quand la RFA et les Pays-Bas réévaluèrent en 1961 que lorsque, en 1969, la France dévalua et restaura le contrôle des changes, nonobstant les stipulations du Traité.

Le meilleur sort réservé au *Plan Werner* (du nom du Premier Ministre luxembourgeois) par les Conseils des ministres de février et mars 1971 tint à la souplesse qu'il ménageait en prévoyant la réalisation en trois étapes d'une Union monétaire complète.

La première étape, qui devait se dérouler de 1971 à 1974, portait davantage sur la coordination des politiques économiques et financières que sur des mesures proprement monétaires.

Le passage à la seconde étape, instaurant un Fonds Européen de coopération monétaire, et, a fortiori, à la troisième, instituant un système communautaire des Banques Centrales sur le modèle du "Federal Reserve System" des Etats-Unis était subordonné, selon l'exigence allemande, à la constatation par le Conseil des ministres que les conditions d'un tel changement institutionnel fussent réunies.

Le "Serpent"

La désorganisation du système monétaire international consécutive à la suppression de la convertibilité du \$ en or par le Président Nixon le 15 avril 1971 obligea à constater qu'elles ne l'étaient pas.

Mais, en même temps qu'elle gelait l'application du Plan Werner, elle relança les projets monétaires de la CEE.

Pour tenter de replâtrer le système de Bretton Woods, l'*accord du Smithsonian Institute du 18 décembre 1971* décidait en effet non seulement un réaménagement général des parités, mais également un élargissement de 1 à 2,25 % des marges de fluctuation de part et d'autre du \$, faisant ainsi passer la fourchette de variation autorisée à 4,5 % par rapport à la monnaie américaine, et par conséquent à 9 % entre monnaies européennes.

Un tel écart aurait condamné le principe même de l'unicité des prix agricoles, dont les montants compensatoires ne sont qu'un palliatif limité et temporaire.

C'est pourquoi le Conseil des ministres de mars 1972 demanda aux gouverneurs des Banques Centrales des Etats Membres de "réduire à 2,25 % l'écart susceptible de séparer à chaque instant la monnaie communautaire la plus appréciée de la monnaie communautaire la moins appréciée".

L'*accord de Bâle du 24 avril 1972* répondit à cette demande en donnant naissance au "Serpent" qui, à l'origine, poursuivait en réalité deux objectifs :

- celui d'empêcher le dollar de s'apprécier ou de se déprécier de plus de 2,25 % par rapport aux monnaies européennes, en restant, comme on disait, dans le "tunnel", par des interventions des Banques Centrales en monnaie américaine ;

- et celui de contenir dans la limite de 2,25 % l'écart entre deux monnaies européennes, en restant ainsi dans le "serpent", par des interventions concertées des Banques Centrales sur les monnaies communautaires qui tendraient à diverger.

Pour faire face à ces engagements, un système de règlement intra-européen, avec octroi possible de crédits à court terme, était prévu. Il fut consacré lors de la conférence au Sommet de Paris, d'octobre 1972, par l'institution du FECOM (Fonds Européen de Coopération Monétaire), qui, sans disposer toutefois de réserves propres, se voyait assigner une triple mission :

- assurer la concertation entre les Banques Centrales lors de leurs interventions pour faire respecter les marges restreintes ;

- substituer aux règlements bilatéraux le règlement multilatéral des soldes entre Banques Centrales par l'intermédiaire du Fonds ;

- gérer les crédits de soutien monétaire à court terme entre Banques Centrales.

L'objectif initial de rester dans le "tunnel" apparut rapidement hors de portée et devint sans objet après la décision prise par le Président américain en 1973 de faire flotter le dollar.

Le fonctionnement du "serpent" proprement dit n'en fut pas pour autant rendu plus facile.

La spéculation suscitée par les fluctuations du dollar fut en effet exacerbée par les conséquences, différentes suivant les pays, du choc pétrolier et plus généralement par les divergences de taux d'inflation.

Malgré quatre réévaluations du Deutschemark et des fréquents réajustements de parité des autres monnaies, les livres sterling et irlandaise, la lire italienne, la couronne suédoise et le franc français durent se retirer du système qui, après 1976, n'était plus qu'un "mini-serpent".

En tirant alors les conclusions, le *rapport de Léo Tindemans*, et celui de *Robert Marjolin*, constatèrent, à l'évidence, qu'il était illusoire de se limiter à imposer des obligations de politique monétaire extérieure, et que le succès d'une coopération monétaire sur les taux de change exigeait à la fois d'être complétée par un minimum de contraintes en matière de politique budgétaire et financière interne, et d'être renforcée par la mise en commun, au sein du FECOM, d'une partie des réserves des Banques Centrales.

Ces rapports demeurèrent sans suite jusqu'à l'initiative franco-allemande de 1978, donnant naissance au SME.

Les intérêts divergents des États membres

La lenteur de la progression de l'idée monétaire européenne s'explique clairement lorsqu'on analyse le comportement de quelques pays membres de la CEE vis-à-vis du projet de système monétaire européen.

Un paradoxe : l'initiative franco-allemande d'instituer le SME

Jean Giraudoux aurait sans doute pu donner une suite à *Siegfried et le Limousin* pour psychanalyser les comportements économiques, qu'on aurait pu difficilement imaginer plus divergents, du couple franco-allemand, pourtant animateur incontesté de la construction européenne depuis plus de trente ans.

Poids de l'histoire ! Les Allemands ont été et à jamais marqués par l'hyperinflation consécutive à leur défaite de 1918, dont les conséquences matérielles et morales ne furent pas pour rien dans l'avènement du nazisme.

Les Français, au contraire, demeuraient obnubilés par le souci de ne plus revoir les taux de chômage atteints dans la période d'entre les deux guerres.

On comprend ainsi qu'à la fin des années 40, la première préoccupation du Chancelier allemand, comme déjà de la République de Weimar, ait été de rétablir une monnaie saine en contrôlant le volume de son émission, tandis que celle du gouvernement français était de reconstruire une industrie lourde par un plan d'équipement ouvertement financé par l'inflation.

On s'explique également que, devant les désordres monétaires et la récession provoqués par l'abandon du système de Bretton Woods et par les chocs pétroliers, la préférence soit allée, en France, vers une doctrine de changes fixes lui permettant de chercher simplement à contenir la hausse des prix au niveau de la moyenne des taux d'inflation de ses partenaires commerciaux, c'est-à-dire de ne pas faire plus mal qu'eux, suivant l'expression de Valéry Giscard d'Estaing, tandis que l'Allemagne voyait dans les changes flottants le meilleur moyen de préserver son équilibre interne.

Le Président de la Bundesbank ne pouvait pas être plus clair à cet égard, en déclarant au cours même des négociations sur le projet de création d'une zone européenne de stabilité monétaire : "Il faut qu'on sache bien que la stabilité des prix en Allemagne a la priorité sur les taux de change fixes. Chez les Allemands, l'inflation ne recueille aucun soutien".

Compte tenu de cette divergence de fond, l'initiative franco-allemande présentée conjointement en 1978 par Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt en vue de constituer le SME pouvait apparaître tout à fait surprenante.

En réalité, pour le Président français, la discipline externe attendue de l'adhésion à un régime de changes

Une initiative paradoxale, mais heureuse.

stables apparaissait non seulement comme un garde-fou utile pour limiter les tendances habituelles à la facilité des administrateurs et des chefs d'entreprises, mais comme le complément indispensable au programme de Raymond Barre de rupture avec le régime de contrôle des prix et d'économie dirigée pratiqué constamment depuis des décennies.

Pour le chancelier Schmidt, et en dépit des oppositions qui se manifestaient à l'égard du projet de SME tant au Parlement et dans les milieux financiers qu'au sein de la Bundesbank (BUBA), le souci politique de la République Fédérale, jusque-là constamment manifesté, de maintenir des relations privilégiées avec les Etats-Unis a sans doute alors été quelque peu amoindri par le recul de la puissance américaine et par une chute du dollar qui plaçait le DM en première ligne pour jouer le rôle d'instrument de réserve.

M. Jenkins, alors Président de la Commission Européenne, avait bien résumé, dans son discours de Bonn de décembre 1977, les deux seules options qui s'offraient alors à l'Allemagne : "Ou bien accepter la théorie dite de la locomotive, lui donnant la responsabilité principale de la reprise mondiale et accroissant plutôt que diminuant sa vulnérabilité envers les erreurs de gestion de l'administration américaine, ou bien participer à la construction communautaire".

Le Chancelier Schmidt choisit ce qui lui parut le moindre mal.

L'entrée en vigueur du SME, décidée pour le 1^{er} jan-

vier 1979 par le Conseil des ministres des 4-5 décembre 1978, fut cependant retardée jusqu'au 13 mars par suite des exigences formulées le 19 décembre, à la réunion des ministres de l'agriculture, par Pierre Méhaignerie concernant les montants compensatoires monétaires, dont la suppression progressive supposait une augmentation régulière des prix agricoles pour les années suivantes.

Un compromis franco-allemand acceptant cette perspective se heurta à l'obstruction des représentants du Royaume-Uni qui y virent une raison supplémentaire de ne pas participer au nouveau système.

Les réticences britanniques à l'encontre du SME

La position britannique vis-à-vis du SME ne peut non plus faire abstraction de l'histoire de ce pays.

C'est seulement le 1^{er} janvier 1973, après avoir animé impérialement pendant trois siècles un système extra-européen, que le Royaume-Uni a rejoint un grand ensemble économique en adhérant au Marché Commun.

Ses intérêts commerciaux en dehors de l'Europe sont encore très importants ; et, malgré les dispositions prises en 1977 pour réduire le montant considérable des balances sterling dans les réserves publiques des pays du Commonwealth en proposant de les convertir en obligations spéciales libellées en devises, le rôle résiduaire du sterling comme monnaie de réserve lui confère une grande vulnérabilité aux mouvements spéculatifs.

L'importance financière de la place de Londres que les organismes bancaires et d'assurances s'efforcent de conforter par la qualité de leurs services ne fait enfin qu'accroître la sensibilité de la devise britannique aux anticipations de change et aux écarts de rendement.

Ce contexte "mondialiste" explique le peu d'attrait qu'éprouvent d'ailleurs généralement les grands argentiers britanniques pour toute solution "régionale".

Plus qu'aucun autre, par expérience, le Chancelier de l'Echiquier, M. Callaghan, était certes conscient des difficultés résultant des fluctuations anarchiques de taux de change et des mouvements erratiques de capitaux d'un actif de réserve à un autre.

Mais, à la différence du Chancelier Allemand, Helmut Schmidt, il préférait à un retour aux changes fixes dans un cadre régional présentant une teinture anti-dollar, une solution multilatérale au sein des institutions internationales existantes, en particulier du FMI, où la participation américaine pouvait être garantie et où l'influence anglaise était relativement plus grande qu'à l'intérieur de la CEE.

La répugnance envers une solution européenne ne pouvait qu'être renforcée par la crainte de recommencer l'expérience malheureuse du début des années 70. Confrontée à la décision américaine de rendre le \$ inconvertible, la Grande Bretagne avait alors affirmé son intention d'appliquer les accords de Bâle sur le "serpent" sans attendre son entrée dans la CEE ; mais, de peur

d'épuiser en vain son stock de réserves pour lutter contre la vague de défiance provoquée quelques jours plus tard par l'aggravation du déficit commercial et une grève des dockers, elle avait dû prendre la décision de faire flotter isolément la £ pendant un certain temps.

Les Anglais redoutaient de devoir de nouveau puiser dans leurs réserves de change, comme en 1972, et de ne pas pouvoir sauvegarder la compétitivité des prix de leurs produits.

D'après les calculs monétaires effectués par le Trésor, l'hypothèse d'un maintien de la parité de la £ avec le DM aurait eu des implications apocalyptiques : restrictions budgétaires draconiennes, baisse du PIB de 10 % en 1982 par rapport au niveau escompté, augmentation du chômage et troubles sociaux.

C'est pourquoi le Chancelier Healey posa les quatre conditions que devait remplir le SME pour être acceptable :

- Il devait pouvoir accueillir tous les membres de la Communauté en tenant compte de la divergence existant dans leur situation économique, dont une meilleure convergence serait assurée par des transferts nets effectués des pays les plus riches aux pays les plus pauvres ;

- Il devait laisser aux gouvernements la possibilité, en accord avec leurs partenaires, de modifier les taux de change en cas de difficultés économiques graves et durables, en vue de rétablir l'équilibre de la balance des paiements ;

- Sa viabilité financière exigeait de disposer de fonds suffisants pour intervenir sur les marchés monétaires et sur les marchés des changes par la mise en place, parallèle au système de change, d'un système de réserves et de règlements adéquat ;

- Son établissement ne devait pas se faire au détriment de quelque autre monnaie et son fonctionnement devait être compatible avec les règles du FMI.

C'est à cet ensemble de conditions que se référèrent les Britanniques pour justifier leur refus de participer au système proposé, d'ailleurs techniquement imparfait à leurs yeux, et peu compatible avec la politique agricole commune (PAC) alors pratiquée.

Le Gouvernement conservateur, venu au pouvoir deux mois après l'entrée en vigueur du SME, adopta la même attitude, mais annonça toutefois sa décision de participer au système de réserves du SME en déposant 20 % de ses avoirs en or et en \$ auprès du FECOM.

Ce refus fut justifié ultérieurement par le rôle singulier de pétro-devise acquis par la £ avec le gonflement des recettes pétrolières de la Mer du Nord, et les effets rigoureux inverses qu'avaient sur la balance des paiements de la Grande Bretagne et sur celle des autres pays membres les fluctuations des cours du brut.

En réalité, le motif essentiel de la position britannique fut toujours la volonté d'indépendance que Margaret Thatcher reconnut clairement en novembre 1987 : "Etre

liés au DM serait trop déflationniste et contraindrait l'économie du Royaume Uni".

Le développement de plus en plus prédominant des échanges avec les pays de la CEE, la diminution des recettes pétrolières de la Mer du Nord, et la crainte de ruiner par un regain d'inflation à deux chiffres les efforts entrepris pour rendre à la City sa vocation de grande place financière internationale, ont sans doute pesé dans la soudaine volte-face du Premier Ministre Britannique, le 5 octobre 1990, décidant de faire entrer la £ dans le SME.

"Seul l'avenir dira s'il s'agit d'un ralliement aux objectifs de l'Union ou d'une mesure qui tiendrait lieu de prétexte pour en retarder l'évolution", commenta Jacques Delors, Président de la Commission, et principal auteur du rapport sur l'Union économique et monétaire présenté au conseil de Madrid en juin 1989.

II - LE SME : UN PAS VERS L'UNION MONÉTAIRE, MAIS NON DÉCISIF

Fonctionnement du SME

L'organisation du SME tend à porter remède à certaines faiblesses du "Serpent".

- par l'introduction d'une monnaie de compte de type "panier", l'ECU, dont les variations reflètent l'évolution moyenne de l'ensemble des monnaies des pays membres,

- par la mise en place de mécanismes d'intervention et de règlements traduisant un compromis entre les pays à monnaie forte et les autres.

L'Ecu

L'introduction de "l'Européan Currency Unit", dont l'appellation a l'avantage de se prononcer, en abrégé, ECU, représente la première innovation.

C'est une unité dont la valeur est calculée, chaque jour, sur la base d'un panier des monnaies des pays membres de la CEE (même s'ils ne participent pas au mécanisme d'intervention), affectées d'une pondération.

Cette pondération était à l'origine de 33 % pour le DM, 19,8 % pour le FF, 13,3 % pour la £, 10,5 % pour le florin, 9,5 % pour la lire, 9,2 % pour le FB, et des pourcentages moindres pour les autres monnaies.

Elle s'est modifiée depuis 1979 en fonction des ajustements de parité, qui ont accru le poids des monnaies fortes, DM et florin.

L'Ecu se voit assigner, à des degrés divers, les trois fonctions traditionnelles d'une monnaie :

- unité de compte et de référence pour la comptabilisation des opérations et la détermination des cours pivots et de l'indicateur de divergence,

- moyen de règlement pour l'apurement des actifs à court terme accordés par une Banque Centrale à une autre,

- instrument de conservation de la valeur pour le

libellé des créances et des dettes dans la mesure où il partage le risque de change entre créanciers et débiteurs.

Les mécanismes d'intervention et de règlement

Mais c'est surtout le rôle de l'Ecu dans le dispositif d'intervention dont l'apparente complexité mérite d'être analysée parce qu'elle témoigne de la divergence persistante des comportements entre les pays "vertueux" et les autres.

La solution de ce différend sur le rôle de l'Ecu dans l'obligation d'intervention fut trouvée dans un compromis consistant à conserver le système des grilles de parités bilatérales, mais à lui adjoindre un indicateur de divergence qui, lui, est déterminé par rapport à l'Ecu.

Chacune des monnaies entrant dans le "panier" servant à définir l'Ecu est elle-même définie vis-à-vis de l'Ecu par un *taux pivot*. La comparaison, pour deux monnaies données, de leurs taux pivots respectifs permet de connaître leurs taux de change bilatéraux : sont autorisées, pour chaque monnaie, de part et d'autre du taux ainsi déterminé, des marges de fluctuation égales à 2,25 %, sauf exception pour quelques monnaies plus faibles.

L'indicateur de divergence mesure l'écart entre l'évolution du taux de change de chaque monnaie et celle de la moyenne communautaire, que reflète le cours de l'Ecu.

Un seuil de divergence, fixé à 75 % de l'écart maximal de divergence calculé en affectant la marge de fluctuation de 2,25 % de la pondération de la monnaie dans l'Ecu, permet d'identifier le pays dont la monnaie diverge en l'obligeant à intervenir avant que n'aient été atteintes les limites de fluctuation.

L'acceptation par le Président Giscard d'Estaing de ce compromis qui, sur le fond, faisait tout de même la part belle aux thèses allemandes, fut facilitée par les concessions qu'il obtint du Chancelier Schmidt sur les mécanismes de règlement et de crédit.

Le fait que chaque Banque Centrale ait déposé 20 % de ses réserves en or et en dollars auprès du FECOM, qui, en contrepartie, la crédite en Ecus, n'a certes pas modifié réellement les mécanismes de comptabilisation et de règlement des créances et des dettes entre Banques Centrales.

Par contre, le dispositif de crédit, de portée très modeste, qui existait dans le "Serpent", a été sensiblement renforcé.

La durée des facilités de paiement a très court terme que s'accordent mutuellement les Banques Centrales a été portée à 45 jours fin de mois.

Le soutien monétaire à court terme, d'une durée de 3 mois renouvelable deux fois, peut prolonger ces facilités en mobilisant entre les Banques Centrales un montant maximum de 14 milliards d'Ecus.

Des prêts à moyen terme, d'une durée de 2 à 5 ans, qui correspondent au concours mutuel prévu de l'article 108 du Traité en cas de difficultés graves de balance des

paiements d'un pays membre, peuvent être accordés, *conditionnellement*, à ce pays, à concurrence de la moitié d'un plafond global de 11 milliards.

Enfin, des emprunts communautaires peuvent être émis au profit d'Etats membres en difficultés pour un montant maximal de 6 milliards d'Ecus.

Résultats obtenus

Les conditions mêmes de création du SME et les ambiguïtés entretenues sur le rôle de l'Ecu ne permettent pas de considérer sa mise en place comme une première étape décisive vers une véritable Union monétaire.

Les fluctuations considérables des cours de l'or et du dollar depuis la mise en place du Système, conséquence inéluctable du désordre monétaire international auquel il n'a toujours pas été porté remède, ont rendu pratiquement incontrôlable le volume de la création d'Ecus.

Les interventions de change intramarginales qui auraient dû s'effectuer en principe dans la monnaie des pays membres avec comptabilisation au FECOM ont continué de se faire le plus souvent en dollars, parce que l'autorisation exigée pour utiliser la monnaie d'un partenaire à l'intérieur des marges n'est pas nécessaire s'agissant du dollar.

Et l'emploi de l'Ecu pour régler les positions nettes est resté très restreint, la méthode de la moyenne arithmétique des taux d'escompte de toutes les Banques Centrales de la CEE pour fixer le taux d'intérêt dû par l'utilisateur au détenteur net ne permettant pas de dégager un différentiel d'intérêt positif par rapport au dollar.

De même les déficits de balance des paiements ont été financés pour l'essentiel par des emprunts internationaux et non par prélèvement sur les réserves, au titre du concours financier à moyen terme.

Mais le SME a incontestablement marqué un progrès par rapport au "serpent".

L'usage de l'Ecu sur le marché s'est développé plus qu'il n'était attendu.

Il était normal que les institutions communautaires utilisent elles-mêmes l'Ecu pour la comptabilisation et le règlement de leurs opérations financières (budget de la Commission et des Fonds, prélèvements CECA, prêts de la BEI).

Moins prévisible au départ, son acclimatation dans les entreprises s'explique par des avantages de stabilité et de neutralité particulièrement attrayants dans les pays, comme l'Italie ou la France, dont la monnaie était relativement faible.

Le libellé en Ecu, parce que sa valeur dépend d'un "panier" de monnaies, partage en effet le risque de change et évite aux entreprises exportatrices vers des pays tiers d'avoir à se couvrir à terme.

Le fait que l'Ecu bénéficie d'une infrastructure bancaire et financière complète, de cotations à terme et au comptant, d'un marché monétaire pour toutes les

échéances, d'un marché inter-bancaire actif et d'une compensation, permet d'offrir aux trésoriers d'entreprises des placements à court terme en Ecus sous forme de comptes à terme, de bons de caisse ou de SICAV de trésorerie, et de financer par des crédits à court terme les opérations de commerce extérieur.

Certes, l'objectif principal du SME - éviter de trop fréquents changements de parité entre monnaies européennes - n'a pas été atteint. En 12 ans, le nombre de changements de parité a été de 12, soit en moyenne 1 par an. Ainsi, le DM en a connu 7, tous en hausse - le FF, 5, dont 4 en baisse. Mais la plupart sont intervenus après une baisse du \$.

Et d'autres facteurs ont joué, dont le principal a été le différentiel d'inflation entre pays membres.

Celui-ci a été particulièrement élevé en 1982, quand, dans une conjoncture mondiale déprimée par le second choc pétrolier, le premier gouvernement Mauroy a cru pouvoir mener une politique économique de relance, à contre-courant de celle de tous les autres pays.

D'aussi nombreux réalignements ne pouvaient manquer de rendre impossible la suppression des montants compensatoires monétaires appliqués aux échanges de produits agricoles, dont la France avait fait la condition de son adhésion au système.

Leur calcul a, seulement, été un peu simplifié depuis 1979. Il n'existe plus aujourd'hui que des montants compensatoires positifs et un plan prévoit leur résorption d'ici 1993.

En attendant, ils ont continué d'alourdir la gestion de la politique agricole commune, périodiquement confrontée à la nécessité d'instituer de nouveaux montants compensatoires avant même parfois d'avoir réussi à démanteler les anciens.

De sorte qu'il faut bien parler d'une dualité de taux de change - et même d'une pluralité, puisque l'importance de ces montants diffère selon les produits - comme celle que l'on dénonçait autrefois à juste titre dans certains pays à contrôle des changes.

Mais, grâce au SME, les procédures de décision sont devenues plus collectives. Les ajustements des taux-pivots ne sont plus comme naguère de simples ratifications de décisions unilatérales.

Le fait que les changements de parité décidés aient été souvent différents des objectifs initiaux traduit d'ailleurs bien une perte d'indépendance de la gestion du change.

Il faut par ailleurs se demander quelle aurait été l'amplitude des fluctuations de change en l'absence de SME. Question théorique à laquelle il est naturellement bien difficile de répondre.

Les deux seules constatations que l'on puisse faire en ce qui concerne les taux de change nominaux, sont :

- d'une part que la volatilité des cours de change intra-communautaire a diminué depuis 1979, que l'on

prenne des données hebdomadaires, mensuelles ou trimestrielles,

- et d'autre part, que les modifications des taux pivots à l'intérieur du SME ont été d'une ampleur modeste comparées aux variations du taux de change de chaque monnaie par rapport au dollar.

En outre - c'est une certitude - le fonctionnement du SME a permis, entre la France et l'Allemagne notamment, une meilleure convergence des politiques économiques et, par voie de conséquence, l'atténuation ou la suppression des différentiels d'inflation.

En l'absence même d'institutions communautaires dotées d'un pouvoir de contrôle et de régulation des politiques monétaires et financières nationales, la nécessité d'une évolution parallèle des taux d'inflation s'est imposée comme la condition incontournable de la stabilité des changes.

Ainsi, le gouvernement britannique avait subordonné l'entrée de la £ dans le mécanisme de change, intervenue effectivement le 5 octobre 1990 avec une marge de fluctuation autorisée de 6 %, à la condition d'avoir un taux d'inflation aligné sur le taux communautaire moyen.

A l'heure actuelle, en définitive, les monnaies de 8 Etats membres de la CEE soumises au mécanisme de change du SME avec une bande de fluctuation de 2,25 %, et de deux autres, la £ et la peseta, avec une bande de 6 %, tandis que, pour les monnaies du Portugal et de la Grèce, l'indication des taux pivots et des marges d'intervention demeure théorique.

Il serait cependant risqué de déduire de cette consolidation du SME qu'elle augure avec certitude de la constitution d'une véritable Union monétaire selon le Plan Delors.

III - VERS L'UNION MONÉTAIRE ?

Les Etats membres ont réitéré à plusieurs reprises l'intention exprimée dès 1969 par les chefs d'Etat et de Gouvernement, réunis à La Haye, d'arrêter un plan en vue de la création par étapes d'une Union économique et monétaire.

Sans s'attarder plus longtemps à la Résolution du Conseil européen de 1978 qui assignait au SME une seconde étape comportant la création d'un Fonds monétaire européen, le *Conseil de Hanovre de 1988* a manifesté l'ambition d'aller très au-delà de ce système en confiant à un Comité présidé par Jacques Delors "la mission d'étudier et de proposer les étapes concrètes devant mener à l'Union économique et monétaire".

Un an plus tard, *sur la base du rapport Delors*, le *Conseil Européen de Madrid* décrétait que la première étape de l'Union débiterait le 1^{er} juillet 1990 et demandait que soient préparés les changements du Traité nécessaires pour les étapes 2 et 3.

Ces changements doivent être examinés au cours de la Conférence intergouvernementale de décembre 1991.

Les propositions du Plan Delors

Les propositions de la Commission du 21 août 1990 reprennent tout naturellement le schéma du rapport Delors qui, pour des raisons didactiques, traite distinctement de l'Union économique et de l'Union monétaire, bien qu'elles fassent partie d'un tout et doivent être réalisées en parallèle.

L'Union économique

Au-delà de la réalisation du marché intérieur prévu par l'Acte unique, le bon fonctionnement de l'Union économique exige à la fois une meilleure coordination des politiques communautaires dans le domaine régional et structurel.

- L'évolution des conditions macro-économiques continuerait d'être déterminée pour la plus grande part, même au stade final de l'Union, au niveau national ou local : négociations salariales, composition des dépenses publiques, régimes de sécurité sociale...

Il conviendrait donc que la Communauté soit en mesure d'évaluer la compatibilité des évolutions dans les différents pays au regard des objectifs communs, notamment de stabilité des prix, et de formuler des orientations pluriannuelles de politique économique.

L'expérience ayant par ailleurs montré les limites d'une coopération volontaire en matière budgétaire, le Traité devrait poser explicitement deux règles contrai-

*Jacques Delors : des propositions concrètes
pour réaliser l'Union économique et monétaire.*

gnantes limitant les déficits budgétaires :

1 - Pas de financement monétaire des déficits publics ni d'accès privilégié des autorités publiques au marché pour le placement de la dette publique ;

2 - Pas de renflouement automatique, en ce sens qu'en cas de déséquilibre la dette publique d'un pays ne pourrait bénéficier, ni de la part de la Communauté, ni de celle d'un autre Etat membre, d'aucune garantie inconditionnelle.

- Pour assurer que les effets bénéfiques de l'Union soient ressentis dans l'ensemble de la Communauté et contribuent à sa cohésion économique et sociale, il est d'autre part proposé :

. d'instituer un mécanisme de soutien financier spécifique, qui serait mis en œuvre en cas de difficultés économiques majeures survenant dans un ou plusieurs Etats membres ou lorsque la convergence économique nécessiterait un effort particulier de la Communauté parallèlement aux stratégies nationales d'ajustement,

. de renforcer encore les instruments communautaires de politiques régionales et structurelles, qui ont fait l'objet en février 1988 d'importantes mesures de développement et de réorganisation : doublement des fonds structurels d'ici à 1993, accent mis sur le financement de programmes plutôt que de projets, et établissement d'une nouvelle forme de partenariat entre la Communauté et les Régions bénéficiaires.

L'insertion dans le Traité de dispositions spécifiques conférant une base juridique à l'action communautaire en ce qui concerne les grandes voies routières et les chemins de fer, les télécommunications et les réseaux de distribution de l'énergie, pourrait améliorer la circulation des biens et services et de l'information à l'échelle européenne.

L'Union monétaire

Comme le précisait le rapport Werner de 1970, une Union monétaire suppose la réunion de trois conditions :

- la garantie d'une convertibilité totale et irréversible des monnaies entre elles,

- la libération complète des mouvements de capitaux et l'intégration complète des marchés bancaires et autres marchés financiers,

- l'élimination des marges de fluctuation et la fixation irrévocable des taux de change.

Les deux premières conditions sont déjà remplies ou le seront avec l'achèvement du programme du marché intérieur, mais la troisième est évidemment la plus importante.

Bien qu'elle ne soit pas inhérente au concept d'Union monétaire - ainsi qu'on l'a vu par exemple dans l'Union Latine -, l'adoption d'une monnaie unique est préconisée par la Commission pour des raisons à la fois économiques, psychologiques et politiques. Elle consacrerait clairement en effet l'irréversibilité du passage à l'Union

monétaire, faciliterait beaucoup la gestion monétaire de la Communauté et éviterait les coûts de transaction de la conversion des monnaies.

Actuellement panier des différentes monnaies nationales, l'Ecu a vocation à devenir cette monnaie unique, et sa désignation explicite comme telle après la fixation des parités stimulerait d'ores et déjà son usage plus fortement que l'impulsion qu'il devrait recevoir des pouvoirs publics sous diverses formes :

- levée des obstacles juridiques et réglementaires à son usage dans les contrats privés,

- généralisation de son usage dans le fonctionnement des institutions, y compris dans le système de ressources propres,

- accroissement de son usage dans les opérations des banques centrales et dans leurs interventions sur les marchés des changes,

- développement de son usage dans l'émission des titres publics et les opérations de la dette publique.

La Commission exclut cependant une stratégie de monnaie parallèle qui consisterait à faire perdre rapidement à l'Ecu son caractère de panier de monnaies et à l'émettre de façon autonome parallèlement aux monnaies nationales qu'il concurrencerait.

Le rapport Delors a rejeté à juste titre un tel apprentissage pragmatique de l'Union monétaire, en raison du danger que comporterait pour la stabilité des prix une source supplémentaire de création monétaire sans lien précis avec l'activité économique, et des risques que ferait courir l'application, dans un sens ou dans l'autre, de la loi de Gresham selon laquelle "la mauvaise monnaie chasse la bonne".

Le processus de réalisation de l'Union monétaire se déroulerait en trois étapes :

- La première, engagée depuis le 1^{er} juillet 1990 devrait permettre d'atteindre un degré élevé de convergence économique, de renforcer la coordination des politiques monétaires et de promouvoir le rôle de l'Ecu.

- La seconde devait débiter le 1^{er} janvier 1993, coïncidant ainsi avec l'unification du marché intérieur. Ce serait une phase de préparation technique et juridique intensive avec la mise en place de la seule institution nouvelle nécessaire : le Système Européen de banques centrales, ou EUROFED, dont les caractéristiques (notamment l'indépendance), les tâches et l'organisation seraient énoncées dans le traité et complétées dans ses statuts, annexés au Traité.

- La date de passage à la troisième étape n'est pas précisée et ferait l'objet d'un accord politique au sein du Conseil Européen, sur la base d'une évaluation des résultats atteints durant la transition, en matière d'intégration du marché, de convergence, et de coordination des politiques économiques.

. La Commission souligne toutefois fortement la néces-

sité d'une transition relativement courte pour "capitaliser" les éléments favorables et consacrer la logique du processus d'ensemble, en évitant en particulier que l'EUROFED n'apparaisse comme une "coquille vide".

Perspectives

De fait, l'opinion est assez largement répandue dans tous les pays de la Communauté, en dehors même du cercle des experts, que l'Union économique et monétaire (UEM ou, en anglais, EMU) serait le complément naturel du Marché unique, dont elle permettrait d'exploiter toutes les potentialités, si ce n'est d'en assurer la pérennité.

Une enquête menée auprès des industriels par Ernst et Young, montre que les attentes concernant le climat des affaires sont beaucoup plus positives dans le cas où l'échéance du 1^{er} janvier 1993 s'accompagnerait d'une perspective d'Union monétaire.

Cette opinion, intuitive, s'affirmera encore à mesure que l'anticipation d'un marché sans frontières internes accroîtra le degré d'intégration et d'interdépendance entre les économies nationales.

Mais la quantification des avantages concrets qu'apporterait l'Union économique et monétaire est beaucoup plus difficile que celle de l'impact du Marché unique, tel que l'a mesuré le *rapport Cecchini*. Hormis l'élimination des coûts de transaction et de l'incertitude de change, l'incidence de l'UEM sera essentiellement indirecte.

Il y aura en outre un décalage entre les coûts du passage à l'Union monétaire durant les phases préparatoires du processus, et les avantages perceptibles qui n'apparaîtront qu'en régime définitif, avec une monnaie unique. Ce décalage milite, aux yeux de la Commission, pour une période de transition courte.

Or, beaucoup plus que les efforts restant à accomplir pour assurer une meilleure convergence des politiques économiques et monétaires, c'est la fixation irrévocable des parités, conduisant ou non à l'instauration d'une monnaie unique, qui constitue le hic.

L'avis du Comité économique et social des Communautés sur le rapport Delors ne mentionne pas moins de 12 fois cette question, soit pour souligner la gravité d'une renonciation au droit d'utiliser le taux de change comme moyen d'ajustement, soit pour présumer la nécessité d'y recourir aussi largement que possible durant les deux premières étapes.

Aussi bien la Commission a-t-elle reconnu implicitement que les Etats membres ne franchiraient pas tous à la même date la troisième étape. Certains d'entre eux pourraient bénéficier de dispositions transitoires spécifiques et être représentés dans EUROFED sans droit de vote.

Quant aux Etats membres qui apparaissent d'ores et déjà susceptibles d'atteindre une convergence suffisante de leurs politiques économiques et monétaires, ils semblent avoir vis-à-vis des propositions de la Commission

des positions respectives très voisines de celles qu'ils manifestaient à l'égard du SME.

Le gouvernement britannique a présenté une proposition qui marque sans doute une avancée par rapport à la position antérieure très négative du Trésor, mais s'accorde mal avec les orientations de la Commission : admettant la création d'une institution monétaire commune et une coordination de la politique de change vis-à-vis des monnaies tierces, il prône l'émission par un Fonds monétaire européen d'un "Ecu fort" qui pourrait se substituer progressivement aux monnaies nationales pour devenir, in fine, la monnaie unique.

Les difficultés résultant de l'unification monétaire allemande réalisée sans délai ni transition ont donné l'occasion au précédent Président de la Bundesbank, Karl Otto Poehl, de renouveler ses mises en garde contre les dangers d'une unification monétaire européenne "précipitée".

Le report au 1^{er} janvier 1994 de la date de passage à la deuxième étape et la liste des conditions mises à ce passage (y compris une appréciation du degré de convergence économique) témoignent toujours d'un doute viscéral sur la capacité de nombreux pays membres à devenir vertueux, à l'exception notable de la France. Mais le gouvernement français est peu enclin à entrer dans une zone Mark, et porte en conséquence attention aux propositions moins contraignantes du Royaume-Uni.

De cet ensemble de courants et de positions contradictoires, il est impossible de tirer une conclusion certaine sur les chances de créer dans les prochaines années une Union économique et monétaire. Certes les esquisses de compromis élaborées au niveau des experts et des ministres des Finances en septembre 1991 sont de nature à faciliter un accord en décembre, mais au prix de l'adoption d'un calendrier plus étalé et surtout moins contraignant.

Les gouvernements auront peut-être conscience que, si la dynamique de l'intégration économique et monétaire venait à être interrompue, il serait difficile de maintenir simplement la situation actuelle.

Et les conditions dans lesquelles a été décidée l'unification monétaire allemande montrent aussi que l'indépendance d'une Banque Centrale, aussi prestigieuse qu'elle soit, trouve ses limites dans la volonté politique.

Le plus vraisemblable est cependant que la Conférence intergouvernementale de décembre prochain s'accorde sur des dispositions d'ordre procédural et institutionnel, sans engagement réel des Etats membres de renoncer à la faible marge d'autonomie dont ils disposent encore.

Il ne serait pas pour autant négligeable qu'une meilleure coordination des politiques économiques et monétaires permette d'éviter au cours des prochaines années, dans une conjoncture mondiale moins porteuse, le recours à des dévaluations de combat.

Pierre MILLET

CULTURES EUROPÉENNES : DÉCLIN OU RENAISSANCE ?

par Jean-Marie DOMENACH

Professeur de sciences sociales à l'Ecole Polytechnique de 1980 à 1987, notre ami et collaborateur Jean-Marie Domenach y avait fondé le Centre de Recherche Epistémologie et Autonomie (CREA). Avec l'assistance d'O. Fréget et de M. Juillard, il a conduit, pour le compte de cet organisme, une étude dont les résultats ont été consignés dans un rapport récemment déposé sous le titre "Cultures européennes : déclin ou renaissance?". Il se compose de trois parties - "Culture d'élite et culture de masse", "De la modernité à la post-modernité", "La crise de l'imaginaire européen" - et d'une conclusion, celle-ci,

comme les deux premières parties, rédigée par J.M. Domenach. Les débats sur l'Europe politique, l'Europe de la Défense, l'Europe monétaire occupent aujourd'hui le devant de la scène. Fort légitimement, à condition toutefois de ne pas se désintéresser de ce qui constitue sans doute la réalité la plus profonde - mais aussi la rare complexité - de l'Europe : "ses cultures". Aussi a-t-il semblé intéressant de faire connaître à nos lecteurs, sur trois numéros de France-Forum, l'intégralité du chapitre "Culture d'élite et culture de masse" du rapport du CREA.

I

La logique mise en route en 1950 avec la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), élargie ultérieurement en Communauté Economique Européenne (CEE), doit réglementairement conduire à l'intégration prévue par l'Acte unique en 1993. Cependant, à deux années de cet événement historique, les questions et objections se multiplient. Elles portent sur les aspects économiques, juridiques et politiques de la Communauté - rarement sur l'aspect culturel. La culture, d'ailleurs, n'entre que de biais dans les attributions de la Commission européenne, et le budget qui lui est consacré est dérisoire.

D'UNE EUROPE A L'AUTRE

Pourtant la culture est non seulement une composante essentielle d'une politique européenne, mais elle est la

matrice de l'Europe. En effet, si l'on additionne les définitions géographique, historique, économique et politique de l'Europe, on aboutit à un résultat incohérent. De fait, la seule définition possible de l'Europe est culturelle. C'est Valéry qui l'a énoncée de la façon la plus nette : "Toute race et toute terre qui a été successivement romanisée, christianisée et soumise, quant à l'esprit, à la discipline des Grecs est absolument européenne".

L'ennui est que cette affirmation désigne une inspiration et une réalité intellectuelle, et non pas un ensemble territorial cohérent. Précisément à cause de la diversité et de la richesse de leurs sources, les cultures européennes ne sont pas demeurées attachées à une région, ni même à un continent, à l'instar des cultures africaines et asiatiques. Elles n'ont pas cessé de se déplacer et de s'étendre jusqu'au-delà des mers, selon les invasions, les explorations et les colonisations. Colonies grecques, empire

romain, évangélisation chrétienne dessinent déjà sur la carte du monde des implantations qui, très au-delà de ce que nous appelons aujourd'hui l'Europe, empiètent sur l'Afrique et l'Asie. Plus tard, ce fut la conquête des deux Amériques, puis la colonisation de l'Afrique et d'une partie de l'Asie, au point qu'au début de ce siècle l'Europe a étendu son empire au monde entier, à deux exceptions près, importantes, il est vrai : la Chine et le Japon.

L'Europe, dès sa naissance, est centrifuge : elle ne se conçoit pas sans l'Autre, elle le veut, pour le connaître, le convaincre et le conquérir, mais aussi par une avidité quasi métaphysique, qui trahit l'inquiétude d'être borné par d'autres cultures alors qu'on prétend la sienne universelle. D'où cette aspiration à l'Empire qui durera d'Alexandre à François-Joseph. En un premier temps, l'Europe s'organise comme monde : ce fut l'époque du Pape et de l'Empereur, alliés et rivaux. L'Autre, alors, est religieux : c'est l'Islam à l'époque des Croisades. En un second temps, ayant découvert qu'il y avait sur la terre des limites qu'elle n'avait pas atteintes, elle prétend civiliser le reste du monde par la mission, la technique et les armes. Or nous voici parvenus au seuil d'une troisième époque. Divisée par les nationalismes, puis déchirée par deux guerres mondiales, puis repoussée par le réveil des peuples colonisés, l'Europe revient à elle-même : elle se désigne et s'identifie comme telle. Pour la première fois dans l'histoire, elle se prend elle-même pour but, pour la première fois elle s'interroge sur son identité. D'où la contradiction qui menace entre des cultures traditionnellement tournées vers l'extérieur et le souci d'unification et d'identification qui est à l'ordre du jour.

Ce retour à soi de l'Europe se présente sous deux aspects dominants. Le premier, encourageant, est le mouvement qui a poussé les peuples du Centre et de l'Est européen vers un mode de vie et de gouvernement qui est celui des peuples de l'Europe communautaire. Le second aspect est moins réconfortant. Les traditions nationales ont joué un rôle déterminant dans cette libération. Or elles portent avec elles la menace d'une résurgence des conflits de nationalité, de culture et de religion, qui ont déjà contribué à déclencher les deux guerres mondiales et qu'avait occultés la domination stalinienne. Le risque existe que des revendications, stimulées par l'idéologie du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, prennent de vitesse la tendance qui pousse actuellement une grande partie des nations industrialisées à se regrouper dans des unités supranationales.

Ainsi voit-on à l'œuvre deux forces antagoniques : d'une part celle qui pousse à l'ouverture, à l'échange, à une démocratie pluraliste ; de l'autre celle qui pousse au repli des ethnies et des cultures sur elles-mêmes. Or ces deux forces sont deux composantes qu'on trouve associées dans l'histoire de l'Europe et s'engendrant mutuellement. Ainsi la Révolution de 89 procède-t-elle d'un mouvement national qui s'universalise en mouvement de libération des peuples avant de provoquer, par son impérialisme, les réactions des peuples dominés. Deux siècles plus tard s'affirment en Pologne, puis de proche en

proche dans toute l'Europe centrale et orientale, des réactions qui prennent appui sur des constantes nationales, ethniques et religieuses. Cela donne à penser : dans l'année même où l'on célébrait l'anniversaire de la Déclaration des Droits de l'homme, c'est la Pologne qui a donné le branle, la Pologne catholique qui ne sépare pas la patrie de la religion.

L'ambiguïté de cette révolte nous amène au cœur d'un problème qui est indissolublement culturel et politique. Le sursaut de 1989 rappelle celui de 1848. Comme alors il se propage de peuple en peuple et se révèle en même temps nationaliste et universaliste. Mais on sait qu'après quelques mois, ce printemps des peuples s'acheva dans la répression et la "normalisation", et l'Europe, un moment soulevée et consciente d'elle-même, retourna aux conflits de puissances. Une évolution analogue peut se produire si, entre le fondamental et l'universel, les Européens ne trouvent pas une nouvelle articulation. Grande est la différence, après quarante années de séparation de corps, entre l'Europe occidentale et l'Europe centrale. On insiste à juste raison sur les différences de comportement (dans le travail, par exemple) qui séparent des gens réduits souvent à la passivité, de ceux que l'économie libérale a entraînés à la concurrence et à l'initiative. Mais au-delà se trouve une différence plus profonde entre des peuples qui ont survécu grâce à leur mémoire, à leur langue, à leur Eglise, et des peuples (le mot convient-il encore ?) qui, grâce à la hausse du niveau de vie, à la consommation de masse, au loisir, ont goûté aux plaisirs du bonheur privé. Si les Européens d'Occident ont gardé certains traits de leurs manières de vivre traditionnelles, leur expression culturelle s'affaiblit. Les cultures populaires, régionales, professionnelles, sont remplacées par une culture de masse cosmopolite, principalement américaine. Qu'a-t-elle d'européen, sinon par filiation indirecte ? Qu'a-t-elle de national ? Que cette culture représente pour les populations de l'Est, les jeunes surtout, un symbole de libération est incontestable. Mais, une fois passé le moment exaltant de la libération, comment éviter la rupture, non seulement entre le fondamental et l'universel démocratique, mais entre une "culture cultivée" qui perd son écho populaire dans la société de consommation, et une culture de masse banalisée et dénationalisée ? Que deviendront alors la philosophie, la poésie, la chanson ? Vaclav Havel restera-t-il au pouvoir plus longtemps que Lamartine ?

Il serait désastreux qu'au moment de se constituer politiquement, l'Europe se défasse culturellement : qu'au moment où les Européens du Centre et de l'Est se tournent vers elle, elle soit incapable de leur proposer une pensée vivante et généreuse, un projet et une espérance qui aillent au-delà des bénéfices économiques et financiers qu'on attend de l'intégration ou de l'association. Le soulèvement de l'Europe asservie vient de fournir une fois de plus la preuve que l'esprit européen ne sépare pas la réflexion de l'engagement. Mais ce qui a été réussi dans la révolte est plus difficile à mettre en œuvre dans la détente, lorsque la censure, la dénonciation, la répression laissent place à la démocratie. L'Europe va affronter

la phase la plus délicate : elle ne pourra plus se poser en s'opposant. Son hégémonie mondiale avait disparu, mais voilà que les hégémonies qui l'avaient partagée faiblissent à leur tour. Il s'ensuit que ses cultures sont appelées à se rassembler, non pas contre un ennemi, mais pour un avenir dont les lignes sont indéfinies. Il lui faut fournir des concepts nouveaux, à la dimension d'un monde bouleversé et pluralisé, et affirmer sa vigueur face à une économie qui s'est autonomisée et à une politique qui s'est assoupie. Il apparaît que nous changeons d'époque et que ce changement ne concerne pas seulement les Puissances mais aussi les idées qui meuvent ou contre-carrent les Puissances. Un tel changement s'est déjà produit à l'époque de la Renaissance lorsque l'esprit européen s'est émancipé de la tutelle dogmatique ; il s'est produit à nouveau en 1789 et, à propos de ce qui vient de se passer en Europe centrale et orientale, on pourrait parler de révolution tardive comme on parle d'antiquité tardive à propos du haut Moyen Age qui a posé les premiers fondements de la Renaissance. Culture et politique ont certes des temporalités différentes, mais il arrive qu'elles coïncident. La construction européenne aurait besoin de cette coïncidence alors qu'elle se trouve à un moment crucial. Mais les cultures européennes sont-elles préparées aux remaniements et aux options qui vont engager le destin de l'Europe, sont-elles capables d'assurer à la fois la fidélité et l'imagination : la persistance d'une histoire et l'invention de formes et d'institutions inédites ? Montrent-elles les signes d'un repli ou ceux d'un nouveau bond en avant ? D'un épuisement ou d'une régénération ?

DÉCLIN DE LA CULTURE OU CULTURE DU DÉCLIN ?

Décadence et progrès

Comment juger de la vigueur d'une culture, de sa "créativité", comme on dit ? "Il est impossible aux vivants de juger les œuvres des vivants" a écrit Virginia Woolf. En effet, les modes détruisent et recomposent sans cesse les célébrités ; la publicité truque ; les médias brouillent... Et quels autres repères possède-t-on que ceux d'un passé qu'on a depuis toujours tendance à surestimer parce qu'il est celui de l'adolescence ? Alors que la production matérielle est enregistrée de mois en mois, la production intellectuelle ne manifeste sa fécondité qu'à retardement. Elle partage avec celle de la terre les aléas du sol, du climat, de l'environnement. Cette durée est encore augmentée dans le domaine de l'enseignement, où la formation des maîtres, additionnée à celle des élèves requiert au moins une vingtaine d'années. Notre époque avide de rendement s'y résigne difficilement.

C'est pourquoi il n'y a pas de prospective culturelle, sauf en termes quantitatifs, et encore. Un tri s'établit progressivement entre les œuvres. Autrefois, il se faisait selon des procédures à peu près régulières ; l'enseignement y jouait un rôle dominant, en enregistrant dans la catégorie "classique" les œuvres que les gens de goût et l'Université avaient appréciées ou jugées dignes de l'idée

qu'ils se faisaient de la littérature. L'humanisme gréco-latin, qui se déploie du V^e au XV^e siècle, donne l'impression d'une solidité et d'une permanence étonnantes dans des époques qui voient de grandes invasions, des guerres et des révoltes de toute sorte. En témoigne éminemment le plus célèbre des humanistes européens, Erasme, qui facilita la transition du Moyen Age à la Renaissance. Erasme écrit dans un latin impeccable selon les formes convenues (celle de la littérature cicéronienne en particulier) des textes dont l'audace est parfois surprenante. Il en va de même pour les *Essais* de Montaigne, qui sont baignés de latin. Ainsi la permanence des références et des formes a-t-elle permis le renouvellement de la pensée et l'ont acheminée en douceur vers de nouveaux horizons. Chaque fois qu'a changé la configuration de la culture, d'anciens éléments sont repris et combinés avec de nouveaux ; cette reprise va de la copie à la parodie : la littérature et les arts plastiques en offrent maints exemples. Ce mouvement, par certains côtés, donne l'impression du déclin puisqu'il abandonne certains éléments, ne pouvant les conserver tous. Latin et grec ont cédé peu à peu devant les langues vulgaires qui donnent naissance à ces œuvres qui deviennent elles-mêmes "classiques". Mais cette notion même de classicisme manifeste que l'Antiquité continue non seulement d'inspirer des créateurs mais de fournir les normes de l'enseignement et de la critique.

Avec l'avènement de la modernité se produit un changement décisif. Le prestige de l'avant-garde l'emporte sur celui des Anciens. L'œuvre s'édite ou s'expose à l'intention d'un public de plus en plus nombreux. Les premiers romantiques, qui semblent aujourd'hui si timides, furent à l'origine de cette révolution. Ils installèrent le progrès dans la littérature et les arts, comme les républicains l'installaient dans la politique. Mais on perdait ainsi le point fixe, les modèles reconnus. Si l'on pouvait référer Dante à Virgile, Racine à Euripide, on ne pouvait plus le faire de Baudelaire ou d'Apollinaire. Les libertés qu'avaient déjà conquises la peinture et la musique, que n'intimidaient pas les modèles antiques, la littérature s'en empare désormais. Le moderne ne cesse pas d'inaugurer. Refusant l'idolâtrie de l'antique, il récuse par principe le déclin. Cependant, la notion même d'avant-garde implique une durée, évoque une armée en marche. Avec le XIX^e siècle, la culture entre dans une histoire progressiste, elle éveille ou réveille des nations, elle instruit des peuples, prépare la guerre ou la paix. Dès lors, le souci de la décadence s'installe, en réponse à celui du progrès, l'un et l'autre pouvant se conjuguer et se renforcer comme on le voit dans la "modernité" de Baudelaire.

Henri Marrou l'a écrit : "Les contemporains n'ont pas eu conscience de la "décadence" de Rome, c'est un problème moderne". En effet les anciens étaient persuadés que l'humanité déclinait depuis l'âge d'or, et c'est au XVIII^e siècle que l'on s'interroge sur les causes de la décadence des Romains. La décadence a partie liée avec le progrès, et davantage peut-être, "elle en marque l'accélération" (P. Chaunu). En effet, le discours sur la décadence, écrit encore P. Chaunu, "fait partie de la *catharsis*

de la décadence” ; il en appelle en effet à un sursaut - sursaut de l'énergie nationale, chez un Barrès, à la fin du XIX^e, sursaut de l'esprit chez les penseurs des années 30 : “refaire la Renaissance” comme l'écrit E. Mounier en 1932. Le thème de la décadence signifie que l'origine est glorieuse, et que l'on a reculé par rapport à elle. Il pousse donc à magnifier cette origine, à en faire un mythe que de soi-disant savants sont chargés d'authentifier. Cependant cette origine peut être céleste ou terrestre, ou résider dans une fusion des deux, telle que Hölderlin l'a évoquée à travers la mythologie grecque. Mais les dieux ont déserté notre terre, et le Dieu des chrétiens lui-même “a détourné des hommes son visage”. D'où le “retourne-ment catégorique” et le “rapatriement natal” (*vaterländische Umkehr*). C'est dans son sol et dans son sang, dans la terre et les morts que l'individu et la race doivent se ressourcer. Le thème de la décadence hante le XIX^e siècle, oscillant entre un pôle céleste et un pôle terrestre qui, avec le nazisme, deviendra démoniaque. La question de l'origine est évidemment contemporaine de la sécularisation et elle devient obsédante avec la “mort de Dieu”. Elle hante non seulement l'idéologie politique des Européens, mais leur sociologie, leur anthropologie et leur philosophie. A mesure que s'accélère le rythme de la modernité, les repères s'effacent, qui nous reliaient aux origines. L'Européen s'en inquiète et recherche, dans l'histoire, dans la généalogie, dans l'écologie, des moyens de se relier à cet inconnu dont il provient. Paradoxalement, les philosophies existentielles aggravent cette inquiétude en dénonçant l'objectivation, la chosification, la pétrification de la vie, et en exaltant la projection de l'individu dans ses actes. Toute action retombe et dégénère, et c'est le commencement qui seul est grand, ainsi que l'a proclamé Heidegger. Les philosophies forgées dans les années 30 portent presque toutes l'inquiétude de la décadence, c'est-à-dire de la chute de l'existence dans l'essence, de la valeur dans la consommation - ce *Verfall* (déclin, déchéance) dont Heidegger dessinait dès 1926 l'itinéraire ontologique et que, trente ans plus tôt, Charles Péguy, stigmatisant le monde moderne, avait nommé *décréation*.

Ainsi l'on ne saurait parler d'un déclin de la culture sans évoquer la culture du déclin. Non seulement elle inspire depuis Chateaubriand des pages magnifiques, mais elle occupe une place centrale dans les philosophies et les idéologies européennes du XIX^e et du XX^e siècles, resurgissant à mesure de l'évolution des esprits, jusqu'à cet apogée que représente l'École de Francfort, où se concentrent comme en un dernier feu, les espérances du rationalisme et du progressisme reniées par l'histoire. Cela même conduit à s'interroger non seulement sur la véridicité de la décadence, mais sur le rôle paradoxal que joue dans les cultures européennes le sentiment de la décadence. L'exemple que nous avons évoqué de Vienne à la fin du siècle précédent nous montre que la conscience aiguë de la décadence peut préluder à la renaissance, et qu'elle en est même une condition préalable. L'illumination, et parfois même la volupté que procure le spectacle du déclin se transforment en énergie créatrice, et pas

seulement en littérature, en philosophie, en art, en sciences, mais aussi en politique, comme le montrent l'exemple de Herzl et de Barrès, passés du dandysme à l'engagement, ou, en religion, le *revival* catholique de la fin du siècle à Paris. Avant-garde et décadence composent un couple fécond, mais oscillant et dangereux parce qu'il stimule aussi bien l'invention que la haine du nouveau et l'appel aux forces régénératrices de la barbarie.

L'époque des grandes invasions a déposé dans l'inconscient européen cette croyance, historiquement fautive, que les barbares ont une fonction ambiguë : ils détruisent et ils régénèrent à la fois les civilisations moribondes qu'ils ont submergées. Maurice Barrès exprime parfaitement cette répulsion-tentation qu'éprouvent les lettrés dans leur citadelle assiégée. D'aucuns l'ont éprouvée à l'égard des nazis. Ce couple décadence-barbarie a hanté l'esprit européen. C'est comme barbares que les propagandes représentaient les ennemis lors de la Première Guerre mondiale menée “pour la civilisation”. Mais les barbares les plus redoutables viennent de l'intérieur : “classes dangereuses”, prolétaires, toxicomanes, délinquants... La culture se venge ainsi de ses échecs et transfère sur de présumés inhumains ce qu'elle a engendré d'inhumain, soit par son nihilisme, soit par sa prétention aristocratique, et quelquefois par les deux ensemble. La méfiance et même la haine de soi sont consubstantielles à l'esprit européen parce que, dès l'origine, il a refusé le repos dans les certitudes acquises et s'est lancé à la poursuite de cet Autre dont la figure s'identifie tantôt au bon sauvage, primitif innocent, tantôt au barbare horrible et fascinant. Alternative mensongère : ce n'est pas “culture ou barbarie”, c'est “culture et barbarie”. Le barbare, invention grecque, n'a cessé d'exercer sur l'esprit européen sa fascination ambiguë : il serait la sanction et le remède à la décadence. Mais peut-être en est-il davantage le produit.

Mesures du déclin

Les fantasmes de la décadence et de la barbarie sont évidemment liés à la crainte que nourrit l'esprit européen de n'être pas immortel - cette crainte qu'exprimait, près de nous, Valéry : “Nous autres, civilisations, savons désormais...” Elle reflète une histoire : celle de la décomposition de l'Empire romain. Qu'à la décadence ait succédé une lente, puis rapide reconstruction, et enfin le triomphe de l'Europe, aurait dû rassurer. Ce fut le contraire qui advint : après des siècles de guerres aux frontières, l'Europe enfin débarrassée des envahisseurs retournait contre elle-même l'énergie qu'elle avait amassée et la pensée européenne entreprenait la critique qui devait la conduire jusqu'à la négation de ses fondements. Toutes les civilisations ont des aspects hallucinatoires, mais elles expriment leurs délires à travers des rituels magiques et religieux. Le baroque (1) fut, en Europe, la dernière tentative réussie d'intégrer les puissances extérieures, celles du rêve et de la nuit, du ciel et de l'enfer, à une religion instituée. Les progrès de la sécularisation et du rationalisme ne tarderont pas à dissuader la pensée du

point de vue spirituel". De fait, s'il y a des sagesse asiatiques et africaines, seule l'Europe a développé une philosophie sur vingt-cinq siècles d'histoire - une histoire qui nous apparaît maintenant comme une composition épique, avec ses conquêtes et ses retraites, ses aventures, ses disparitions et ses resurgissements. Telle est la raison pour laquelle c'est dans l'état présent de la philosophie en Europe que nous irons chercher tout à l'heure les indices les plus sûrs pour ébaucher une réponse à la question : "déclin ou renaissance ?" Ce faisant, nous resterons conscient de ce que la question elle-même témoigne d'une inquiétude consubstantielle à l'esprit européen. "Ayant reconnu l'infini pour sa destination, dès son origine l'esprit européen ne put s'identifier qu'à l'inquiétude et au désir" (N. Grimaldi). Marche épuisante, que ralentit la crainte de s'égarer et de perdre la force d'avancer, pour se retrouver dans un désert où l'Autre n'est que l'ombre portée de soi.

L'axiome de Hölderlin, repris par Heidegger "Là où gît le péril gît aussi le pouvoir de sauver (*das retten*)", si réconfortant soit-il, ne relève d'aucune justification raisonnable, seulement d'un acte de foi intrinsèque à l'esprit européen qui se sent assez vigoureux pour surmonter les menaces de l'extérieur et ses propres défaillances. Mais d'où procède cette confiance en soi, sinon de la conviction que la fin de l'aventure spirituelle européenne équivaldrait à la barbarisation de l'humanité - conviction non dite, car elle détonnerait dans un temps où l'Europe, après s'être divisée dans les guerres et reniée dans les totalitarismes, se sent aujourd'hui diminuée. Le déclin est en effet mesurable en termes de puissance politique et économique, malgré la constitution de la CEE. L'est-il également en termes de vitalité culturelle ? Les mesures ne sont possibles qu'à partir d'indices secondaires et assez grossiers : taux d'illettrisme, statistiques de tirages de livres, de fréquentation de théâtres et musées, etc. Mais ce qui mesure approximativement un "niveau" de culture, ne renseigne guère sur le contenu et la pratique de cette culture. Les théâtres peuvent représenter des inepties et les télévisions se borner à diffuser des séries fabriquées hors d'Europe. A la limite, on dira que seule la conscience du déclin peut donner la mesure de ce déclin, une mesure négative puisque là où le péril est perçu, déjà s'amorce le salut. Ainsi la phrase de Hölderlin ne peut servir d'enseignement à la sagesse bouddhique : entendue comme veille et comme appel au secours et à la résurrection, elle est pleinement européenne. Elle se situe à l'antipode de la résignation, et même de l'égoïsme individuel, et elle invite à dépasser l'implication tragique du Mal et du Bien, du faux et du vrai, par un sursaut de conscience et d'action. C'est pourquoi l'infinif substantivé, *das retten*, difficile à rendre en français, peut être complété valablement par l'auxiliaire "devoir" mieux encore que par "pouvoir".

Que l'esprit européen ait sauté de crise en crise est en soi réconfortant. Mais on aurait tort de s'en remettre à cette dialectique inépuisable car ce qui est en question est précisément ce pouvoir, ce vouloir, ce devoir de sauver. La force qui surmonte l'angoisse et qui est au principe de

Erasmus : culture millénaire, pensée novatrice

dehors, à l'enregistrer, la pathologiser pour l'exclure, comme l'a noté M. Foucault. Mais le délire s'est introduit dans une culture qui a perdu les moyens de l'exorciser. Il va donc envahir la politique, la littérature et les arts, et devenir la forme pratique, visible, du nihilisme. La pensée européenne se trouve ainsi confrontée avec l'alternative : Dieu ou le délire, comme on le voit chez Nietzsche et Dostoïevski, mais aussi chez Rimbaud - et avec la nécessité de choisir entre l'achèvement de la sécularisation et le retour à la religion. C'est un débat tragique, qui prend parfois des formes hystériques et suicidaires. On aurait tort de le réduire à des extrémismes d'avant-garde, plus ou moins truqués, comme le devint le surréalisme et comme le sont aujourd'hui bien des manifestations et représentations soi-disant esthétiques, car c'est un fait de civilisation. Le passage de la société holiste à la société individualiste empêche la réintégration sociale et religieuse des comportements aberrants ; le dégoût de vivre, la grande dissonance prennent une forme pathologique ou délinquante. C'est ainsi que se présente à nous la toxicomanie.

Cette schizophrénie de l'esprit européen, si bien mise en lumière par les premiers livres d'André Malraux, le distingue de la plupart des autres cultures, surtout des asiatiques. "Il n'y a pas de sagesse européenne, il n'y en a que le désir : c'est la philosophie" écrit Nicolas Grimaldi, commentant l'affirmation de Husserl : "La philosophie est le phénomène original qui caractérise l'Europe au

la décision d'interroger la vie - âme et courage de la philosophie - qu'en peut-il advenir lorsque la philosophie elle-même se déclare en faillite ?

La décadence, ce *sparring partner* de l'esprit européen, - conscience de la malfaisance du temps - se dresse de front contre une modernité qui exalte le rajeunissement perpétuel. Elle se présente sous deux faces. La première est une nostalgie crispée sur tout ce que détruit la modernité industrielle. Elle est à la recherche du vital, de l'authentique et tourne facilement à la hantise de la corruption, par conséquent au fanatisme de la pureté raciale. La seconde part à la recherche d'une "tradition plus profonde" (Péguy) et débouche souvent sur la foi religieuse. D'un côté, on trouve Barrès et Brasillach, le régionalisme, le ruralisme qui marquent la "Révolution nationale" de Vichy. De l'autre, Bloy, Claudel, Péguy et plusieurs autres, qui témoignent que l'obsession du déclin peut aussi déboucher sur une renaissance, mais une renaissance consciente de sa précarité, comme si la modernité avait creusé un tel écart entre le croyant et ses convictions que l'engagement et la foi ne parviendront jamais à rejoindre la ferveur des premiers temps, celle des bâtisseurs de cathédrale et des volontaires de l'An II. Cet état d'esprit est manifeste chez Malraux, et il est permis de penser que le général de Gaulle en a été imprégné car il savait que le temps de la grande France française était révolu (2). Entre ces deux consciences du déclin, il y a certes d'importantes différences, mais aussi des communications, et parfois même des confusions. On pourrait le montrer à propos des fascismes, ou du naturisme qui fit fureur dans l'Allemagne pré-hitlérienne. Aujourd'hui, l'écologie porte encore la marque de cette ambiguïté. La convergence dans le sentiment du déclin ne préjuge pas de la convergence des réactions qu'il déclenche. Elles peuvent être hargneuses ou généreuses, cyniques ou enthousiastes. Tout dépend de la décision qu'on prendra à propos du "devoir de sauver". Sera-t-il, comme pour Péguy, l'impératif universel, ou bien ne s'agit-il que de se sauver soi-même ? Bien des variantes sont possibles mais une chose est sûre : les renaissances amorcées ici et là ont été prises de vitesse par l'histoire.

Les guerres ont généralement un effet néfaste sur les cultures. Non seulement elles mobilisent les écrivains, mais elles justifient longtemps encore des formes de pensée et de sentiment qui ne correspondent plus à la période contemporaine, mais se maintiennent parce qu'elles ont été consacrées par le sang versé. Ce fut le cas pour la France d'après la dernière guerre. La "pensée des années 30" fut incapable de se reconstituer après 1945 : l'idéologie combattante du marxisme-léninisme l'avait intimidée, la troisième voie semblait fermée. Egalement éclairant est l'exemple de Jean-Paul Sartre. *L'Être et le Néant*, mais aussi les œuvres publiées après sa mort et qui vont de 1940 à 1948 montrent quelle était la vigueur de sa vocation philosophique, et qu'elle fut détournée par la guerre froide vers des engagements politiques et des œuvres imprégnées d'idéologie militante. On peut en dire autant des révolutions qui ont secoué l'Europe de l'entre-deux-guerres : celle de 1917 avait donné lieu à une

créativité graphique et cinématographique très importante (affiches de propagande, films d'Eisenstein) qui s'éteignit rapidement ; poètes, romanciers, philosophes furent pour la plupart expulsés, déportés et réduits au silence. Quant au nazisme, à part un sculpteur de talent (Arno Breker), il ne produisit aucune œuvre de valeur ; lui aussi avait chassé la plupart des créateurs. Les années terribles qu'a vécues une partie de l'Europe, puis l'Europe entière entre les deux guerres, n'ont pas reçu de traduction culturelle immédiate (sauf chez Malraux, ce qui donne à son œuvre un aspect singulier et presque prophétique) (3) ; les chefs d'œuvres écrits en Europe centrale (Th. Mann, St. Zweig, Benjamin, etc.) n'atteindront le public qu'après la guerre. La restauration de l'humanisme après 1945, à laquelle concourent marxisme, existentialisme et personnalisme chrétien, semble quarante ans plus tard avoir été une sorte de colmatage, - comme s'il fallait promptement renouer avec la tradition plutôt que méditer sur la profondeur de la plaie ouverte, sur la radicalité de la rupture. C'est plus tard, vers 1956, que les cultures européennes commencent à prendre conscience du gouffre qui s'est creusé sous elles. Les témoignages et romans des dissidents de l'Est y contribuent puissamment, en même temps que s'opère une sorte de retour de mémoire sur le génocide hitlérien, et que les sciences de l'homme fournissent la matière d'une remise en cause sans précédent des postulats de l'humanisme.

Remarquons-le encore une fois. Cette ressource est venue de l'extérieur, ou bien de ces "immigrants" littéraires que furent un Ionesco et un Beckett, comme si une distance, une étrangeté était nécessaire pour prendre la juste conscience de la chute de l'Europe durant les années de terreur et de feu - une chute non point théorisée, idéologisée, mais représentée dans un mouvement ontologique et concret, dans l'être individuel même : déchéance du corps, banalisation du langage, dérision du sens... Exilés, nomades, déportés, ce sont des créateurs déracinés qui ont relancé l'esprit de l'Europe et qui l'ont ramenée au plus près de sa tragédie. S'il doit y avoir renaissance, ce sont eux qui l'auront préparée.

(A suivre)

Jean-Marie DOMENACH

(1) *Disons plutôt le baroque, afin de distinguer une époque de ce qui est resté comme une forme esthétique, souvent reprise, et très présente de nos jours, comme on verra plus loin.*

(2) *En témoigne ce qu'il a écrit de la guerre de 1914-1918, ainsi que cette phrase d'une lettre qu'il m'adressa en 1954 au sujet de Barrès : "La décadence ne se confondra pas toujours avec la médiocrité".*

(3) *A noter en effet que l'essentiel avait été écrit par Malraux plusieurs années avant le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale.*

LE DROIT AU JUGE

par Jean-Marc VARAUT

La justice est en crise. Elle est accusée de toutes parts et elle s'accuse. La susceptibilité du monde judiciaire à toute critique ne protège plus l'immuable apparence des institutions qui faisait croire à leur permanence nécessaire, puisque sa mise en cause émane du monde judiciaire lui-même. L'ombre n'enveloppe plus la misère de la justice.

Demeure une ambiguïté sur ce qu'elle est et qui explique pour une large part les affectivités positives et négatives qui l'entourent. Son visage maussade et son appareil incompréhensible ne sont pas en effet séparables d'un idéal incoercible qu'exprime le mot chargé de sens, d'imaginaire et de réel : JUSTICE.

Le même mot en effet signifie : un *mode de fonctionnement* (accusatoire ou inquisitoire), un *ensemble de juridictions* (civile, pénale, commerciale, du travail...), une *administration* (le Ministère de la Justice, un fonctionnaire de justice...), une *qualité* (la justice d'une décision), une *foi* (la justice tranchera), une *transcendance morale* (faire régner la justice), et une *sagesse sacrée* (Rois I 3, 28), une *vertu* (le Ministère de la justice est le seul à porter le nom d'une vertu).

La justice "*institution*" et la justice "*fonction*" sont auréolées par cette identification avec une qualité, une éthique, une transcendance, et une sagesse sacrées.

Mais les temps de la révérence ne sont plus. La justice est depuis vingt ans saisie par la réforme : réforme des professions juridiques et judiciaires, réforme des procédures civile et pénale, réforme de l'aide judiciaire, réforme pénitentiaire, informatisation de la justice, réforme du Code Pénal... La justice perd de l'altitude. Et l'on voit des magistrats sortis de leur réserve et des avocats défiler ensemble dans des manifestations de protestation.

La justice n'a pas en effet le temps d'attendre pour s'adapter. Si elle subit, comme tous les autres corps sociaux, le métamorphisme propre à notre époque, elle doit répondre à une exigence présente et quotidienne qui n'attend pas. Elle est en effet le lieu du droit : l'espace où la force n'est pas l'unique régulateur des rapports sociaux. Elle est le plus puissant et le plus efficace moyen de l'équilibre social, et son seul recours.

Contrairement à ce qu'une tradition littéraire

constante laisse croire, un procès n'est pas une maladie sociale, une anomalie, mais le moyen efficace, difficile, et pacifique de réduire une tension ou de résoudre un conflit. C'est à dire de donner à chacun son dû, selon la formule du droit romain : *suum jus cuique tribuere*.

On ne peut se résoudre :

- à ce que la justice éloigne les défavorisés car ses marches sont trop hautes pour eux,
- à ce que les favorisés s'en éloignent car l'arbitrage est une forme de contrebande judiciaire.

Les uns et les autres, défavorisés et favorisés, apparaissent trop souvent comme renonçant à leurs droits, ou transigeant sur eux en subissant la loi du plus fort.

Pour répondre à cette attente, tous les ministères se sont fait promettre "*le budget qui donnera une justice moderne à une démocratie moderne*"; la formule et la promesse ont plus de vingt ans. Mais dans la réalité, il faut constater que les substituts rédigent encore leur réquisitoire à la main, que les juges de l'expropriation n'ont pas toujours de machine à calculer, que les juges d'instruction ont très rarement des salles d'attente, que peu de tribunaux de province ont des voitures, que les juges du siège déposent parfois leurs manteaux dans les toilettes, que les faire-part servent de minutes à la rédaction des jugements, et surtout qu'il faut, selon les Tribunaux et les Cours, attendre des mois ou des années pour recevoir justice et plus encore pour que les décisions de justice puissent être exécutées.

Il s'agit moins de réformer la procédure que de la rendre efficace. La fonction du juge est de dire le droit. Encore faut-il que la réponse qu'il donne ne soit pas une réponse morte à une question vivante, parce que le temps a vaincu une des parties.

Le juge est donc, dans une conception libérale, le tiers indépendant et désintéressé, que le philosophe Kojève place au centre de sa "*Phénoménologie du Droit*". Il doit être accessible, compétent et efficace. C'est à lui seul qu'appartient la fonction de peser, de qualifier, de motiver et de juger. En dehors des contraventions et de la conversion obligatoire d'un jugement de séparation de corps en divorce, aucun ordinateur ne peut se substituer à cette fonction qui s'exerce au cas par cas.

La fonction du juge est de dire le droit et de rendre la justice. Selon l'article 11 du projet de Constitution de 1946 : *"la loi assure à tous les hommes le droit de se faire rendre justice"*. Et selon la formule de la Constitution de la République Fédérale Allemande, traduction de l'*Ethique à Nicomaque* d'Aristote (1137 b. 19, 25), l'Etat est *"investi de l'obligation de rendre justice"*.

Ce droit à la justice est indissociable du droit au juge, du droit au droit, de l'indépendance et de l'impartialité du juge, du principe du contradictoire et du formalisme de la procédure qui sont des droits indissociables. Ils font cercle autour du juge. Ils sont ses droits et les droits du citoyen. Cela veut dire que les conditions premières et nécessaires de toute justice sont : *l'indépendance et l'impartialité* du juge.

JUGER EST UNE FONCTION POLITIQUE

La dépendance de la justice est une tradition politique française qui se transmet comme l'ingratitude raisonnée de la Constituante à l'égard des Parlements.

Il s'est toujours agi d'empêcher que la justice ne redevenue un pouvoir politique. Selon la formule de Montesquieu : *"Là où il n'y a pas de Magistrats indépendants, il n'y a que des délégués du pouvoir"*.

La fonction judiciaire est une fonction politique ; l'acte de juger est un acte politique. Il répond en effet à la définition même de l'acte politique :

- c'est une décision *non liée* par des normes ou par une hiérarchie,
- et qui a une *valeur collective* (qui retentit au delà des parties entre lesquelles elle a été rendue).

Il n'y a pas en effet de syllogisme judiciaire. Et le syllogisme n'est pas politique. Plus profondément le jugement doit être reconnu comme un acte de volonté, et non un acte de connaissance. Le libéralisme politique doit reconnaître que ses deux principes juridiques sont *l'autonomie de la volonté* des particuliers et la *volonté autonome* du juge.

Tout juge qui juge du cas veut l'universaliser. En effet, en la motivant, il justifie sa décision. Il veut la faire admettre par ses premiers lecteurs, puis par tous ceux qui seront susceptibles d'en avoir connaissance. Rajoutons que le déclin du droit, l'inflation législative contemporaine, la multiplication aberrante des textes réglementaires contribuent à l'avènement du juge, invité ainsi à se libérer de lois trop abondantes, fragiles, confuses et incertaines.

Le pouvoir du juge qui dit la loi est donc une fonction politique. Ce que disait Montesquieu : *"il n'y a point de liberté si la puissance de juger n'est pas séparée de la puissance législative et de l'exécutrice"*. Il faut donc que la fonction de juger soit un pouvoir politique. Car il s'agit toujours de ralentir, de contenir, ou d'apaiser ce monstre irremplaçable : le Pouvoir. C'est-à-dire le pouvoir politique.

Mais la tradition judiciaire jacobine est de contrôler ou de confisquer le pouvoir judiciaire. Dans la première Constitution, sous l'article *"Pouvoir Judiciaire"* on trouve une enveloppe vide. Et déjà se répète la formule : *"le juge est la bouche de la loi"*. Le mot de *jurisprudence* provoque la colère de Robespierre. Napoléon lui succèdera en transformant la magistrature en une armée en robe. Elle en a toutes les caractéristiques : hiérarchie des grades, galons sur les toques, bonnes notes permettant l'avancement, et le bâton de Premier Président dans la giberne.

Il est de fait que tous les pouvoirs qui se sont succédé depuis 1973 ont eu en commun le souci que le troisième pouvoir n'en soit pas un. Napoléon n'exprimait qu'un regret sans conséquence lorsqu'il confiait au soir de sa vie à Cambacérès : *"Il faut que la magistrature soit au-dessus de tout soupçon, même de la part de l'autorité"*.

Dans la réalité, la justice c'est un service public. Mais un service public qui ne connaît que du contentieux privé. La justice ne peut connaître ni de la validité de la loi (par l'exception d'inconstitutionnalité comme en droit américain) ni des actes de l'administration (en vertu de la séparation des pouvoirs propre au droit jacobin français). Et dans les domaines du droit fiscal, économique ou douanier, trop souvent le juge ouvre et ferme la porte à la quasi-discrétion des administrations. Il est plus un *épouvantail* qu'un juge, maître de la procédure. Aucun régime ne s'est privé de la tentation de *contrôler indirectement les décisions de justice*, du moins le croyait-il ou le croit-il encore, *en contrôlant directement la carrière des Magistrats*. C'est une facilité dont aucun régime ne s'est dépouillé. Ce qui explique que l'inamovibilité des Magistrats ait été suspendue sept fois depuis l'an VIII, et qu'ils aient été épurés neuf fois. La fonction d'Inspecteur des Impôts est moins dangereuse.

Et le signe même de cette dépendance organisée est dans le *Conseil Supérieur de la Magistrature*. Depuis la réforme de 1956 il n'est plus qu'un organe d'approbation. On comprend que la justice, service public, service séparé, soit un service intégré. Sa liberté il ne l'a trouvée, il ne l'a trouvée le plus souvent que dans la faiblesse et la dispersion du pouvoir et dans la conscience des juges. La Magistrature est d'autant plus libre que le pouvoir politique est plus faible, mais dès que le pouvoir politique est fort, la liberté de la Magistrature est réduite d'autant.

Reste la conscience. Mais les vocations ne se renouvellent pas autant qu'on le souhaiterait. La médiocrité des moyens use ceux qui appartiennent à la Magistrature, et elle rebute ceux qui voudraient la rejoindre. Aussi ne doit-on pas être surpris que le public doute d'une indépendance qu'il ne voit pas. Et si la justice des matins calmes est sans problème, la justice des zones de turbulences laisse voir l'intervention du pouvoir politique. Jamais la revendication d'indépendance n'a été plus présente. Elle est en effet *la sûreté du justiciable*. C'est pourquoi la fonction judiciaire est plus qu'un service public.

COMMENT RESTAURER L'INDÉPENDANCE DES JUGES ?

Ce ne sera pas résoudre le problème du corps judiciaire : la misère, l'anachronisme, l'isolement des hommes. Mais c'est le premier geste qui abolirait cette difficulté d'être qu'éprouve la Magistrature et ce doute offensant qui pèse sur elle.

La Constitution de 1958 faisait pourtant de l'autorité judiciaire "*la gardienne de la liberté individuelle*" (article 66). Il y est dit que : "*L'autorité judiciaire doit demeurer indépendante pour être à même d'assurer le respect des libertés essentielles*".

Cette indépendance est d'abord *l'immovibilité*. Mais si l'immovibilité met les Magistrats à l'abri de la crainte (et le fait d'avoir acheté sa charge, disait Benjamin Constant, est moins corrompueur que la crainte de la perdre), ils ne le sont pas des *complaisances de l'ambition* légitime. Et il suffit de regarder l'annuaire de la Magistrature depuis vingt-cinq ans pour constater qu'il y a des *Magistrats bénéficiaires*, aux carrières souvent surprenantes, et des *Magistrats desservants* dont la carrière stagne dans des millésimes modestes. La différence entre les uns et les autres n'est pas toujours dans leur capacité, mais parfois dans l'art de *faire sa cour*. Tocqueville disait déjà qu'on avance dans les Tribunaux comme on gagne des grades dans l'armée : il s'agissait de l'armée en temps de paix.

Actuellement les Membres du Conseil Supérieur de la Magistrature sont nommés par le Président de la République qui est le chef de l'exécutif. Il n'a pas de véritable pouvoir de décision. Jean Foyer, avant d'être à son tour Ministre de la Justice, pouvait, comme Professeur de droit, qualifier cette composition et cette institution de "*cheval de Troie de l'exécutif dans le judiciaire*". Le premier pas, c'est donc de *couper les ponts entre la Magistrature et le gouvernement*.

En affirmant d'ailleurs en même temps qu'*une justice forte fait la force de l'Etat*.

La *souveraineté nationale* doit s'exercer par l'intermédiaire des trois pouvoirs. La Magistrature est l'une des expressions de la souveraineté nationale puisqu'elle juge "*au nom du peuple français*". Et son indépendance est d'autant plus nécessaire que les pouvoirs législatif et exécutif tendent à se confondre par suite de la coïncidence entre la majorité présidentielle et la majorité parlementaire.

Comment couper les ponts ? François Mitterrand répondait le 28 avril 1981 à l'Union Syndicale des Magistrats : "*Je pense comme vous qu'il faut mettre les juges hors de portée du pouvoir en confiant leur carrière à un Conseil Supérieur de la Magistrature réellement indépendant. Elu Président de la République, je demanderai que soit soumis au Parlement un projet de réforme en ce sens*". Le projet existe effectivement. Et cette réforme était incluse dans les cent propositions du candidat. Ainsi Monsieur André Braunsweig, Président de la

Chambre Criminelle de la Cour de Cassation, ancien Président de l'USM, et futur Directeur de Cabinet du premier Garde des Sceaux du premier gouvernement désigné par François Mitterrand après son élection, disait à ses collègues : "*Nous pouvons donc considérer comme acquis que les promesses du candidat seront tenues par le Président élu*". Nous venons de célébrer la décennie de cette promesse non tenue.

Le statut de la Magistrature est toujours un *statut d'état de siège*.

Tous les pouvoirs politiques qui se sont succédé depuis la Constituante ont eu en commun de *ne pas vouloir que le pouvoir judiciaire en soit un*. Ce qui était peut-être d'une moindre importance lorsque les gouvernements étaient faibles et sans moyens. Cela ne l'est plus lorsqu'ils sont puissants et efficaces. Et ceci d'autant plus lorsque se trouvent réunis dans les mêmes mains le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif, le pouvoir syndical, le pouvoir fonctionnaire et le pouvoir de communication. C'est alors que prend toute son importance l'existence d'un pouvoir indépendant du pouvoir pour arrêter les pouvoirs abusifs. Pour que son indépendance soit réelle et visible, il faut que la gestion du corps judiciaire relève d'un organisme totalement distinct du gouvernement. Il n'est compatible ni avec la dignité de la fonction du juge ni avec la confiance qu'il doit sans réserve inspirer qu'un juge soit statutairement un "quémendeur".

La réforme du Conseil supérieur de la Magistrature doit d'abord être une *réforme constitutionnelle*. Elle doit réintroduire dans la constitution le terme de Pouvoir Judiciaire au lieu de celui, substitué en 1958, d'autorité. Le Conseil Supérieur de la Magistrature doit concerner les Magistrats du siège et du Parquet dans *un seul statut*, même si leurs fonctions sont distinctes. La compétence du C.S.M. doit donc être de gérer la carrière des magistrats, ce qui entraînera la suppression des missions d'avancement et de transparence. Il pourrait être composé de six Magistrats, élus ou tirés au sort, et de trois personnalités extérieures élues par leurs corps (un Conseiller d'Etat, un Professeur de Droit et un Avocat). Le caractère non renouvelable de leur fonction doit les mettre à l'abri de toute suspicion, ce qui permettrait au Président de la République de rester Président du C.S.M. sans autre pouvoir qu'honorifique.

Cette rupture dont le caractère spectaculaire restituera pour une large part la confiance du public dans sa justice doit être la grande ambition des années à venir. Si tous les praticiens savent que la liberté intime du juge est inaccessible aux perspectives de l'avancement, cette connaissance n'est pas partagée du public, faute pour cette liberté d'être visible dans les textes. En différant de donner à la Magistrature un statut qui ferme la porte aux abus et aux soupçons, le pouvoir prive la justice de ce crédit nécessaire à sa mission de *paix sociale*. C'est cette mission qui doit faire du ministère de la justice le grand *ministère social de demain*.

Jean-Marc VARAUT

ÉCONOMIE ET DROIT

par Raymond MARTIN

Suivant l'opinion communément admise, l'économie précède le droit. Je ne parle pas ici de la doctrine marxiste pour laquelle les rapports de production déterminent (ou tout au moins surdéterminent selon Althusser) toute la superstructure culturelle, y compris le droit. Je vise le sentiment des juristes et des économistes qui les incline à penser que la règle de droit suit et épouse les transformations de l'économie, le droit n'étant autre chose que "la traduction institutionnelle de l'organisation socio-économique" (M.C. Champaud, in *Libre entreprise et droit français*, Rev. int. dr. écon. 1987, p. 307).

Après une expérience plus que cinquantenaire, j'ai été amené à concevoir des doutes sur ce truisme et à m'interroger sur les véritables rapports du droit et de l'économie, pour en arriver à penser que droit et économie se conditionnent l'un l'autre, sur le même plan, sans qu'il y ait une prééminence ontologique de l'un sur l'autre.

C'est de cette expérience que je voudrais rendre compte, ce qui m'autorisera d'ailleurs l'emploi de la première personne.

Elle s'est développée suivant un mouvement dialectique, sans que je l'aie prémédité, en trois époques :

- l'économie est une science et comme telle elle est le fondement et la justification du droit ;

- et si l'économie n'était pas une science...
- alors le droit et l'économie pourraient être en rapport de conditionnement réciproque.

C'est ce mouvement selon trois époques que je vais m'efforcer de communiquer au lecteur qui voudra bien me suivre.

L'ÉCONOMIE EST UNE SCIENCE QUI DÉTERMINE LE DROIT

Il faut dire d'abord pourquoi elle peut être qualifiée de science et quelle sorte de science, ce qui nous amènera à élucider comment cette science peut déterminer la règle de droit.

Pourquoi l'économie est-elle une science ?

Lorsque je suivais les cours de J. Rueff à l'Ecole libre des sciences politiques, peu avant la guerre mondiale, il ne faisait pas de doute pour moi que l'économie fût une science, au même titre que la physique. On dirait aujourd'hui, une science dure. Le paradoxe est que cette science n'affichait pas son titre, puisqu'on l'appelait économie politique.

Elle avait ses lois qui constataient des rapports constants entre des phénomènes. La crise cyclique, aujourd'hui récession, entraînait une baisse des prix, qui

relançait la demande et réamorçait une phase ascendante. L'emploi suivait l'évolution de la production et les salaires variaient comme les prix, le salaire étant lui-même un prix, celui du travail. On ne parlait plus déjà de causalité mais de rapports d'interdépendance.

Il fallait voir comment tout s'ordonnait suivant l'offre et la demande et se traduisait en courbes simples. Même le chômage obéissait à la méthode. Tout au plus fallait-il admettre un certain manque de fluidité du marché par suite d'interventions, jugées indésirables, de l'Etat et des syndicats. Que l'économie était limpide et rassurante, à peine atteinte dans sa théorie par la grande crise en 1930. On n'avait pas encore lu Keynes !

Ce qui démontrait que l'économie fût une science, c'est qu'on avait pu la mathématiser. Mon illustre maître s'appuyait sur une lignée allant de Walras à Pareto, par Colson. Les pages d'équations de leurs ouvrages étaient de nature à impressionner le jeune homme que j'étais. C'était digne de Newton et d'Einstein.

Mon second maître, dans l'ordre chronologique, E. Antonelli, qui enseignait à Montpellier (il fut celui de F. Perroux), aimait à me dire que la science économique du futur serait mathématique ou ne serait pas.

Que l'économie politique fût une science (dure) était un acquis qui ne souffrait pas de question. Ce n'est que beaucoup plus tard que je me suis interrogé sur le fondement de la vérité scientifique, autrement dit sur le statut de la science. Pourquoi la physique par exemple est-elle une science (dure) ? Je réponds aujourd'hui : parce qu'elle est efficace. La vérité de la loi scientifique se mesure à sa pratique ; si elle réussit à transformer le réel, elle est vraie. "C'est d'abord parce qu'il est homo faber qu'il est homo sapiens". (J. Habermas, *Connaissance et intérêt*, trad. J. Clemenceau et Brohm, Paris 1976).

En retournant la loi scientifique, le rapport constant entre deux ordres de phénomènes, on en fait une norme technique, et si la norme technique marche, c'est que la loi scientifique est exacte. Si on a constaté que l'eau bout à 100 degrés, en posant un rapport entre une température quantifiable et un phénomène physique, il suffira de porter l'eau à cette température pour obtenir l'ébullition. On produit un phénomène à partir d'un autre phénomène par le jeu du rapport d'interdépendance (ou de causalité) établi dans la loi scientifique. Pour obtenir ceci, il faut faire cela. La réussite de la science appliquée donne la mesure de la vérité de la science spéculative.

L'acquisition de ce critère me révélait une bouleversante nouveauté dans l'histoire de la pensée : la vérité de la science ne se situe pas dans un espace transcendantal de l'esprit, elle ne se démontre pas, elle s'applique ; le vrai, c'est l'utile. Le développement technologique est le gage que la science dont il est issu contient une vérité.

Quelle est cette vérité ? Elle ne pénètre pas le secret des dieux, les principes de la création et de sa perpétuation. (On peut en être déçu) Mais elle doit correspondre nécessairement à la découverte de certains agencements du réel puisqu'elle permet de l'utiliser et de le transformer.

Cette façon de juger marque une rupture radicale avec ce qu'on affublait précédemment du nom de science. Jusque là le savoir n'était qu'un discours (logos). Ce discours pouvait avoir une vérité logique dans l'enchaînement des concepts, mais il ne débouchait pas sur l'action. Sa cohérence n'était que conceptuelle, elle ne tirait pas à conséquence pratique. La "disputatio" pouvait se poursuivre indéfiniment dans l'affrontement des thèses. Aussi longtemps qu'on a pu expliquer, sans faire rire, que la nature a horreur du vide ou que le feu brûle par suite de ses caractères phlogistiques, on a donné des choses une explication refermée sur le seul discours.

Les sophistes grecs avaient dénoncé à leur façon, par l'absurde, la vanité de ce discours. Prenons l'exemple d'une proposition de Zénon d'Elée : "Si tout ce qui occupe une étendue égale à la sienne est au repos, et si une flèche qui vole occupe toujours une étendue égale à la sienne, à chaque instant une flèche qui vole est immobile". La proposition est logiquement impeccable, qui conclut à ce qu'une flèche qui vole est immobile, mais elle l'est à chaque instant, le temps d'un film arrêté sur une photo, le temps d'un instantané. La vérité du réel est que la flèche qui vole se maintient dans l'espace et progresse suivant les lois de la balistique (science dure).

La science économique fondement et justification de la règle de droit.

La loi du droit n'établit pas de rapport d'interdépendance ressortissant à une nécessité expérimentale. Elle se situe dans le devoir-faire et non dans l'être.

Elle fonctionne de la façon suivante :

- elle pose d'abord une hypothèse de fait : si telle situation se présente... Il ne s'agit pas de la description d'un fait singulier, mais de la signification d'une classe de faits, concrètement en nombre indéfini, par des concepts généraux (de divers niveaux de généralité et conséquemment de compréhensions différentes). Exemples de ces concepts : la faute civile (art. 1382 du code civil), la pratique anticoncurrentielle (art. 7 et 8 de l'ordonnance du 1^{er} décembre 1986), le dol contractuel (art. 1116 du code civil), etc.

- si cette hypothèse se trouve réalisée dans un événement singulier (autrement dit si l'événement peut être subsumé sous l'hypothèse de la règle), alors doit découler nécessairement un effet juridique : réparation du dommage causé par la faute, amende ou interdiction de certaines pratiques commerciales, nullité du contrat etc.

- le lien de nécessité entre l'hypothèse réalisée et l'effet juridique n'est pas d'ordre ontologique, mais d'ordre déontologique ; c'est un devoir-faire posé et imposé par la puissance publique, le pouvoir de coercition que renferme la règle de droit. (cf. pour l'analyse détaillée du fonctionnement de la règle de droit, notre ouvrage "Le Phénomène juridique", éd. Juridiques, Semur-en-Auxois, sect. I et II).

De cette description du fonctionnement de la règle de droit, il résulte que celui-ci est homologue à celui de la

norme technique. Dans les deux cas, nous sommes en présence d'un agencement de devoir-faire à partir d'un donné.

Mais le donné de la norme technique est une loi scientifique fondamentale, comme indiqué précédemment, ce qui lui communique son efficacité, alors que la règle de droit est suspendue à la volonté (à l'arbitraire ?) du législateur, à qui la question peut être posée : qui te donne le droit de dire le droit ? L'entreprise prométhéenne de créer la loi juridique m'a toujours donné le vertige, et il est sans doute partagé.

Car on s'est toujours efforcé de trouver un fondement extérieur à la loi humaine, afin de ne pas la présenter dans sa nudité d'un commandement du pouvoir politique. Ce fut le droit naturel, sous ses divers avatars ; il parut un temps démodé, il perdure. Et plus récemment les sciences humaines, la sociologie, voire la psychologie, et spécialement en ce qui concerne les richesses, l'économie. La loi économique, loi scientifique, servirait de fondement à la loi juridique, cette dernière n'étant que la traduction en devoir-faire de la première. Ainsi la loi juridique trouverait une assise scientifique, et par là sa justification. Elle serait validée. Prométhée se fait ingénieur et sa volonté de puissance n'inquiète plus.

On pourrait voir une illustration de cette soumission du droit à l'économie dans la réglementation de la concurrence (ordonnance du 1^{er} décembre 1986 sur le plan national, articles 85 et 86 du Traité de Rome sur le plan européen).

La concurrence des agents économiques autonomes est le moteur du marché. Mais la concurrence a tendance à s'auto-nier par suite des ententes entre producteurs pour maintenir artificiellement les prix à un niveau élevé et pour se répartir les parts de marché, ce qui aboutit à la formation d'oligopoles, ou par suite de l'abus d'une position dominante qui conduit au monopole. La règle de droit intervient pour rétablir et maintenir la concurrence en sanctionnant les pratiques négatives. Et un "juge" est chargé d'appliquer ces règles : Conseil de la concurrence, Commission européenne, ce qui n'exclut pas les juridictions de droit commun.

L'ÉCONOMIE N'EST PAS UNE SCIENCE

Au critère de l'efficacité qui s'est imposé à moi pour désigner le savoir qui mérite le label de science (dure), j'en suis venu à douter que la "science économique" (ainsi se nomme dorénavant l'Économie politique) puisse revendiquer ce titre. Je dois bien constater que cette prétendue science a été incapable, au cours de mon demi-siècle, de prévoir et à plus forte raison de corriger les phénomènes économiques. Je ne parle pas de la science marxiste, elle est en liquidation ; elle a essayé de créer une économie raisonnée utilisant un homme nouveau, l'*homo sovieticus* substitué à l'*homo economicus*, elle a échoué. Je parle de la science dite classique, libérale ou néo-libérale.

Les économistes, quoiqu'ils en disent après coup, sont

le plus souvent pris à contre-pied. Leur savoir se borne à expliquer, dans un jargon digne des médecins de Molière, l'événement passé (Reconnaissons leur qu'ils sont battus dans le jargonage par les sociologues). Leur discours n'a même pas de cohérence interne, car les mêmes causes n'y produisent pas toujours les mêmes effets. Voir par exemple le phénomène aberrant de la "stagflation". Ils doivent reconnaître des interférences irrationnelles dans les processus, non pas la déraison des dieux, mais celle des hommes.

On m'avait présenté la Bourse comme la réalisation la plus parfaite du marché. Les offres et les demandes s'y confrontent de façon instantanée (en temps réel, dirait-on aujourd'hui) et les prix des valeurs s'y forment en pleine clarté. Or que voit-on ? des opérateurs professionnels qui semblent être mûs par des mouvements grégaires, tous pensant et faisant la même chose en même temps. Si bien que la compensation qui équilibre normalement les grands nombres pour générer des lois statistiques ne joue plus. Au contraire les masses se portent sur un seul plateau de la balance, ce qui projette l'autre sans retenue vers des pointes folles et imprévisibles, imprévisibles parce que folles. Il n'y a pas confrontation d'une offre et d'une demande, mais tantôt une offre seule, puis une demande seule. Ce caractère moutonnier est encore accentué par l'usage des ordinateurs qui programment par avance les vagues de ventes et d'achats selon les prix, ce qui montre que ce ne sont pas les ventes ou achats qui font les prix, mais le contraire. Ordinateurs de Panurge. Ainsi se forment les envolées insensées coupées de krachs et de mini-krachs.

La politique économique des Etats se réduit à fort peu d'instruments. A l'heure actuelle on manipule les taux d'intérêts... au flair. On doit réussir une fois sur deux, selon la loi du hasard. Il paraît que certains hommes d'Etat interrogent les astres et que certains employeurs sont devenus ouvertement astrologues pour engager leurs futurs collaborateurs. Les forts en thème de l'économie ne font pas les meilleurs ministres, à la différence-généralement - des instinctifs.

Et Keynes ? La révolution keynésienne ? Qu'on me pardonne d'exécuter le grand Keynes en une phrase ! La panacée keynésienne me paraît n'avoir été qu'une machine d'apprenti sorcier, produisant principalement de l'inflation, laquelle conduit en définitive au chômage qu'on voulait éviter.

Schumpeter avait prévu la victoire du socialisme, sans la désirer, pour la fin du siècle - nous y sommes. Il écrivait en 1942 dans "Capitalisme, Socialisme et Démocratie" : "Marx s'est trompé dans son pronostic des modalités d'effondrement de la société capitaliste, mais il n'a pas eu tort de prédire qu'elle s'effondrerait finalement". Elle avait plus de ressources, plus de facultés d'adaptation que la prétendue fatalité socialiste.

Parvenu à ce point du doute, je me suis retourné vers les professeurs pour vérifier s'ils avaient encore la foi en leur science. J'ai ouvert le manuel Thémis de M. Ray-

mond Barre, et j'ai lu :

"Il est nécessaire de distinguer entre la vérité logique et l'applicabilité de la théorie économique ; la première dépend de la logique du raisonnement ; la seconde exige que les conditions nécessaires à l'existence de la loi soient remplies". (p. 67) Ainsi M. Barre a perdu la foi. La théorie économique dépend de conditions qui n'existent pas nécessairement dans la réalité ; elle est vraie en logique, mais pas nécessairement applicable. Elle est un discours formel préscientifique, décalé de la substance. Et M. Barre de citer A. Marshall qui ne découvre dans l'économie que "des lois floues qui sont sans rapport avec les lois de la gravitation ou les lois de la conservation de l'énergie physique" (p. 65). Ce qu'on appelle maintenant une science "molle" pour dire qu'elle n'est pas une science. Passons au Dalloz de M. Abraham-Frois, "Dynamique économique", où il est écrit : "L'étude des déterminants de l'investissement apparaît au niveau macro-économique à la fois indispensable et impossible" (p. 87).

J'ai essayé de percer, dans le même manuel, les vertus du calcul mathématique. Celui-ci accomplit une formalisation de propositions souvent fort banales. Je prends un exemple à la page 16 :

"L'écriture de la fonction de production sous la forme $Q (=Y) = F(L, K)$ signifie que dans la plupart des cas une production donnée Q pourra être réalisée par différentes combinaisons des deux facteurs, travail et capital."

A partir de cette algèbre, l'auteur développe des calculs qui prolongent la proposition de base et dont les résultats décollent de plus en plus de l'observation en cours de route, parce que la proposition de base est incomplète. Elle est sciemment incomplète, par volonté de simplification scientifique. Elle néglige par exemple l'innovation technologique dont dépend la productivité du travail, et le facteur humain de la qualité du travailleur qui ne peut être quantifiée. On s'adonne ainsi à un jeu de chiffres qui n'a pas plus d'utilité finale que le jeu d'échecs.

Il est enseigné aux étudiants en mathématiques que "toute équation comportant de nombreuses variables partiellement dépendantes n'a pas de solution". C'est le cas des équations économiques.

J'ai regardé du côté des praticiens réfléchissant sur leur pratique : M. Delouvrier considère la science économique comme "une discipline incertaine". (France-Forum avril-Juin 1988, p. 34). M. Drucker, maître ès management, consacre tout un chapitre de son dernier ouvrage "Les Nouvelles Réalités" au bilan critique de la théorie économique à l'égard de son efficacité. Ce chapitre, le onzième, est intitulé : "La théorie économique à l'épreuve". Il opère un rejet sans nuance de cette théorie, qui peut se résumer en cette phrase : "La complexité de la réalité économique défie l'analyse et ne permet pas la prévision".

La messe est dite. L'économie n'est pas une science (dure). Ses lois ne sont que des recettes pragmatiques, des normes de comportement plus ou moins tirées de l'expérience, et parfois démenties par l'expérience, largement arbitraires et volontaristes. L'assise scientifique que j'avais cru trouver au droit s'effondre. La loi juridique flotte à nouveau dans l'incertain de la volonté collective. Economie et droit se rejoignent sur le même plan, des produits de culture et non de nature. Homologie qui ne supprime pas la question de leurs rapports, mais en modifie les termes.

LE DROIT CONDITION DE L'ÉCONOMIE

Si les lois économiques et les lois juridiques appartiennent à la même classe, il ne peut plus s'agir entre elles de détermination, ou de surdétermination, mais d'articulation. La question de la priorité de l'une sur l'autre n'a plus de sens. Les rapports doivent être des rapports horizontaux d'interdépendance.

Je puis alors me demander valablement si un certain ordre juridique ne conditionne pas un certain ordre économique, la question pouvant être d'ailleurs inversée. J'insiste sur le point qu'il ne s'agit pas de s'interroger sur une détermination ontologique, mais sur un conditionnement de production des deux ordres de phénomènes. Plus précisément la question est de vérifier si un ordre juridique libéral/capitaliste conditionne une économie de marché décentralisée, ou encore si cette économie de marché décentralisée suppose un certain ordre juridique libéral/capitaliste.

Le fonctionnement d'une économie de marché me paraît dépendre de certaines institutions juridiques nécessaires :

1° - d'abord l'appropriation privée des biens, y compris et surtout des moyens de production par les acteurs du marché. Cette appropriation, sous forme du droit de propriété privée généralisé, est inséparable de la liberté d'entreprendre. Elle peut seule assurer l'autonomie de décision de l'entreprise. On n'entreprend efficacement que si l'on engage ses biens et si l'on espère en tirer un profit qui restera acquis à l'entrepreneur (sous déduction de la part de l'impôt, mais encore faut-il que le prélèvement n'atteigne pas un taux tel qu'il devienne dissuasif). Envisager la libre entreprise sans qu'elle soit, sous une forme ou l'autre, propriétaire de son capital et de son profit, c'est rechercher la quadrature du cercle.

On pourrait objecter qu'en France, des entreprises nationalisées interviennent sur le marché. Mais elles font comme si elles n'étaient pas nationalisées. Elles miment l'entreprise privée. L'Etat actionnaire s'efface pour laisser à l'entreprise l'autonomie suffisante pour jouer le jeu du marché. La nationalisation n'est qu'une fiction, alors que les sociétés sont immergées dans le jeu du marché et fonctionnent comme telles. Si elles manquent par trop aux règles du jeu, ou si elles ne demeurent pas l'exception historique, elles accumulent les déficits et, à défaut de connaître la faillite, compromettent leur statut (On peut se reporter aux tribulations de la Régie Renault).

2° - ensuite le contrat entre les acteurs autonomes. Le contrat est la forme de l'échange marchand.

A l'intérieur du contrat la liberté de l'accord des parties sur le prix de la chose est essentielle (au sens fort du terme, comme participant à l'essence). C'est par l'accumulation quotidienne d'une quantité innombrable de contrats que s'établissent les prix du marché. Une fixation autoritaire du prix détraque le contrat et par voie de dépendance le marché. Au libre marché correspond un libre contrat.

3° - la responsabilité rétablit l'équilibre des patrimoines quand il a été rompu accidentellement, elle rapièce les accrocs au tissu.

Le mot de responsabilité est devenu trompeur en ce qu'il évoque la faute comme cause de la rupture d'équilibre. Le concept juridique de responsabilité recouvre aujourd'hui bien autre chose que la réparation du dommage causé par la faute. Il commande un quadrillage de plus en plus serré de compensations et de garanties entre les acteurs économiques. Il constitue un mécanisme de régulation des patrimoines, qui fonctionne grâce à l'assurance, laquelle opère une mutualisation des risques.

Au surplus la responsabilité joue un rôle préventif. Elle oblige à faire un calcul de risque, et par là à minimiser le risque.

Propriété privée, contrat, responsabilité, tels sont les trois piliers juridiques de l'ordre économique libéral. Retirer un de ces piliers et l'ordre s'effondre. Ou encore prétendre établir sans eux une économie de marché est une illusion.

Telle est l'illusion de la perestroïka de M. Gorbatchev. Elle a beaucoup bavardé - c'était nouveau depuis soixante - dix ans - et cela a pu griser un temps les foules. Mais elle s'épuise en bavardages, faute d'avoir osé changer les données juridiques. On ne bâtit pas une économie de marché sur les ruines du socialisme centralisateur en conservant un droit socialiste. La coopérative ne fait figure que de pauvre alibi. M. Gorbatchev veut bien de l'économie de marché, mais pas du capitalisme. Il ne s'est pas résolu à une révolution culturelle et se trouve dans une impasse.

Le choix culturel du système de droit est lié au choix non moins culturel du système économique. Il s'agit bien d'un choix prométhéen par lequel l'homme crée sa société.

Le droit civil d'une société libérale/capitaliste n'est pas seulement une grille d'arbitrage entre intérêts particuliers ; il constitue un ordre qui correspond à un ordre économique, celui d'une économie de marché, qui est nécessairement capitaliste (Nous avons noté au passage que l'économie mixte n'était qu'une fiction plaquée sur l'économie capitaliste de marché).

Le juge, quand il intervient selon ce droit, ne se contente pas d'attribuer à chacun son dû, il rétablit un ordre perturbé. Il est en cela conservateur de l'ordre juridique et, par voie de correspondance, de l'ordre économique, parce que le droit conditionne l'économie, tout autant que l'économie conditionne le droit (sur ce point R. et J. Martin, "Le Troisième Pouvoir", éd. Juridiques préc. chap. VII).

Raymond MARTIN

Les livres de nos collaborateurs

François FEJTÖ

"Où va le temps qui passe ?"

Ed. Balland

Pierre PFLIMLIN

"Mémoires d'un Européen,
de la IV^e à la V^e République"

Ed. Fayard

Jean-Dominique GIULIANI

"Marchands d'influence,
les lobbies en France"

Ed. du Seuil

Jean ONIMUS

"Teilhard de Chardin
et le mystère de la Terre"

Ed. Albin Michel

L'INTELLECTUEL PASSE A L'HISTOIRE

par René PUCHEU

L'Intellectuel est-il fini ?

Depuis que la Haute et la Basse Intelligentsia réunies et confondues avec le "peuple de gauche", ont, une après-midi d'avril 1980, porté en terre l'Intellectuel des Intellectuels, - Jean-Paul Sartre, évidemment ! - la tribu orpheline des "intello-crates" est tracassée par cette question.

Ici même, dans la livraison de Janvier-Mars 1987, on a signalé ce fait.

Où en est-on en ce début de la décennie 1990 ?

On est tenté d'articuler une réponse en deux temps : comme "acteur" de l'Histoire l'Intellectuel a, en France, disparu ; comme *objet* de curiosité il prospère plus que jamais.

L'Intellectuel-acteur ? Je sais, je sais, d'aucuns font montre de prudence. Ils hésitent devant la déclaration de décès :

"A l'approche du troisième millénaire, comme il se doit, des esprits millénaristes envisagent la mort d'un intellectuel à peine centenaire. Qu'il n'ait plus l'enthousiasme de sa jeunesse dreyfusarde, ni la fermeté de sa maturité acquise dans les années 1930, ni même l'excès du démon de midi qui le prit dans les années 1950, ne fait aucun doute. La vieillesse semble lui avoir conféré quelque sagesse : il place sa dignité dans le non-ralliement. Rebelle à toute allégeance, à tout alignement partisan, dégagé de l'atmosphère guerrière de la pensée, ce dissident préfère les analyses détaillées aux grandes synthèses et prône une intelligibilité circonstancielle de la réalité qui recouvre des luttes ponctuelles".

"On aurait tort cependant de ne lire l'histoire des intellectuels que dans ce sens. Tout semble au contraire indiquer que le XX^e siècle fut, et est encore, pour eux, une période brillante..." (1).

N'empêche ! Les choses étant ce qu'elles sont, impossible de ne pas constater que l'Intellectuel ne tonne plus, ne dénonce plus, ne prophétise plus.

Certes, la définition de l'Intellectuel manque de certitude. Elle flotte. Dans des limites assez faibles, toutefois. "*L'Intellectuel est un homme du culturel mis en situation*

d'homme du politique", avance Pascal Ory. Et Bernard Henri-Lévy de dire plus joliment mais identiquement : "*c'est le poète, l'écrivain, le peintre, le professeur qui juge de son devoir de poser plume ou pinceau pour intervenir dans les affaires de la Cité*".

Cependant, c'est insuffisamment affirmer. Aussi bien, P. Ory le sent bien qui, plus loin (2), précise : c'est celui qui "*s'autorisera de sa formation pour suggérer une transformation de la société*", qui "*au nom de ses choix culturels proposera à ses contemporains un choix de société*". Ce qui amène Daniel Lindenberg à suggérer que l'un de ses traits constitutifs est "*la conscience orgueilleuse d'appartenir au sel de la terre*" (3).

Incontestable ! Cet Intellectuel, assuré d'avoir les secrets de la cité éternelle et de guider vers la vie nouvelle, infailliblement, on peut le porter disparu de la scène sociale.

Est-ce un malheur ? Qui l'oserait prétendre ?

L'Intellectuel comme *objet*, comme objet de recherches, au contraire est bien vivant. Jamais, même, il n'a autant occupé. Allant jusqu'à susciter une nouvelle spécialité : l'histoire culturelle, l'histoire des idées.

D'ores et déjà, ce nouveau champ quasi "archéologique" a donné lieu à de nombreux livres. On va rendre compte de quelques-uns, en tenant compte de la méthode selon laquelle ils traitent l'Intellectuel et ses avatars. Car, on peut distinguer trois types d'approche : l'approche fantastique, l'approche historique, l'approche par témoignage.

SACHA GUITRY MOINS L'HUMOUR

Le grand maître de l'*approche fantastique* est le fringant ex-"nouveau philosophe" que toutes les Françaises et tous les Français connaissent à cause de son exceptionnelle chemise - si fascinante que, quand il ne la porte point, le fait est à la "une" (France-Soir 20/4/91) - et en raison de ses initiales qui font presque peuple : B.H.L., Bernard-Henri Lévy pour l'appeler par son nom.

Non content de relater sur le petit écran l'histoire de l'engagement de l'Intellectuel, de l'affaire Dreyfus à la mort d'Althusser (série télévisée diffusée en mars-avril 91), Bernard-Henri Lévy l'a contée en un livre de près de

500 pages qui a été tiré à plus de cent mille exemplaires, dit-on : *Les aventures de la liberté* (Ed. Grasset, 1991).

Soyons honnête. Que ce livre soit partial, impossible de le reprocher à B.H.L. Dès le début il annonce la couleur. Soit par ce sous-titre : "*Histoire subjective des intellectuels*". Soit par cette définition de son projet : "*raconter à ma façon l'histoire des intellectuels français depuis l'Affaire Dreyfus*". C'est clair. La règle du jeu est nettement posée.

Soyons fair-play. Promesse tenue ! Effectivement, B.H.L. raconte l'histoire subjectivement. Jusqu'à même donner l'impression que, plutôt que de relater et de raconter, il conte, purement et simplement. Ce qui donne, d'ailleurs, à son livre beaucoup d'agrément.

D'autant que la distribution en quatre séquences avec intitulés aux astucieuses connotations - *Les grandes espérances, Le temps du mépris, Les illusions perdues, La fin des prophètes* (quel art de l'écriture médiatique !) -, la composition en mini-chapitres qui ont des accents de "flashes", donnent à ces pages des rythmes de western.

A plus exactement dire, savez-vous, une fois le livre fermé, à qui et à quoi j'ai pensé ? A "*Si Versailles m'était conté*". A Sacha Guitry donc.

Vraiment, B.H.L. conte l'histoire de l'Intellectuel comme le grand Sacha contait l'histoire de France. Fantastiquement. Avec les limites et les avantages de ce genre qui n'exclut nullement la pertinence de-ci de-là.

Evidemment, outre le style du récit, un autre trait amène à rapprocher B.H.L. de Guitry. C'est l'usage du "je". Certes, le "moi" est loin d'être haïssable. Il peut être tonique. Mais quand il vire à l'inflation, il lasse. De fait, vers la centième page, l'abus du moi crée une sorte de fatigue que l'on ne surmonte qu'en s'esclaffant de rire.

Tant l'hypertrophie du moi donne l'impression de puérité. Ce qu'elle ne faisait pas et ne fait pas, d'ailleurs, chez Sacha Guitry. Sans doute parce que Sacha était plus naturel que B.H.L. ou était meilleur "acteur". Sur-tout, parce que Sacha Guitry était mieux dans sa peau que B.H.L. - si l'on me permet d'ainsi écrire -. Car, je crois que B.H.L. joue le comédiant pour dissimuler un grand désarroi, proche du tragediant. Cet auteur est un angoissé... de la réussite, assurément ! D'autre chose, aussi, probablement.

Cela étant, à travers cette chevauchée endiablée, on glane beaucoup d'anecdotes piquantes sur les grands "intellos" et, aussi, des idées et des questions intéressantes.

L'argument de fond du livre, qui prétend que c'est une certaine passion pour la "pureté" qui a fait verser, sou-vent, l'Intellectuel - qui n'est pas le simple écrivain (cf. p. 44) - dans le totalitarisme de Droite ou de Gauche, est juste. Même si - on y reviendra - cette passion n'est pas la seule.

Il est vrai, comme l'observe B.H.L., que l'on aimerait y voir plus clair sur le "fonctionnement" de l'intellocratie.

Repérer plus clairement le rôle des tireurs de ficelles, les "circulateurs". les "intercesseurs" comme les nomme B.H.L. : les Lucien Herr, les Groethuysen, les Bernier, les Kojève (p. 46) et d'autres. Discerner le rôle "*des femmes qui n'écrivent pas*" (p. 228) : Colette Peignot, Gala, Josette Clotis, etc.

Il est vrai que l'on aimerait mettre en lumière les secrets des réputations et de l'immortalité de l'Intellectuel. Eclairer le "*mystère des intellectuels aux visages multiples et le mystère, plus épais encore, de celui des visages que la postérité retient*" (p. 35). Savoir pourquoi un écrivain et pas un autre devient "*un Pinay de la citation, une valeur sûre, valeur refuge, un de ces noms pépères et rassurants... qui même s'ils ne disent rien, font toujours bien dans le paysage*" (p. 55).

Bonnes questions que celles-là ! Sans compter la question des questions : comment "fonctionne"-t-il, l'Intellectuel ? Sur cet aspect, B.H.L. est très troublant.

Annonçant la série télévisée, Le Monde titrait : "*Les intellectuels en majesté*". Aucun titre ne pouvait être plus faux. En tout cas, ne peut être plus faux pour le livre. Au fil de la plume Bernard-Henri Lévy multiplie en effet les suggestions désacralisatrices. Impitoyablement.

Tant et si bien que ce livre pourrait, aussi bien, être intitulé : "*L'Intellectuel ? Humain, trop humain !*". Assurément, il refuse d'admettre que le calcul de carrière soit le facteur principal des grands choix de l'Intellectuel ou de ses postures.

N'empêche ! Il expose comme plausible que Barrès soit devenu nationaliste par "*manœuvre de vieil acteur, redoutant de ne plus faire recette : du nouveau, surtout du nouveau...*" (p. 33). Même calcul dans la conversion de Malraux au gaullisme : "*Malraux le roué... a compris... qu'il fallait une idée pour relancer plus loin la légende*" (p. 263). Idem Aragon qui "*entre au Parti Communiste pour avoir enfin le droit et le temps d'écrire de vrais romans*" (p. 240). Il y a aussi Cocteau gérant sa carrière avec "*un flair extraordinaire*" (p. 146). Il y a même Mauriac cultivant sa déficience de voix pour "*être certain de suspendre à (ses) lèvres un auditoire inattentif*" (p. 42).

Répétons-le : à chaque cas, B.H.L. ne prend en compte ce calcul stratégique visant la carrière ou l'élaboration de la légende que comme une variable parmi bien d'autres. Quand même, cela suffit à mettre l'Intellectuel à bas du socle ! Quel jeu de massacre ! Oui mais... ? Totalement faux ? Bof ! Les intellectuels ne sont pas des anges ? Qui osera le leur reprocher ?

A ce point, d'aucuns s'étonneront que l'on ait, ici, fait silence sur les cinq pages dans lesquelles B.H.L. reprend ses basses attaques contre Emmanuel Mounier, accusé de pétainisme. Attaques d'autant plus étranges que Mounier est le plus maltraité de ce livre. Bien plus condamné que Drieu. Presque davantage que Maurras.

Pourquoi donc ce silence ? Parce que d'autres ont, déjà, répliqué (4). Egalement parce qu'à rouerie, il faut

opposer rouerie et demie ! B.H.L. est un calculateur et cette attaque contre Mounier vise à provoquer une polémique source de pub. Ne tombons pas dans ce piège sans subtilité ! Sacré B.H.L. !

REGARDS NEUFS SUR LES IDÉES DU SIÈCLE

L'approche historique n'a pas les facilités et les attraits de l'approche fantastique. Elle ne vole pas de papillons en papillons. Plutôt que de folâtrer, elle entomologise.

● Cette démarche, **Victor Nguyen** l'a poussée à son extrême. 950 pages, serrées, pour analyser les origines de l'Action Française (5) et les "rapports d'intelligence et politique" à l'aube du XX^e siècle".

L'un des apports de ce livre est, indubitablement, dans les 70 pages d'introduction consacrées à "un mythe majeur du XIX^e siècle français : la décadence". Autant que la passion de la "pureté", signalée par Bernard-Henri Lévy, la hantise de la décadence est une des sources capitales de la pensée et de l'attitude de nombreux "intellectuels" jusqu'à aujourd'hui. Cette analyse fouillée dépasse ainsi en portée celle de l'Action Française. On pourrait la mettre en introduction de l'histoire des idées de plusieurs générations dont certaines sont encore parmi nous, en nous.

Outre cette hantise, une des clés de Maurras fut, aussi, son drame religieux. D'une violence inouïe. Comme le souligne Pierre Chaunu : "*Rarement la haine du christianisme n'a été crachée, en dehors de Nietzsche et du mystérieux Celse, avec autant de virulence et de froid mépris. J'avais été surpris de la condamnation papale de 1926... le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle choisit mal son heure et ses truchements. Quand on lit les textes que Victor Nguyen a déterrés, on risque en revanche d'être plutôt frappé par une incompréhensible patience...*" (p. 17).

Cette préface de Pierre Chaunu donne d'ailleurs à ce long livre un portique prestigieux. Pour saisir l'originalité, la dramatique et les risques de Maurras, il faut lire ces vingt pages qui, avec une remarquable clairvoyance, mettent à nu le cœur de Maurras et de sa dramatique, grâce aux apports minutieux de Victor Nguyen.

● Toujours relevant de cette approche historique, la série "L'aventure intellectuelle du XX^e siècle", dirigée par **Thierry Paquot** ("Ed. de La Découverte" - Coll. Textes à l'appui) qui comprendra neuf essais.

Approche historique ? Assurément. Car, contrairement à "L'aventure de la Liberté" précitée, ces "essais" ne se veulent pas histoire subjective. Surtout, ils n'ont pas l'esprit "Grand Juge". Au contraire, ils cherchent à comprendre. Mais à comprendre, pas simplement pour le simple plaisir du chercheur.

L'hymne au XX^e siècle, qui ouvre chaque volume, le suggère : "*Le XX^e siècle est un siècle débordant d'idées. Le XX^e siècle est un siècle peuplé de mouvements artistiques et de penseurs hors du commun. Le XX^e siècle est*

intellectuel..." Bref, une sorte de passion de redécouverte des sources et des courants. Avec un petit côté "légende" : "Parlez-moi de lui, Grand-Mère. Grand-Mère parlez-nous... !" Sympa, si cet élan ne vire pas au culte.

Point de crainte à se faire ! Les trois premiers volumes publiés sont d'excellents apports à l'histoire culturelle. D'autant qu'après un "essai" de qualité, ils mettent à notre disposition une chronologie détaillée de la littérature, des médias, du théâtre, de la danse, de la musique et des chansons, des arts plastiques, de l'architecture et de la photo.

● "Les années électriques. 1880-1910" (6) s'attachent moins aux intellectuels qu'à l'ensemble de la vie que nous appelons culturelle. **Christophe Prochasson** analyse le "fonctionnement" des salons - "de Guermantes à Verdurin" -, des petites et des grandes expositions, des spectacles, du "monde des revues", des "planètes académiques", des "congrès et lieux d'échange intellectuel". Il ne survole pas les "monstres sacrés", il nous fait entrer dans le train-train quotidien en ses diverses activités.

Aussi - à l'instar de B.H.L. ou B.H.L. à son instar - s'intéresse-t-il aux "intermédiaires" - éditeurs au nouveau profil, marchands de tableau, etc. Ainsi s'attarde-t-il moins sur l'analyse des théories de Gustave Le Bon que sur son rôle chez Flammarion. Voilà un regard neuf.

L'histoire culturelle progresse. Peu à peu, elle s'élargit. De l'étude du discours de l'Intellectuel elle passe à l'étude des manières dont une société produit, fabrique l'Intellectuel et son discours. Passionnant !

● "Les années utopiques. 1968-1978" (7) - j'aurais écrit "les années délirantes" -, décrivent moins le "fonctionnement" de la vie culturelle et du microcosme intellectuel-médiatique qu'elles n'analysent l'itinéraire d'une génération qui "a fait, en sortant de l'adolescence, une révolution avec des thèmes immatures" (p. 185).

L'hypothèse est que "68 est le sommet d'une période plutôt qu'une césure". Pertinent ! La démonstration que "s'il faut une philosophie à 68, celle de Sartre est la seule qui convienne", car elle est "collectiviste et contre les appareils" (p. 96), "individualiste et contre l'individualisme bourgeois", entraîne l'adhésion.

On hésite davantage à admettre que "Mai 68 a davantage marqué les comportements que produit une nouvelle culture". On inclinerait à penser que **Gil Delannoi** exagère "l'effacement" de 68 après le séisme venu de "l'Archipel du Goulag", de "la fin du mythe chinois", etc. Souterrainement, le "soixante-huitard" existe encore : il habite l'âme de hauts-fonctionnaires, de ministres, etc.

Et puis, on regrette un peu que ne soit pas étudié le fonctionnement des "appareils culturels" et des "machines à communiquer".

● Quant à "Les années souterraines. 1937-1947" (8), c'est le plus étonnant des livres. Par suite de deux circonstances.

D'une part, voici une exploration calme des courants

de pensée de ces années terribles. Une analyse sans préjugé. Ou, plus exactement, une analyse au-delà des a priori. En effet **Daniel Lindenberg** nous confie qu'en 1971, jeune assistant à Vincennes, il avait entrepris un cours sur "Vichy", avec des intentions de procureur. Il voulait à travers "Vichy" instruire le procès de la bourgeoisie française qu'il tenait pour responsable de l'échec de mai 68. Et puis, il a buté sur la complexité des faits. Ni Marx, ni Sartre, ni Henri Guillemin - ah ! ce Guillemin qui nous en a fait croire de toutes les couleurs ! - ne lui ont paru suffire à expliquer "Vichy" et ses étrangetés.

Tant et si fort qu'aujourd'hui, face à la question : "Vichy a-t-il été fasciste ?", selon lui, "*La réponse n'apparaît plus aussi simple que naguère. Pour deux raisons : le "concept" de fascisme a été affiné ; la connaissance des élites de Vichy fait apparaître une diversité idéologique plus grande*".

Cette dernière constatation venant, précisément, de son étude attentive des évolutions culturelles dans l'imédiat avant-guerre, de la radioscopie finement menée des multiples courants et leaders de pensée de ce temps-là. De "*la filière russe*" - *Berdiaev, Chestov, Gurdjeff, Soloviev* - à *Alexis Carrel* et *Le Corbusier*, ainsi que des forces en activité dans les capitales de la France du début des années 40 : Vichy, mais aussi Lyon, Marseille, Alger, New-York.

Daniel Lindenberg est aux antipodes de B.H.L. en son attitude. Point de mime du Jugement dernier : à ma gauche d'honneur, les intellos qui me plaisent ou peuvent servir à ma gloire, à ma droite - horreur ! - ceux qu'il me plaît de rejeter ! Daniel Lindenberg analyse, scrute. En plus, il ne s'intéresse pas qu'aux Intellectuels consacrés par la Haute Intelligentsia d'aujourd'hui.

D'autre part, examinant la vie intellectuelle et culturelle française, Daniel Lindenberg ose - j'écris bien, "ose" - prendre en compte parmi les "acteurs" bien des courants catholiques. Non seulement *Esprit*, mais *Economie et Humanisme*, le père de *Lubac*, *Maritain*, *François Perroux*, *La Vie intellectuelle*. Prodigeux, vous dis-je ! Quel historien non dévot - et même ! - avait eu cette audace. Cette innovation mérite d'être signalée.

D'autant que Daniel Lindenberg ne les cite pas pour les écraser de son mépris. Il analyse avec pertinence les intentions et les réalisations du père Lebreton. Il analyse clairement les tenants et les aboutissants de l'idée ou du mythe nommé "*communauté*", qui a couvert bien des projets ou des utopies différentes. Car, sous "*communauté*", *Paul Vignaud* ne mettait pas la même chose que *Mounier* et a fortiori que *Thibon*, ni même que *François Perroux*.

Au fil de ces riches pages, qui donnent envie d'aller encore plus en avant, Daniel Lindenberg fait une observation qui a été trop rarement notée et qui est, pourtant, capitale : "*La "nietzschéisation" du catholicisme français... est une question de la plus haute importance pour comprendre ce qui se joue dans ces "années-là"...*" (p. 96). Exact ! Notamment, c'est autour de Nietzsche

que se creuse le fossé entre "démocrates populaires" ou "républicains populaires" et Mounier et le gaullisme.

Capitale aussi "... pour comprendre ce qui en resurgit actuellement", ajoute-t-il. Non moins exact puisqu'il est vrai que "*s'il est facile de répondre pratiquement à la contestation marxiste... le philosophe au marteau ne peut être réduit que par un profond travail théorique...*" (p. 94).

Ce livre couvrant la période allant jusqu'en 1947, Daniel Lindenberg expose ensuite comment la Résistance n'a engendré qu'une "*culture mort-née*", avec l'aide du PC et des gaullistes, et comment les intellectuels maréchalaisants ou collaborateurs ont été relégitimés, Jean Paulhan y aidant fortement. Paulhan ? Un de ces "médiateurs" démiurges (p. 247 et svtes).

Livre-clé sur des années charnières.

DES MÉMOIRES A SURPRISES

Troisième mode d'accès à l'Intellectuel, *l'appel direct à témoin*. Pour ce faire, le recours aux textes faisant mémoire. Encore que l'Intellectuel en ressorte généralement comme un personnage très ordinaire, dans ses coquetteries ou ses haines.

Parmi les livres récents, on a retenu "*Ce que j'ai cru comprendre*" (9) - beau titre au demeurant - ou les mémoires d'**Annie Kriegel**. Un ennui : ce livre a 800 pages et, malgré l'intérêt des développements, c'est plutôt longuet. Mais Annie Kriegel ne pouvait pas faire moins. Car, à chaque occasion, la mémorialiste est débordée par la "prof" qui se met à faire une petite ou une longue leçon de politologie ou de morale. Il est vrai que la curiosité est piquée par le fait qu'Annie Kriegel n'a pas l'intelligence froide. La passion est toujours là, qui la suit ou la précède.

Une passion qui oscille. Entre la tendresse - quand elle évoque sa mère allant au magasin des "*Laines Ecosaises*", ou "*la recette de Tante Mimi*" (p. 64), ou ces "*professeurs de l'enseignement public (qui) étaient des femmes très pieuses (mais) elles n'avaient rien laissé percer*" (p. 133), ou la "*sainte de l'Ecole (de Sèvres) mais une sainte si ordinaire...*", *Paule* (p. 281) - et, à l'autre pôle, la cruauté - quand elle exécute *Simone Signoret* (p. 182), abîme *Joliot Curie* (p. 505), éreinte *Sartre*, "*sa totale légèreté et irresponsabilité*" (p. 575), égratigne *Braudel* (p. 296-7), etc. Dans l'entre-deux de la tendresse et de la cruauté : *Jean Kanapa* ; *Louis et Elsa* (p. 573), etc.

Evidemment, ces pages, au fil de leurs quatre parties - *Mon Père Ma Mère, La guerre, En communisme, Retours* -, pullulent d'informations, de notations et de réflexions sur la Résistance, sur les femmes et les hommes du Parti Communiste, sur la vie politique au Quartier Latin dans les années 47-50, notamment. On y apprend, aussi, beaucoup de renseignements sur les tenants et aboutissants familiaux et idéologiques de nombreux leaders, intellos et militants.

Le livre fermé, il reste trois surprises, éprouvées au

long des pages.

La première n'est pas totalement inattendue : l'intensité de l'attachement d'Annie Kriegel à "l'école des années 30-50". De l'école "à la française", en somme. Ah ! qu'il était beau le lycée ! Ah ! qu'elle était grande l'École de Sèvres ! Sur ce point - et sur quelques autres - sa nostalgie reste ce qu'elle était et elle resurgit, chaque fois que possible.

La seconde surprise est plus imprévue : c'est l'admiration d'Annie Kriegel pour les militants catholiques qu'elle a rencontrés ou côtoyés. Dont acte ! Ça fait plaisir à constater.

La troisième surprise - qui peut-être n'aurait pas dû en être une - est la plus importante car elle constitue vraisemblablement l'apport le plus important du livre à la connaissance des évolutions de la société française sur les cinquante dernières années et celles qui viendront.

Les cent premières pages sont consacrées à l'évocation de "la vie quotidienne d'une petite fille dans les années 30". D'une petite fille qui se sait juive, mais qui appartient à une famille qui ne sanctifiait "ni le schabbat, ni les jours de fête. Pas même le Grand Pardon" (p. 49). Ce sont parmi les pages les plus attachantes du livre.

Le dernier chapitre commence par une évocation du voyage en Israël et nous fait confidence de cette matinée du lundi 5 juin 1967 : "Je me suis précipitée dans les bras de mon époux, les yeux brouillés de larmes, en apprenant... que l'aviation israélienne avait détruit jusqu'au dernier appareil l'aviation égyptienne, clouée au sol" (p. 755). L'ensemble de ce chapitre est une réflexion tâtonnante sur les voies, moyens, raisons par lesquels, pour lesquels "mon identité communiste, une fois maîtresse du terrain, a refoulé, anémié, écrasé, ventilé, évacué la dimension juive de mon identité, telle qu'elle avait émergé de la guerre et de la Résistance" (p. 770).

Ce livre, au lieu d'être titré "Ce que j'ai cru comprendre", n'eût-il pas dû s'intituler : "Ce que j'aurais voulu

comprendre" ? Car la véritable recherche de ces pages qui ont du mal à finir n'est-elle pas celle-ci : comment la petite fille presque déjudaisée qu'était Annie Kriegel et que son père voulait qu'elle fût a-t-elle senti, peu à peu, au feu des événements, son identité juive lui revenir et s'imposer à elle ?

Cette question, assurément, signale un des faits majeurs du second XX^e siècle, et c'est la richesse de ce livre de l'exprimer en termes d'aventure personnelle.

Cela étant, l'Histoire sans les Intellectuels comme l'histoire des intellectuels continue. Donc, à suivre !

René PUCHEU

(1) Christophe PROCHASSON "Y a-t-il eu un âge d'or des intellectuels", in *Dernières questions aux intellectuels*. Sous la direction de Pascal ORY (Olivier Orban, 1990) p. 152.

(2) Pascal ORY "Qu'est-ce qu'un intellectuel ?" in *op. cit.* p. 24.

(3) Daniel LINDENBERG "L'intellectuel est-il une spécialité française", in *op. cit.* p. 155 et svtes.

(4) Bernard-Henri LÉVY ne fait que reprendre dans ce livre-ci ses attaques de "L'idéologie française" (Grasset, 1981). "Perseverare diabolicum...". Pour la réfutation, cf. Etienne Borne un "Mounier hypothétique", *Revue Française de Sciences Politiques*, octobre 1985, et aussi n° *Esprit* de mai 1981. Enfin in *Esprit* juillet-août 1991 : J.L. Schlegel "L'histoire jetable" de B.H. Lévy (p. 26-43).

(5) Victor NGUYEN "Aux origines de l'Action Française" (Fayard, 1991), édition posthume. On se reportera, aussi, à la chronique de Philippe Sénart dans "France-Forum" : Juillet-Sept 91.

(6) Christophe PROCHASSON "Les années électriques 1880-1910" (Ed. La Découverte).

(7) Gil DELANNOI "Les années utopiques 1968-1978" (Ed. La Découverte, 1991).

(8) Daniel LINDENBERG "Les années souterraines 1937-47" (Ed. La Découverte, 1990).

(9) Annie KRIEGEL "Ce que j'ai cru comprendre" (R. Laffont).

Faites connaître "FRANCE-FORUM"

CARREFOUR DE L'HUMANISME DÉMOCRATIQUE

HOMMAGE AU PÈRE DE LUBAC

par Étienne BORNE

Au moment où vient de disparaître le théologien éminent et le grand homme d'Église qu'était Henri de Lubac, nous publions en hommage à sa mémoire deux textes d'Étienne Borne : "Henri de Lubac en son siècle" paru dans "La France Catholique" du 19/09/91 et "Cet homme était grand" paru dans "La Croix" du 20/09/91. Le premier est donné ici dans sa version intégrale, alors que, pour les raisons de mise en page, il avait dû, lors de sa première publication, subir quelques coupures.

HENRI DE LUBAC EN SON SIÈCLE

On ne sait pas bien aujourd'hui ce qu'est un théologien, tant la corporation a proliféré. Trop-plein et inflation. Il suffisait ces temps derniers d'avoir un commencement d'idée, de préférence critique, sur le présent et l'avenir du christianisme, pour revendiquer le titre et la considération à lui attachée. Même, et surtout, si l'on professait que le progrès des sciences humaines a rendu obsolète la démarche théologique. Henri de Lubac, théologien, avait la simplicité de croire à la théologie, qui n'était pas pour lui vaine spéculation et qu'il voulait à la fois théorie et pratique. Aussi ne pouvait-il avoir bonne presse chez les nouveaux théologiens. Beaucoup de ceux qui dans l'Église auraient gagné à se faire d'abord ses disciples l'ignoraient ou l'oubliaient. Pour Henri de Lubac, dont l'œuvre, immense, ouvrait tant de chemins, la solitude, compagne habituelle du grand âge, était une cruelle injustice.

La théologie est, par définition et étymologie, un discours ordonné et articulé sur Dieu et les choses de Dieu,

qui se développe au dedans d'une foi dont elle cherche l'intelligibilité, selon la célèbre maxime de Saint Augustin. Toujours enracinée dans une culture qu'elle assume en la dépassant, la théologie est œuvre de pensée et elle ne va jamais sans une profonde expérience spirituelle et sans un savoir philosophique et historique, exhaussé au dessus de lui-même mais en récusant toute sollicitation apologétique. Telle est la théologie en sa plus exigeante vérité et telle que l'illustre l'œuvre du père de Lubac. Humilité de la vraie grandeur : il n'aimait pas se dire théologien, prétextant qu'il ne l'avait été que par hasard de vie et nécessité scolaire. Ses supérieurs, le sachant doué pour l'enseignement, lui donnèrent à Fourvière une chaire d'histoire des religions. "J'avais à enseigner les religions, il fallait bien que je les apprenne et, ajoutait-il avec humour, pourquoi ne pas commencer par la mienne ?". Naissance d'un théologien par la grâce du vœu d'obéissance.

Un théologien digne de ce nom ne saurait être absent d'un monde auquel est adressée la parole, évangélique et ecclésiale, qui est sa raison d'être. L'évènement, surtout si son importance historique bouleverse les mentalités

communes, lui est une occasion d'éprouver et d'approfondir les vérités dont il a la charge. Tel Saint Augustin écrivant "la Cité de Dieu" après la prise de Rome par Alaric, et posant les prémisses d'une neuve théologie de l'histoire. La longue existence du père de Lubac s'est déroulée en un temps tumultueux, fertile en retournements dramatiques et où le christianisme s'est trouvé confronté au phénomène totalitaire, vague immense, spirituellement et culturellement dévastatrice, dont le flux puis le reflux auront été la grande affaire de ce siècle. Le noir défi concernait au premier chef la théologie chrétienne, et en effet il s'est trouvé des théologiens pour faire front.

Henri de Lubac a joué un rôle animateur dans cette glorieuse équipe de jésuites qui, dans les années 40, alors que le nazisme était en passe de conquérir presque toute l'Europe continentale, dénonça avec une force tranquille un danger qui était d'abord spirituel. L'un des premiers cahiers du "Témoignage Chrétien" clandestin, "France, prends garde de perdre ton âme", rédigé principalement par le père Fessard, avait été pensé par le groupe de Fourvière. Fessard et de Lubac étaient des personnalités assez fortes pour avoir chacune son originalité et, par exemple, ils n'interprétaient pas de la même manière Saint Paul ou Hegel, mais il y eut entre eux, pendant des décennies, un constant commerce d'amitié et une connivence de pensée qui ne se démentit jamais. Leur correspondance, si elle peut être un jour publiée, serait un exceptionnel document sur l'histoire de l'Eglise telle qu'elle a été vécue et comprise par deux grands esprits de ce siècle.

Au temps de l'Occupation, beaucoup d'hommes de bonne volonté paralysés par de vrais ou faux cas de conscience avaient peine à savoir où était le devoir. Avant que ne soit parvenu le grand texte de Maritain, "A travers le désastre", les jésuites de Fourvière avaient déjà ravitaillé les chrétiens en raisons de résister et d'espérer. Parce qu'il était pleinement entré dans la pensée des de Lubac, des Fessard, des Chaillot, l'archevêque de Toulouse pouvait faire entendre la voix de l'indignation chrétienne contre la persécution raciste. Et si Monseigneur Salièges hurlait sa douleur humaine et chrétienne, bien des responsables d'Eglise, qui se croyaient tenus au silence par un reste de loyalisme formel à l'égard de Vichy, n'en apportèrent pas moins aux persécutés un secours efficace qui était aussi une résistance. La conscience chrétienne n'avait pas été alertée en vain. Eclairer les esprits dans les temps de confusion mentale, fonction majeure du théologien catholique. Mission accomplie par Henri de Lubac et ses fraternels complices de la célèbre colline lyonnaise.

Après la Libération, d'autres confusions, plus difficiles encore à élucider occupèrent et obscurcirent l'esprit du temps. L'écroulement du nazisme auquel elle avait grandement participé mettait en situation de force la Russie communiste et donnait du lustre à l'idéologie marxiste, auréolée par les victoires de l'Armée rouge. Pour nombre de militants, chrétiens ou laïques, qui

cherchaient un outillage conceptuel capable de leur donner une prise théorique et pratique sur la marche de l'histoire, le marxisme apparaissait comme l'horizon culturel indépassable de leur siècle. Alors que tant d'esprits étaient assez aveuglés, même dans l'intelligentsia chrétienne, au point de ne pas voir que nazisme et communisme étaient deux espèces d'un même genre, Henri de Lubac ne céda pas à la fascination et sauva l'honneur de la théologie en pesant les uns et les autres dans les plateaux d'une juste balance. Et c'est ainsi que son "Drame de l'humanisme athée", livre capital, livre phare, qui parut ne valoir que par la rigueur de ses analyses, projetait en outre une lumière décisive sur les destins de ce siècle.

Bien avant les nouveaux philosophes Henri de Lubac nommait les "Maîtres penseurs" du XIX^e siècle, qui, mal ou trop bien compris, furent à l'origine du phénomène totalitaire. Nietzsche et Marx étaient directement mis en cause comme exemples de l'humanisme athée qui, parce qu'athée, ne peut que se retourner contre l'homme. Que cet humanisme exalte la volonté de puissance d'un surhomme ou le génie collectif des masses entraînées ou encadrées, il ne peut que, mentant à son ambition, nier l'homme, pour un jour dévaster l'humanité s'il va jusqu'au bout de sa logique. Tel est le fruit d'un athéisme dogmatique et politisé. Nul ne peut l'ignorer aujourd'hui alors que ses ravages sont sous nos yeux. Henri de Lubac l'avait vu et dit avec quelques décennies d'avance.

On ne peut se tromper sur Dieu sans se tromper sur l'homme et la réciproque est rigoureusement vraie. Sans recours à la transcendance dont elle est, pour l'une le fondement, et pour l'autre la promesse d'un accomplissement, la liberté et la libération ne sont que concepts vacillants, exposés à des dérives capables de faire le malheur des hommes. Tel est le thème majeur qui court comme un fil d'or, le long d'une œuvre immense, dans laquelle une prodigieuse érudition est toujours au service de l'idée à cerner et à approfondir. Exemple entre bien d'autres, cette relativement récente "Postérité spirituelle de Joachim de Flore", auteur médiéval mal connu, qui prophétisait le prochain règne terrestre de l'Esprit Saint en rabattant la dogmatique trinitaire dans l'immanence de l'histoire. Henri de Lubac y propose une vaste fresque de l'intellectualité occidentale, du Moyen Âge aux temps contemporains, régulièrement fascinée par l'illusion "millénariste". Ainsi se trouvent élucidées aussi bien la face cachée du système hégélien que les retombées politico-spirituelles de certaines de nos théologies de la libération.

Penseur de grand large, le père de Lubac eut à souffrir du raidissement apeuré qui marqua la fin du pontificat de Pie XII. Ses idées sur les rapports du surnaturel et de la nature étaient plus conformes à l'esprit blondélien qu'à la littéralité thomiste. Le père de Lubac dut interrompre son enseignement, frappé en même temps que d'autres grands noms de la théologie française, les pères Chenu et Congar. A rendre une tradition vivante on s'expose aux soupçons de ces traditionalistes qui compromettent la tradition en l'immobilisant et qui eurent

un moment l'oreille de l'autorité romaine.

Le père de Lubac aimait l'Eglise d'un amour invulnérable aux circonstances et il traversa l'épreuve sans que lui échappât une parole d'amertume, avec une dignité exemplaire qui force l'admiration. En poussant vers la haute mer la pensée catholique, le père de Lubac avait pris des risques qui se révélèrent féconds. L'histoire dira qu'il fut au premier rang des précurseurs de Vatican II où sa personne, sa méthode, ses thèmes et ses thèses furent constamment et efficacement présents. L'honneur du cardinalat devait être plus tard la juste récompense de ce bon serviteur de l'Eglise.

Le tort du père de Lubac aura été d'avoir eu toujours raison trop tôt. Peut-être inspiration providentielle, mais singulière malchance dans les ingrates certitudes du siècle. Avant qu'il fût question de Concile, la pensée d'Henri de Lubac était déjà conciliaire. Autre et semblable inconvenance, son acuité théologique avait aperçu que cet *aggiornamento*, si nécessaire, et qui faisait se lever tant d'espérances, n'aurait pas que des lendemains enchanteurs. Le père de Lubac connaissait trop bien, en longueur et profondeur, l'histoire de son Eglise pour ne pas savoir combien ont toujours été périlleux pour cette Eglise les périodes d'après-concile. Des dangers écartés, d'autres surgissent. Les novations et explications conciliaires ont du mal à être bien comprises et suffisamment intégrées par des mentalités religieuses qui sont paradoxalement lentes à se mouvoir et promptes à s'émouvoir. Plus généralement, tout progrès, en quel'ordre que ce soit, suscite des tendances retardatrices et provoque des exploitations démagogiques qui en pervertissent le substance. Ainsi après Vatican II apparaissent, d'un côté, le schisme intégriste de Mgr Lefebvre, et de l'autre les dérives, soi-disant progressistes, qui contestent l'institution ecclésiale et politisent le message évangélique. Dans cette nouvelle conjoncture le père de Lubac resta tout simplement l'homme du Concile.

"Tout le Concile, rien que le Concile". En maintenant ce cap, le père de Lubac se trouvait en exacte consonance avec l'autorité suprême de l'Eglise appelée à naviguer entre Charybde et Scylla. La correspondance est significative entre la pensée du père de Lubac et maintes formules des encycliques de Jean-Paul II. Pensée, une fois encore, anticipatrice. Déjà, voyant passer le cortège des pères conciliaires, le père de Lubac avait, me dit-on, murmuré à mi-voix en désignant le Cardinal Wojtyla : "Quel beau pape il ferait !". La fidélité romaine du cardinal de Lubac, insupportable à des censeurs médiatiquement bien placés, lui valut de finir sa vie, intellectuellement active presque jusqu'au bout, dans l'injuste solitude que j'évoquais au début de cet hommage. Mais ni une conspiration du silence, ni des rumeurs désobligeantes, si elles attristèrent sa vieillesse ne purent altérer sa sérénité.

Car, non seulement l'œuvre était faite, mais elle indiquait ce qui reste à faire. Que la théologie et la pensée chrétienne soient aujourd'hui en crise, nul ne le peut nier. Impossible de restaurer, sans une sérieuse mise à jour, les formes traditionnelles du discours catholique et même

d'une trop prudente sagesse chrétienne. On ne sait que trop qu'une certaine manière d'enseigner le thomisme a contribué à dépeupler les séminaires. La théologie devrait-elle alors dénoncer sa classique alliance avec la philosophie et, dupe des prophètes douteux qui proclament "la fin de la métaphysique", chercher du côté des sciences humaines une suppléance à un savoir philosophique ainsi condamné à mort ? Mais ces sciences dispersées, disparates, inconscientes souvent des limites que devrait leur imposer la probité scientifique, risquent d'apporter à la théologie, non pas un enracinement dans le réel, mais des idéologies de type matérialiste et rationaliste qui faussent la dynamique de la foi.

L'œuvre d'Henri de Lubac a quelque chose de providentiel, dans la mesure où elle contient les ressources de théologie et de philosophie capables de rompre une aussi fatale alternative. Sa théologie n'est pas ennemie des racines et des sources. Elle sait que la mémoire du passé ne devient un obstacle à l'invention et au progrès que si elle partialise et absolutise une tendance ou un moment de ce passé. Mais non pas si elle l'assume dans la globalité vivante de son mouvement et de ses tensions. Henri de Lubac est familier de ces reprises créatrices où ceci qui vient de Saint Augustin et cela qui vient de Saint Thomas se rejoignent et s'interrogent en brisant les clôtures de l'augustinisme ou du thomisme. Et c'est au cœur même de la théologie d'Henri de Lubac qu'apparaît un incoercible besoin de métaphysique. Car le surnaturel ne peut trouver son ancrage que dans une condition humaine irréductible à tous les conditionnements, physiques, biologiques et sociaux. Théologien et philosophe de l'humanisme, le père de Lubac a été aussi attentif à ce que l'homme pensant peut dire de Dieu qu'à la parole que le Dieu de la Révélation dit à l'homme.

La défense et la promotion d'une théologie qui soit une théologie et d'une philosophie qui soit une philosophie font aujourd'hui un seul et même combat, dont Henri de Lubac aura été le bon combattant. Ainsi a-t-il jeté une vive lumière sur les questions inéluctables et éprouvantes de ce temps et des temps qui approchent : anxiété des interrogations éthiques, sens ou non-sens de l'histoire, paradoxe, allant jusqu'à l'antinomie, d'une humanité qui est tout entière en chaque homme, et qui ne serait elle-même que si tous les hommes étaient rassemblés en un seul corps. S'ouvrent alors de grandes possibilités pour une théologie qui donnerait toutes ses dimensions à la Christologie, telle que l'a pressentie un Teilhard de Chardin avec son Christ total, dont le Père de Lubac fut le meilleur des exégètes. Un père de Lubac, théologien en son siècle, et dont on est assuré qu'il a ouvert pour la théologie de demain une voie royale.

CET HOMME ÉTAIT GRAND

Son amitié constante, vigilante, interrogative aura été l'honneur de ma vie. Que de fois le P. de Lubac m'a-t-il remercié ou fait remercier de tel ou tel de mes écrits,

fût-ce d'un simple article de *La Croix l'Événement*, qui, disait-il, comblait en lui une attente. Car il attendait beaucoup de moi, sans doute trop. Cette ouverture généreuse à autrui est la plus haute manière de donner, et la caractéristique de quelques rares maîtres. Et, jusqu'à la fin, je resterai le débiteur de cet homme dont on ne dira jamais assez qu'il était grand.

C'est au penseur qui n'a jamais séparé l'intellectuel et le spirituel, et a toujours médité en Eglise, que je voudrais dédier cet ultime hommage. La comparaison en ce qui le concerne congédie toute banalité : le cardinal de Lubac était un phare. Aux jours d'une Libération qui délivrait les unes après les autres les terres occupées, mais laissait bien des esprits troublés et enténébrés, *Le Drame de l'humanisme athée* apportait des flots de lumière, dont il s'avère aujourd'hui qu'ils illuminaient prophétiquement l'avenir plus encore qu'ils n'éclairaient le présent.

Le P. de Lubac appartenait à cette grande équipe des jésuites de Fourvière qui, avec les PP. Fessard et Chaillet, nourrissent de bonne substance théologique les cahiers du *Témoignage chrétien* clandestin. Le cri, lancé dès le premier jour, "France, prends garde de perdre ton âme", était un acte de résistance spirituelle au nazisme, dont les mythes de la race et du sang enveloppaient d'un même péril les valeurs humaines et chrétiennes. Le national-socialisme était un anti-humanisme franc et brutal. Restait une autre menace, plus subtile et plus difficile à démasquer, celle de l'humanisme d'origine chrétienne, mais qui cherchait le salut de l'homme dans un refus délibéré de Dieu.

Entreprise dont le P. de Lubac a montré à quel point elle était contradictoire. Un humanisme athée est impensable et plus encore impossible à vivre. A vouloir tuer Dieu, c'est l'homme qu'on assassine, et les hommes que l'on précipite dans la servitude et le malheur. L'humanisme athée est la formule d'une tragédie : la fin de ce siècle en fournit la preuve expérimentale.

En cet autre monument qu'est *La Postérité spirituelle de Joachim de Flore*, Henri de Lubac apportait au *Drame de l'humanisme athée* justifications et compléments. A la fin du Moyen Age, la pensée se fait volontiers millénariste, en cherchant dans l'idée trinitaire la clé d'une histoire humaine qui doit s'achever par le règne imminent de l'Esprit-Saint. Hegel, qui féconda Marx, se situe dans ce courant millénariste, en annonçant lui aussi la fin de l'histoire, identifiant l'en-deça et l'au-delà. Les formes dogmatiques et institutionnelles du christianisme seront dépassées et brillera "le jour spirituel de la Présence".

De l'Idée hégélienne, le marxisme a voulu faire une Réalité matérielle, englobant et organisant une humanité maîtresse souveraine de son destin. En écrivant que le communisme "résout le mystère de l'histoire et sait

qu'il le résout", le jeune Marx mettait en bonne lumière la filiation hégélienne de sa pensée. En dévoilant cette genèse et en tirant de leurs analyses les sentences qui convenaient, Lubac et aussi son ami Fessard, grand expert en hégélianisme, avaient pris quelques décennies d'avance sur une démystification devenue à cette heure un lieu commun, mais alors incomprise et odieuse à beaucoup.

Pareillement, la pensée d'Henri de Lubac a été anticipatrice du Concile Vatican II, en mettant la théologie en état d'aggiornamento, non par goût de la nouveauté à tout prix, mais par une reprise en profondeur de la doctrine et de la vie de l'Eglise. Deux choses que le grand théologien n'a jamais voulu séparer. Des titres de livres comme *Catholicisme* ou *Surnaturel*, qui disent tout en un seul mot, donnent la mesure de cette vaste et féconde ambition. La tradition des traditionalistes ne fait souvent que sacraliser des mentalités et des habitudes qui datent des derniers siècles, et ne sont qu'une retombée et une pétrification de l'élan originel qu'il importe de retrouver et de pousser plus avant. Ainsi, un thomisme de manuel et de fabrication relativement récente emprisonnait dans des cadres scolaires la théologie courageusement enseignée. D'où des extrincésismes contre lesquels Maurice Blondel avait déjà bataillé. Et, en montrant que saint Thomas n'était pas tellement "thomiste", le P. de Lubac s'est attiré les inimitiés et les épreuves que l'on sait.

L'idée qu'il se faisait du catholicisme et du surnaturel apparaît à plein dans la manière dont le P. de Lubac comprenait et défendait contre ses détracteurs l'œuvre et la pensée de Teilhard de Chardin. Remontant la pente d'interprétations individualistes et juridiques du christianisme, qui relevaient d'un jansénisme décadent, cet autre grand jésuite retrouvait le Christ universel des grandes épîtres pauliniennes (notamment l'Épître aux Colossiens), en qui toutes choses trouvent leur accomplissement ultime au-delà du temps.

Beaucoup de chrétiens aujourd'hui, surtout en France, s'accommodent d'un christianisme éclaté, ont peu de goût pour les synthèses, fussent-elles ouvertes, et ne paraissent pas tellement soucieux d'*instaurare omnia in Christo*, comme on disait aux beaux temps de l'Action Catholique. Ces jours pourraient bien revenir. En attendant, Teilhard de Chardin, au fond si théocentrique, ne fait plus recette dans nos vraies ou fausses avant-gardes, séduites par une religion centrée sur l'homme Jésus. Fait cardinal par le plus illustre de ses disciples, le Pape Jean-Paul II, Henri de Lubac, dans les dernières décennies de sa vie, a été longuement et injustement ostracisé parce qu'il ne supportait pas qu'on opposât l'Évangile à l'Eglise, ni qu'on substituât un concile de complaisances imaginaires au concile qu'il avait vécu de l'intérieur, et il a fallu que le Dieu dont il avait la passion lui fasse enfin signe pour que tout le monde, et même le monde des théologiens, reconnaisse cette noblesse de cœur et cette altitude de pensée qui, dans Henri de Lubac, font une seule et même grandeur.

LA VIE LITTÉRAIRE

par Philippe SÉNART

François Mauriac et José Cabanis. - Une biographie de **Marcel Proust** par Ghislain de Diesbach. - La **Correspondance de Marcel Proust.** - **Hervé Bazin** : L'école des pères. - **Patrick Modiano** : Fleurs de ruine. - **Henri Thomas** : Ai-je une patrie ? - **Louis Nucera** : Le ruban rouge - **Françoise Sagan** : Les faux fuyants - **Jean Chalon** : Chère George Sand - La Duchesse d'Abrantés, par **Jean Autin** - Une européenne : **Pauline de Metternich.**

S'interrogeant dans une préface à ses Oeuvres complètes sur sa *Vie de Jean Racine*, François Mauriac écrivait : "C'est bien de Racine qu'il s'agit là à chaque instant, bien que je ne me perde pas de vue". M. José Cabanis, dans son *Mauriac, le roman et Dieu* (1) nous parle de Mauriac certes et, aussi, du roman et de Dieu, ce qui fait qu'à ce triple titre, il ne se perd, lui non plus, de vue. Il y a de Racine à Mauriac et Cabanis une filiation : naissance dans une famille de traditionnelle et pieuse bourgeoisie, éveil de la sensibilité dans un strict moule moral, délicieux usage des passions sous le regard tantôt voilé, tantôt perçant de Dieu. Nicole a condamné dans Racine un "empoisonneur public", le R.P. Doncœur, s.j. a rendu Mauriac responsable du désastre de 1940, M. José Cabanis a mis le narrateur du *Crime de Torcyen* posture d'accusé devant le juge Tresmois qui s'efforçait de le compromettre avec les personnages de ses romans. Sartre cherche-t-il des circonstances atténuantes à Mauriac lorsqu'il dit qu'il a été victime de son éducation religieuse ? M. José Cabanis, élève lui aussi de collège catholique, déclare être intéressé. Il rappelle "le grand mystère collégien" dont Mauriac félicitait Montherlant de s'être fait le célébrant dans *La Relève du matin* en

1922. "Faire de la crise", écrivait Montherlant, c'est le but du collège catholique.

Comment Mauriac s'en est-il tiré ? C'est ce que demande M. José Cabanis. Doublement prisonnier d'un collège et d'une ville de province, il a fui à Paris. Ce fut "la fin d'un cauchemar". Mais si François Mauriac ne se plaisait pas à Bordeaux, c'est, dira-t-il plus tard, qu'il ne se plaisait pas lui-même. *L'enfant chargé de chaînes* se plaira-t-il davantage dans sa chambre de la pension de la rue Vaugirard ? Sa jeunesse "lâche" et "veule" l'exalte-t-elle ? La libération, l'"embardée", pour parler comme Gide à propos de Julien Green (sera-ce du côté du démon ?), date de l'après-guerre. C'est "la sortie du tunnel". Mauriac est l'ami de Cocteau qui l'éblouit, de Radiguet, de Green, il fréquente les bars à la mode, les salons, fringant, une fleur à la boutonnière, il a pris, dit-il, un certain ton, mais, sous le ton, reste l'étiquette catholique. Dans le *Fleuve de Feu*, on voit, du fond de l'abîme, un peu trop de ciel dans *Le baiser au lépreux*, il y a autour de l'harmonium un chœur bêlant d'enfants de Marie. M. Cabanis n'apprécie pas. Ce n'est que dans *Genitrix* que le romancier catholique écrira enfin un roman sans Dieu. Pour M. Cabanis, un roman parfait. Attention à *Destins* en 1926. C'est un roman où il y a

Dieu, mais "engourdi". Elisabeth Gornac n'est plus, à la fin du livre, "entraînée dans le courant de la vie", qu'"une morte". A ce moment, rapporte M. Cabanis, Mauriac a eu le sentiment que toute la religion sur laquelle il s'appuyait ne lui servait plus à rien. Dans ses *Mémoires intérieurs*, il écrira : "Si j'avais dû renoncer à la foi catholique, l'heure en aurait été venue".

M. José Cabanis écrit dans son roman, *Les Jeux de la nuit*, où, au même âge que Mauriac écrivant *Destins*, il entendait lui aussi les appels de la fin de la jeunesse et croyait pouvoir choisir, ne serait-ce que par défi, entre le bonheur et la salut, qu'"on ne se délivre pas facilement de Dieu". Mauriac s'était échappé de sa prison de Bordeaux, mais "tomber dans le péché, disait-il, ce n'est pas s'évader du catholicisme". Non, c'est s'y enfoncer. 1927 a été dans la vie de François Mauriac, dit son fils Claude, une année cruelle, le "second mystère Frontenac" dit M. José Cabanis. C'est la famille qui a sauvé Mauriac. Dans *Le mystère Frontenac*, il lui tresse une couronne, même si elle est d'épines. Il a retrouvé la dévotion paisible des maisons de l'enfance, les images de Notre-Dame du perpétuel secours, la religion non plus seulement comme source d'émotions, mais comme institutrice de devoirs. M. José Cabanis peut alors écrire : "Tout ce qui va continuer à nourrir cette œuvre est désormais acquis, l'enfance et la province, la nature et la grâce, la foi et les tentations, les drames de l'amour, la hantise de la mort. Rien n'y sera ajouté. La biographie du romancier Mauriac pourrait s'arrêter là".

Le "grand romancier catholique" était un homme arrivé. Mais où ? M. José Cabanis a écrit dans *Les cartes du temps* où il nous disait que l'on se perd dans le plan de Dieu : "J'en viens à me demander si, sur tout ce qui importe, le sens de la vie, Dieu, l'amour, ce ne sont pas les enfants qui connaissent le mot de l'énigme". Ce mot, M. Cabanis l'a trouvé dans le jardin clos de la maison de Bagnères au centre duquel un jet d'eau est la source de vie. François Mauriac ne cherche pas un mot, mais un visage. "Sans le Christ, Dieu ne serait qu'un mot", écrit-il à Jean Paulhan en 1942. Le Christ est, dans l'œuvre romanesque de François Mauriac, "un personnage comme tous les autres", note M. Cabanis. Or, François Mauriac fait observer que les personnages de ses romans, loin de le représenter, n'ont cessé de le trahir. Celui-là, n'est-ce pas le romancier qui aura risqué de le trahir ? Dans les années 20, au moment où Mauriac suivait à travers Paris des chemins où le guettaient toutes les embûches, il publiait dans la *Revue des Jeunes* une nouvelle édifiante intitulée *Le Visiteur nocturne*. Le personnage de cette nouvelle, Octave, suivait, lui, d'instinct, dans la ville où il était perdu, "les chemins qui menaient à la cathédrale". Les chemins sur lesquels M. Cabanis ramène toujours François Mauriac, ce sont ceux qui le conduisent à la "chambre de maman", au "premier nid", au jardin originel, là où tous deux, dans leurs œuvres, ils se sont rejoints et se reconnaissent. C'est l'endroit que Sainte-Beuve, auquel M. Cabanis a consacré d'excel-

lentes pages, appelle "le point le plus reculé du cœur".

*
* *

Ecrire une biographie de Marcel Proust, n'est-ce pas se condamner à raconter, selon le mot de Proust lui-même, sa vie "extérieure", c'est-à-dire "la partie inexistante" de sa vie ? Il a mis dans son œuvre "l'autre moi" dont il parlait dans son *Contre Sainte-Beuve*, celui qu'il cachait, et c'est son œuvre qui est sa vie même. Écrivant une vie de Proust (2), M. Ghislain de Diesbach reconnaît qu'il ne peut être qu'en désaccord avec la théorie formulée dans *Contre Sainte-Beuve* et que l'auteur d'*A la Recherche du temps perdu* aurait dû rester une "figure anonyme". Mais si l'on veut faire vivre une vie déclarée inexistante, pour en tirer tout ce qui peut éclairer et faire comprendre cet *autre moi*, dont on nous a dit qu'il était le seul digne d'intérêt, est-ce qu'on peut encore écrire après Painter une biographie de Proust ? C'est ce que fait pourtant avec succès M. Ghislain de Diesbach.

Ecrivain et homme du monde, le comte de Diesbach n'est pas dupe de la comédie mondaine mise en scène par Marcel Proust dans *A la recherche du temps perdu*. Il a passé auprès de nombre de ses contemporains et même de quelques-uns de ses premiers critiques pour "un mondain écrivant des mémoires". C'est l'opinion de Rachilde dans un article du *Mercure de France* sur *A l'ombre des jeunes filles en fleur*. Jean de Pierrefeu a écrit dans le *Journal des débats* lors de la parution du *Côté de Guermites* : "C'est un nouveau fragment de l'existence de l'auteur patiemment reconstituée à la fois par le dedans et le dehors. Sans doute a-t-il pour seul guide un de ces agendas où les mondains inscrivent leurs rendez-vous". M. de Diesbach dit que le monde peint par Proust n'est pas le véritable faubourg Saint-Germain, mais la société du faubourg Saint-Honoré et de Monceau, un monde mêlé de transfuges du noble faubourg, de grands bourgeois du Second Empire, d'opulentes familles juives, de courtisanes rangées, une aristocratie cosmopolite et faisaillée avec des ramifications internationales, au milieu de laquelle la noblesse de province paraîtrait ridicule en s'obstinant dans ses fidélités et ses habitudes. Il y a une différence entre la société décrite par la comtesse de Ségur et celle décrite par Proust, entre le côté de Fleurville et le côté de Guermites. Proust reste en dehors de la société qu'il aurait voulu peindre. On dirait aujourd'hui que c'est un *marginal*. Il a confié lui-même à Pierre Lafue que ce monde n'était pas le sien. Le marquis de Lasteyrie ne s'étonne-t-il pas que sa cousine Marie de Chambrun le reçoive ? Cependant, il réussit à s'y faufiler. M. de Diesbach fait observer que ce n'est pas sans un toupet mêlé d'appréhension. Ainsi, lorsque le Narrateur paraît à la soirée de la princesse de Guermites qui doit être son "apothéose mondaine" et qu'il n'est pas certain d'avoir été invité. Comment Proust juge-t-il les gens du monde ? Il y a "les gens du monde spirituels" et "les gens du monde bêtes". Il donne une légère supériorité à la seconde catégorie "plus reposante, dit-il, que celle qui se croit intellectuelle". N'y a-t-il pas dans cette appréciation

un ressentiment, une amertume ? Proust prend sa revanche sur les salons où il ne peut entrer par des portes ouvertes à double battant, en ouvrant des portes dérobées sur des alcôves où la communication s'établit avec d'infâmes lupanars. Est-ce que l'aristocratie française peut se reconnaître dans Charlus, si superbement titré soit-il ? C'est de sa chambre que, comme Balzac, Proust verra le mieux cette société sur les marges de laquelle il est maintenu. On a rapporté un jour en sa présence un propos de Rémy de Gourmont : "On n'écrit bien que ce que l'on n'a pas vécu". "Cela, c'est toute mon œuvre", s'exclame-t-il. Le mérite de M. de Diesbach est de faire vivre Proust à travers ce qu'il n'a pas vécu, de dégager du rêve la réalité, de nous faire entendre, en mondain qui connaît la musique, comme Proust l'écrit lui-même dans un de ses articles de critique, "sous les paroles l'air de la chanson".

*
* *

M. Ghislain de Diesbach, écrivant une biographie de Marcel Proust, rend hommage à ses devanciers, Léon-Pierre Quint, André Maurois, Painter bien sûr. Mais, ajoute-t-il, il existe un quatrième biographe de Proust, et c'est M. Philip Kolb. L'édition critique de la Correspondance de l'auteur d'*A la recherche du temps perdu* à laquelle il s'est consacré est assortie de notes, "immense et minutieux travail souvent plus intéressant, dit M. de Diesbach, que le texte original qui lui sert de support et constituant à lui seul une exhaustive étude de la vie de Proust". Le tome XX de cette Correspondance vient de paraître (3). Il se rapporte à l'année 1920. Il s'ouvre sur la publication du fameux article de Marcel Proust dans la N.R.F. sur le style de Flaubert en réponse à un article d'Albert Thibaudet et il se ferme sur celle de la première partie de *Du côté de Guermantes* auquel fera suite *Sodome et Gomorrhe* qu'il est en train d'achever. Thibaudet ayant écrit que Flaubert n'était pas "un écrivain de grande race", Proust a pris la défense de celui-ci, mais s'étonne dans son article de "la médiocrité de sa correspondance". M. Ghislain de Diesbach se dit surpris. "Une telle méconnaissance de la valeur de Flaubert comme épistolier, écrit-il, frappe d'autant plus qu'elle émane d'un grand écrivain qui, hormis quelques très belles lettres, pour exposer ses idées, a laissé une correspondance d'une incontestable médiocrité, véritable boulet attaché à sa réputation". Il est vrai que les lettres de Marcel Proust découvrent trop souvent dans des termes d'une insoutenable bassesse celui que la comtesse de Noailles a pu appeler "un flagorneur hystérique". Mais, sur l'année 1920, ne plane plus que l'ombre de la mort. Indépendamment des lettres échangées avec Lionel Hauser, ami et conseiller financier de Proust qu'il traite en "enfant gâté toujours porté à boudier ceux qui ne s'inclinent pas devant ses caprices" et qui se révèle un très fin analyste du caractère du pauvre Marcel, ou des lettres adressées au patient Gaston Gallimard dans lesquelles se manifeste, il faut bien le dire, un insupportable *emmerdeur*, les lettres de cette époque expriment toutes la peur que Proust a de ne pouvoir terminer son œuvre. "Une espèce

d'état de mort a commencé et je reste des semaines dans la plus profonde hébétude", écrit-il à Jacques de Lacretelle. A Paul Souday : "Je vis couché, mourant". S'il sort, c'est au milieu de la nuit, pour apparaître à René Boylesve tel un fantôme, "l'air du *Corbeau* d'Edgar Poë". Bernard Fay pénètre dans sa chambre, rue Hamelin. "Une fumée épaisse régnait dans cette pièce, elle dissimulait les murs... mais on distinguait une masse blanche dans un grand lit. Le visage de Proust blafard et bouffi semblait grisâtre à cause de la barbe mal taillée. Les feuilles d'épreuves griffonnées et noircies de corrections s'étaient en désordre tout autour sur les couvertures à la pâle lueur d'une faible lampe". Proust a engagé contre le temps une course de vitesse où s'épuisent ses dernières forces. Tracera-t-il le mot "fin" au terme de son œuvre ? Il a écrit depuis des années la dernière page du dernier volume à paraître. Elle est dans ses tiroirs. Pourra-t-il jamais l'en sortir ? Il écrit dans la préface de *Tendres stocks* de Paul Morand : "Une étrangère a élu domicile dans mon cerveau... je fus surpris de voir qu'elle n'était pas belle. J'avais toujours cru que la Mort l'était". Il aime encore trop "l'affreuse vie" à laquelle, confie-t-il à Nathalie Barney, "je ne tiens plus que par un fil". Les pages de cette Correspondance, où la mort recouvre de son voile noir une chair déjà décomposée et que soulèvent, dans une odeur fétide, des soubresauts de vie exténuée, projettent leurs reflets livides sur une œuvre dont elle est loin de constituer une partie *médiocre*. Proust peint par anticipation son cadavre sur son lit mortuaire avec le pinceau de Goya.

*
* *

De la révolte du Fils dans *Vipère au poing* qui marqua une entrée fracassante dans la littérature il y a bientôt deux lustres, de la dénonciation violente de la famille et du retour dans son giron de l'enfant prodigue dès *La mort du petit cheval* à cette *Ecole des pères* (4), son dernier roman, où les pères se mettent à l'écoute des enfants pour faire en collaboration avec eux, dans un esprit de parfaite cohabitation, l'apprentissage de la paternité, M. Hervé Bazin a multiplié envers la famille houspillée, sinon reniée, les gestes de réparation. Il lui rend ainsi, d'une façon ou d'une autre, la place que la société ne peut lui refuser sans se condamner à disparaître. Avec les enfants dont Stendhal a dit que les parents étaient les ennemis naturels, M. Bazin, le révolté, le renégat de *Vipère au poing*, devenu à son tour père et grand-père, cherche un compromis dans la confiance et par la discussion. A la conception monarchique d'autrefois, il a substitué une notion de la démocratie familiale où le père abdique sa souveraineté pour ne plus occuper qu'une place, si privilégiée soit-elle, dans ce qu'on n'ose plus appeler qu'un "collectif".

Abel Breteau est un père de bonne volonté. Il y a en lui un saint se lançant avec abnégation, selon le mot de Péguy, dans la grande aventure des temps modernes qui est celle de la paternité, et un jobard. Aucune des modes, aucune des façons de penser (si l'on peut dire) de notre

époque docile à toutes les injonctions n'est récusée. On est en plein conformisme. Ce père écoute les Beatles, parle comme ses enfants par des *bof* et des *berk*, est membre du Rotary de sa petite ville, participe chaque matin en famille à la séance de gymnastique de la radio, va faire trempette avec la marmaille dans la piscine municipale. "Suis-je donc du troupeau ?" se demande-t-il. Mais oui... Il croit donner à ses enfants une "éducation libre" en faisant avec eux, consciencieusement, tout ce qu'impose la pratique de la liberté. "Ça donne ce que ça donne, écrit M. Bazin, un fouillis d'essais, d'espairs, d'attentes, d'humeurs, de déconvenues, de joies, de contradictions".

Romancier expert à mettre de l'ordre dans le fouillis, M. Bazin a fait de son roman un fichier. Abel Breteau a quatre enfants, deux garçons et deux filles. On en cherche les portraits, on ne trouve à leur place que des *fiches signalétiques*. Le mot est de M. Bazin lui-même. Abel Breteau est avocat. Ce roman où souffle l'esprit de liberté est présenté comme un dossier bien classé. Il en résulte que cette famille dont M. Bazin nous conte l'histoire entre les années 68 et 89 ne sombre pas dans le désordre où l'application des mêmes principes aurait pu faire basculer tant d'autres. Chacun des quatre enfants Breteau trace sa voie dans le *fouillis* d'où il se tire avec chance.

Jean Rezeau, le fils de la terrible Folcoche, avait dans *Vipère au poing* scrupuleusement rempli le "devoir de rébellion" qui s'impose à la jeunesse. Quoiqu'ils nés du printemps 68, les quatre Breteau ne sont pas doués, eux, pour la contestation. Ils ne sont dans le tumulte de leur époque que des échos, et leur père n'a pas eu à mettre en pratique sa théorie de l'éducation en s'affrontant à un Jean Rézeau, autrement musclé. Comment, aussi bien, la juger ? A-t-elle réussi ? Doit-elle d'avoir porté par hasard quelques fruits à un capital de grâce héréditaire conservé à l'abri des vicissitudes historiques dans une famille de tradition ? René Bazin est le grand oncle d'Hervé. On ne peut conclure. Le mérite de ce roman est de nous laisser dans l'expectative et d'ouvrir dans ses dernières pages à Abel Breteau, après en avoir terminé avec l'éducation (sic) de sa progéniture, l'occasion de rempiler en s'offrant, avec l'adoption d'un cinquième enfant, un supplément de paternité.

"Il n'y a pas d'épilogue dans les histoires de famille", écrit M. Bazin qui ne savait pas où il s'engageait en remontant de *l'Ecole des pères* à *Vipère au poing* le dur chemin de ses égarements.

*
* *

"Pourquoi écrire ?" demande M. Patrick Modiano dans *Fleurs de ruine* (5) sinon pour suivre, à travers la mémoire, des chemins qui se perdent dans des terrains vagues, des hommes et des femmes qui disparaissent sans laisser de traces, et se poser des questions auxquelles aucune réponse ne peut être donnée. *Fleurs de ruine* n'est pas sous-titré *roman* par l'éditeur. Est-ce un récit auto-

biographique ? Le narrateur nous dit qu'il est un enfant de Saint-Germain-des-Prés et qu'il a fréquenté l'école communale de la rue du Pont de Lodi. Il a été l'élève du cours de catéchisme de l'abbé Pachaud que nous avons connu et dont nous entendons toujours la voix chuintante psalmodier devant le reposoir de la Fête-Dieu, sur le parvis de l'église, face aux *Deux-Magots* ricanants. "Dieu choit béni dans ches anges et dans ches chaints". Il nous parle du café Malafosse au bas de la rue Bonaparte où nous entrons souvent. Mais qui est M. Modiano ? Dans son premier livre, *La place de l'Etoile*, on nous disait qu'il était né en 1948, ici, qu'il est né en 1945.

Fleurs de ruine nous entraîne dans des itinéraires de fuite à travers le temps, les années se confondent : 1930, 1960, 1980, les chemins ouverts entre la Rive gauche et la Rive droite, des deux côtés de la Seine, et loin vers la banlieue, se superposent, se recourent, les mêmes situations, légèrement décalées, se reproduisent, les personnages, rencontrés, suivis, perdus, ne sont que des silhouettes, leurs identités sont incertaines, brouillées (ont-ils vraiment existé ?), la réalité se fond dans le rêve, sinon dans le cauchemar, la Rive gauche figure un pays hostile où M. Modiano (ou le narrateur) ne revient qu'avec "appréhension". En revanche, c'est avec "soulagement" qu'il aborde à la Rive droite. Les guichets du Louvre sont les portes de sa délivrance, mais elles se referment aussitôt sur un secret, celui du Père, recelé au fond des obscures cavernes de l'Histoire et qui constitue l'énigme essentielle autour de laquelle l'œuvre de M. Modiano dessine d'un trait tremblé le labyrinthe où, chaque fois, nous poursuivons, sur des pistes sans issue, d'insaisissables fantômes. Il n'y aura jamais de fin à cette œuvre ouverte sur le vide, mais que cerne le néant. Nous y butons, toujours renvoyés à une *absence* d'où elle tire toute sa puissance d'envoûtement.

*
* *

C'est sous la forme romanesque que M. Henri Thomas continue, du *Goût de l'éternel* à *Ai-je une patrie ?* (6), de raconter ses souvenirs. Toute l'œuvre de M. Thomas est une longue démarche nocturne au devant d'un demi-jour se levant sur des promontoires d'où l'éternité peut être embrassée. A la première page d'*Ai-je une patrie ?*, un homme qui est M. Thomas marche à travers la nuit, avec sa valise, par un chemin de terre, entre les prés, vers le village de son enfance. Ce qui le blesse, ce qui lui est "ennemi", c'est ce qui brille, qui scintille. L'enfance évoquée par M. Thomas s'enveloppe d'un voile crépusculaire, elle est ouatée de silence, elle ne s'exprime, nous dit-il, que dans "une absence de parole". Les mots, ajoute-t-il, le traversent sans le toucher. M. Thomas semble toujours être à côté de ce qu'il écrit. Ecriture et réalité ne coïncident jamais chez lui exactement. Il y a entre l'une et l'autre un espace de rêve, un intervalle où M. Thomas opère, à l'endroit du monde, une sorte de retraite craintive, où le contact avec les choses et les gens le fait se rétracter sur lui-même, mais où éclatent, comme par un excès de timidité, parfois de brusques violences.

Ai-je une patrie ? demande M. Thomas. La patrie de M. Thomas est ce village vosgien où il revient, sa mère est institutrice, il est orphelin de guerre, son oncle, directeur d'école à Mulhouse, l'a recueilli, mais il n'a qu'une vocation, celle de fuir. "Ce que je raconte est en dehors de moi". Il dit qu'il est blotti dans un coin. Des voix s'entre-croisent autour de lui, il les entend "distraitemment", elles lui sont familières et, en même temps, étrangères. Il a une autre vie, secrète, "sans langage", celui qu'il crée et qu'il est seul à entendre. M. Thomas a une patrie, mais il revendique à son endroit un statut de *frontalier*. Il tourne autour d'elle, infatigablement, comme d'un pays d'où il s'exile et où il ne rentrera jamais. M. Thomas compare sa longue marche à celle de Rimbaud. Cet ardennais est voisin de ce lorrain. Ils ont les mêmes horizons.

*
* *

Ai-je une patrie ? M. Louis Nucera apporte dans *le Ruban rouge* (7) une réponse franche, sans ambiguïté aucune, à l'inquiète question de M. Henri Thomas. "Je me sens de France, moi, écrit-il, le fils d'émigrés italiens". Il a appris l'amour de ce pays d'adoption à l'école où M. Lions, l'instituteur, parlait des cathédrales, de Jeanne d'Arc, de Du Guesclin, de Bayard, de Sully, de Colbert, de Pasteur, de Saint Louis sous son chêne, où M. Pivotau lui faisait lire les fables de La Fontaine et *Candide*, où M. Merle lui enseignait que "la France est le refuge des gens que les oppresseurs pourchassent". La France est d'abord pour lui une image d'Epinal, mais c'est dans une réalité de terre et de chair qu'il s'enracine très tôt et ce sera par l'écriture qu'il plantera ses racines. De *L'avenue des diables bleus* au *Ruban rouge*, l'œuvre de M. Nucera pourrait être sous-titrée "chronique familiale de gens sans importance", le titre même du roman que le petit Louis Nucera s'amusait à écrire dans la cuisine de sa mère à Nice. Son maître d'école lui avait promis qu'un jour il écrirait. Pourvu du brevet élémentaire - "le brevet, y a rien de mieux, j'ai des clients qui l'ont", s'écrie le coiffeur de son quartier -, c'est aux écritures qu'il fut employé par son patron dans sa première place et Madame Nucera put être fière de ce fils devenu "écrivain", mais, sur un coup de tête, il quitte son écritoire et le voilà simple manœuvre. "Manœuvre comme ton père !". Le roman de promotion sociale dont rêvait la pauvre Madame Nucera allait-il tourner court ? "Il faut que je voie des pays", écrit Louis Nucera à sa mère. Emigrera-t-il vers de nouveaux horizons ? La guerre le rattache pour toujours à la France. La seconde partie de ce roman se déroule après la guerre dans un pays recouvert par une immigration sauvage, en proie à la violence et à l'insécurité, vivant tout le drame que nous savons. Cet Italien ne se sent plus chez lui en France. Il y a dans *Le Ruban rouge*, sous la peinture simple et émouvante de la vie du petit peuple niçois, l'ardent amour d'une terre qui n'est pas celle abstraitement définie comme le support des Droits de l'Homme, mais charnellement ressentie comme une terre maternelle. M. Louis

Nucera a noué dans *le Ruban rouge* un cordon ombilical.

*
* *

Sortant à la fois de la guerre et de l'adolescence, M^{me} Françoise Sagan a tiré d'un temps où la littérature adoptait un visage crispé, pour se lamenter sur le malheur d'exister, des accords légers, d'une grâce un peu mélancolique. La vie, si absurde qu'on la prétendît du haut des tabourets des bars à la mode, gardait un arrière-goût un peu acidulé, assez agréable à mâchonner. C'était le temps de l'après-guerre sur lequel se posait "un certain sourire". De *De guerre lasse* à *Un sang d'aquarelle*, M^{me} Françoise Sagan nous ramène dans ses derniers romans au temps même de la guerre, celui que, petite fille, elle a à peine connu et qui n'a fait que projeter son ombre sur elle. Elle y revient dans *Les Faux fuyants* (8). Une jolie phrase de lavis, très saganienne, clôt ce livre où, en vain, l'on en chercherait d'autres. "Pour provoquer le chagrin et les larmes, il faut des circonstances précises, un décor, des détails que ne demandent pas, Dieu merci, le plaisir et le bonheur, lesquels s'accommodent d'un canevas plus flou". Les circonstances, ici, c'est la débâcle de 40, l'exode, la fuite sur des routes mitraillées ; le décor, une ferme de Beauce, mais il est artificiel, et les détails sont faux. C'est la découverte de la vie rustique par des parisiens de la société frelatée où M^{me} Françoise Sagan est toujours allée chercher les personnages de son œuvre. Il y a dans la famille paysanne où ceux-là sont recueillis un gâteux, un idiot et un obsédé sexuel. Les parisiens (ils sont quatre, parmi lesquels on compte au moins un homosexuel) s'initient aux travaux des champs en poussant des petits cris d'horreur et en changeant de toilettes quatre ou cinq fois par jour. *Les Faux fuyants* baigne dans un mélange d'odeur de purin et de parfum de Chanel. M^{me} Françoise Sagan nous y provoque-t-elle "au chagrin et aux larmes" ou "au plaisir et au bonheur" ? Elle tire de son historiette une comédie assez laborieuse, avec des effets assez gros, une obstination à appuyer sur le trait pour faire non pas flou, mais pâteux (la bonne pâte campagnarde !). Cela aurait pu réussir au théâtre devant un public peu difficile.

*
* *

M. Jean Chalon cite dans sa biographie de George Sand (9) cette phrase extraite de la Correspondance publiée par M. Georges Lubin (10) : "J'ai un peu coulé comme un ruisseau qui ne sait trop où il va et qui suit sa pente sans choisir. J'ai fait des tours et des retours, ce n'est pas ma faute. Je n'étais préoccupée que du besoin de me clarifier". George Sand écrivait cela à M^{me} Arthur Baignères, le 14 mars 1863. Elle avait soixante ans et pouvait prendre, de son Nohant où la pente naturelle de son destin l'avait amenée, une vue d'ensemble sur sa vie. M. Jean Chalon la prend, lui, cette vue, de son observatoire parisien. Il suit sa "chère George Sand" le long des pentes où toutes les sortes d'amour qu'elle a connues, "amours d'artiste, de femme, de sœur, de mère, de reli-

gieuse, de poète" - c'est elle qui en fait le détail -, semblent, dans une assez extravagante confusion, l'avoir conduite. A Venise, halte de la plus célèbre de ses caravanes, ne déclare-t-elle pas qu'elle a aimé Pagello comme un père et qu'Alfred de Musset était leur enfant ! Tous ses amants ont été des "anges". Une palme spéciale à Pierre Leroux : lui, c'était Platon et c'était le Christ. A Michel de Bourges (une forte nature égarée dans son éther), elle concède qu'elle a donné du "plaisir". Mais elle ne s'en dit pas moins ("cette latrine", dit Baudelaire) "pure comme le cristal". A soixante ans, l'amour en pantoufles de son secrétaire Manceau ne la satisfaisant pas complètement, elle batifolera encore avec le gros Marchal. Besoin de se clarifier, de mettre d'accord l'ange et la bête ? Son seul vrai amant (en tout bien, tout honneur évidemment) a été son fils chéri Maurice. "Un ange de grâce, de bonté, de tendresse, c'est mon ami, c'est mon amant".

Le jugement le plus lucide sur George Sand a été porté dès l'enfance par sa grand-mère. Petite-fille du roi de Pologne Auguste II Poniatowski et d'Aurore de Koenigsmark, fille naturelle reconnue de Maurice de Saxe et de Marie Rainteau, demoiselle d'Opéra, épouse du fermier général Dupin de Francueil, Marie-Aurore de Saxe était de ces femmes d'Ancien régime que Sainte-Beuve classe dans l'espèce des "femmes d'avant Jean-Jacques". Elle n'en touchait pas moins à Rousseau par son mari qui fut l'amant de M^{me} d'Epinau, elle-même amie de Jean-Jacques, mais son ascendance royale l'a protégée contre la contagion rousseauiste. "Un bon cœur et un esprit pitoyable". Ainsi Marie-Aurore de Saxe a jugé, en quatre mots sans appel, George Sand, femme incontestablement "d'après Jean-Jacques". M. Jean Chalon a rencontré dans une œuvre riche en portraits des femmes de bon cœur, mais d'esprit droit et ferme comme sa "chère Marie Antoinette". Il faudra quelque jour entreprendre la réhabilitation politique amorcée par les Goncourt de celle que Mirabeau a dit être "le seul homme de la Cour de France". La "chère George Sand" n'a eu, elle, qu'un cœur à offrir. Mais quel cœur ! Après avoir protesté dans son jeune âge, alors qu'elle se sentait "chaque jour plus artiste, avec des instincts de tendresse et de poésie", contre "le sort qui l'avait fait naître dame et châtelaine", elle est devenue dans son Nohant la bonne dame dont le souvenir survivra à celui de ses romans déjà presque tous oubliés. Ce n'est pas à tort, sans doute, qu'au milieu des "embrasements célestes" où brûlait son cœur et où M. Jean Chalon l'a saisie toute vive à la pointe des flammes elle a pu percevoir l'instinct religieux qui la portait d'abord à l'amour des pauvres. Il n'a manqué à George Sand que d'avoir rencontré sur les chemins de ses pèlerinages amoureux un Vincent de Paul. Femme d'après Jean-Jacques, elle aurait pu être Louise de Marillac.

*
* *

Balzac, qui fut son jeune amant, écrit à Madame Hanska lors de la mort de la duchesse d'Abrantès : "Les journaux vous auront appris la fin déplorable de cette

pauvre duchesse. Elle a fini comme a fini l'Empire. Quelque jour, je vous expliquerai cette femme-là. Ce sera une bonne soirée de château à Wierchnovia". Le regretté Jean Autin a-t-il voulu tenir la promesse de Balzac ? De la bonne soirée de château, il a fait un livre (10). A la première page, s'y inscrit une fière phrase tirée des Mémoires de la duchesse : "Ma tête, comme toutes les têtes de femme, a pu être frivole et légère, mais l'âme, mais le cœur !... Ils furent toujours fortement trempés. Jamais ils n'ont failli au cri de la Patrie. Ce cri y trouva constamment un écho. Les larmes les plus amères que j'ai peut-être versées de ma vie furent celles que je versai le jour où je me dis avec une douloureuse conviction : il n'y a plus de France". La malheureuse épouse de Junot a empli tout l'Empire du vain bruit de sa vie scandaleuse. Elle ne fait pas entendre dans le livre de Jean Autin, à qui l'on doit un remarquable *Foch*, l'écho de la voix de la Patrie. Il y a dans ce livre une chronique de la vie du Consulat et du Premier Empire. Frivole et légère, c'est le moins qu'on puisse dire, s'y montre Laure Junot. On cherche l'âme et le cœur. Nous ne voyons s'agiter qu'une "petite peste". Ainsi la nommait Bonaparte qui avait failli épouser sa mère. L'Empire tombé, le livre est fini. C'est à ce moment-là que sous Laure Permon Saint-Martin, femme Junot, apparaît celle que Théophile Gautier a appelée la duchesse d'Abracadantés, l'auteur des célèbres Mémoires. Elle rencontre Balzac et Balzac tirera de ses récits (autant de "soirées de château") une partie de son œuvre. C'est le titre de gloire de Laure Junot. La biographie de Jean Autin a tourné court. Elle ne saurait nous dispenser de lire les dix-huit livres de Mémoires de son héroïne. Je signale une erreur étonnante sous la plume du scrupuleux haut-fonctionnaire qu'a été Jean Autin. Montpellier où naquit en 1784 Laure Permon Saint-Martin était bien le siège des Etats de Languedoc, mais le Parlement était à Toulouse. Il n'y avait à Montpellier que la Cour des Aides.

*
* *

Frivole et légère, Pauline de Metternich, ambassadrice d'Autriche à Paris où elle lançait la mode et fit la fortune de Worth, eut cette réputation. M. Emmanuel Haymann, après avoir écrit en filigrane de sa vie de Labiche une chronique bourgeoise du Second Empire, consacre à Pauline de Metternich une biographie qui en pourrait passer pour la chronique aristocratique. Cette "jolie laide", comme il l'appelle, a été l'inspiratrice et l'organisatrice de toutes les fêtes de cette brillante et brève saison. Elle est parisienne autant que viennoise. Cependant, sous les déguisements de la frivolité et de la légèreté, M. Haymann fait apparaître le grand dessein politique à la réalisation duquel la petite-fille de Metternich s'est attachée, le rapprochement de la France et de l'Autriche, pierre d'angle d'une construction européenne dont, depuis Louis XV, ont rêvé tous les amis de la paix. Mais la France était alors gouvernée par un "aventurier", le mot est de Tocqueville, et le pâle napoléonide, exécuteur du Testament de Saint-Hélène, a commencé son règne en faisant la guerre à l'Autriche. Pour la

Prusse, principal adversaire des Habsbourg, il n'avait, déclare-t-il, que des "coquetteries", et parce que le successeur de Frédéric II lui avait témoigné sa sympathie à Solférino, il ne voulait pas se montrer hostile à ce qu'il appelait avec une rare imprévoyance politique ses "petites ambitions". Bismarck assista en s'esclaffant à la représentation de *la Grande duchesse de Gerolstein*, tandis que Napoléon III s'écrie : "Quand tous les petits princes d'Allemagne décamperont-ils ?" "L'Autriche battue à Sadowa, c'est la fin de cette Allemagne franco-européenne, et c'est, proclamée par Michelet, autre tête de linotte, "la belle victoire de la culture protestante sur la barbarie catholique". Ce sera aussi la fin du roman d'amour de Pauline de Metternich et de son mari, le comte Richard, avec la France. Jusqu'à sa mort en 1921, Pauline, réfugiée à Vienne dans une Autriche démante-

lée par Clemenceau et Wilson, portera le deuil de son beau rêve. M. Haymann a écrit sur ce beau rêve, au moment où les anciens pays de la monarchie bicéphale se tournent les uns vers les autres, mais où l'Europe que voulait Pauline de Metternich risque de n'être en 1992 qu'une Europe allemande, le livre qu'on attendait.

Philippe SÉNART

- (1)(6) Gallimard
- (2)(10)(11) Perrin
- (3) Plon
- (4)(5) Le Seuil
- (7) Grasset
- (8) Julliard
- (9) Flammarion

Les livres de nos collaborateurs et amis

François FONTAINE

"Marc Aurèle"
Ed. de Fallois

Jean ONIMUS

"La maison corps et âme"
Essai sur la poésie domestique
Ed. PUF *écriture*

André LE GALL

Théâtre III "Comédies"
Ed. Médialogue

Marc FUMAROLI

"L'État culturel"
Ed. de Fallois

Raymond DARRICAU et Bernard PEYROUS

"Histoire de la spiritualité"
Ed. PUF *Que sais-je*

Michel ALBERT

"Capitalisme contre capitalisme"
Ed. du Seuil *L'histoire immédiate*

DISQUES

par Marc DARMON

Richard STRAUSS : Don Quichotte op. 35, Don Juan op. 20
Orchestre symphonique de Chicago, Daniel Barenboïm
1 CD ERATO 45625

Richard Strauss est un des plus grands compositeurs de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e. Il a pratiqué essentiellement trois genres musicaux : les lieder tout au long de sa vie, les poèmes symphoniques au début, l'opéra à la fin. L'abord de son œuvre doit se faire au travers de ses huit poèmes symphoniques : *Aus Italien* (1887), *Macbeth* (1887), *Don Juan* (1888), *Mort et transfiguration* (1889), *Till Eulenspiegel* (1895), *Ainsi parlait Zarathoustra* (1896), *Don Quichotte* (1897) et *Une vie de héros* (1898). Après ses poèmes symphoniques, Strauss composa principalement des opéras qui sont, avec ceux de Puccini, les seuls opéras du XX^e siècle repris régulièrement de nos jours.

Le disque de Daniel Barenboïm consacré à *Don Juan* et *Don Quichotte* est magnifique. Après un enregistrement récent consacré à *Une vie de héros* et *Till Eulenspiegel* (ERATO 45621), Barenboïm confirme son entente parfaite avec le Symphonique de Chicago, dont il a pris la tête, succédant au grand Georg Solti. Magnifiée par une prise de son splendide, cette interprétation se place en tête de la discographie aux côtés des versions de Karajan (DG et EMI).

Daniel-François-Esprit AUBER : Manon Lescaut
Elisabeth Vidal, René Massis, Alain Gabriel, André Cagnet
Le Sinfonietta, Dir. Patrick Fournillier
Un coffret 2 CD Chant du Monde LDC

Trente ans avant Massenet et Puccini, Auber mit en musique le roman de l'abbé Prévost. Cet opéra-comique de 1856 contient de superbes airs et bien peu de longueurs. L'enregistrement réalisé à l'Opéra-Comique en 1990, techniquement très réussi, est splendide. Une équipe de jeunes chanteurs, animée par un jeune chef d'orchestre, ressuscite avec entrain une œuvre lyrique majeure du XIX^e siècle et communique son plaisir du travail bien fait : tous ceux qui ont vu les représentations

de cette production, ou de toute autre du Théâtre Français de la Musique dirigé par Pierre Jourdan, ont vite compris que les artistes n'étaient pas arrivés la veille, mais que les répétitions avaient duré plusieurs semaines. La recreation dans de bonnes conditions de chefs d'œuvre oubliés est à ce prix : répétitions nombreuses, lecture attentive et respect de la partition, équipe de chanteurs cohérente et motivée.

Ces conditions sont de plus en plus rarement satisfaites de nos jours, mais c'est le cas des productions du TFM, que ce soit *Joseph* de Mehul (disponible en Compact Disc, Chant du Monde LDC 278963/4), *Manon Lescaut* d'Auber ou *Henry VIII* de Saint-Saëns qui inaugura le Théâtre impérial de Compiègne en septembre 1991. On attend avec hâte la parution en CD de cet *Henry VIII* qui fut une réalisation majeure de l'année 1991.

Edvard GRIEG : Quatuor op. 27
Jean SIBELIUS : Quatuor op. 56 "Voces Intimae"
Quatuor Guarneri 1 CD Philips 426-286-2

Ce disque est une superbe réussite : originalité et richesse du programme, perfection de l'interprétation et de l'enregistrement. Il ne s'agit pas du tout d'une curiosité mais de deux œuvres importantes du répertoire romantique. Au delà de *Peer Gynt* et du *Concerto pour piano*, beaucoup d'œuvres de Grieg méritent d'être connues, notamment les *Pièces lyriques pour piano*, la *Sonate pour piano* immortalisée par Glenn Gould (Sony-CBS), une *Symphonie* et d'autres *Pièces pour orchestre* (N. Jarvi chez DG), et surtout ce brillant *Quatuor* composé en 1878. De même, si Jean Sibelius est surtout connu pour ses symphonies et ses poèmes symphoniques, son quatuor est une de ses pièces les plus accessibles tout en étant très dense (1909). Ces deux œuvres, redisons-le, sont de toute première importance.

Le disque, quant à lui, ne mérite que des éloges. L'interprétation est proprement idéale et la prise de son restitue parfaitement la sonorité franche et l'équilibre de ce quatuor. Il s'agit d'un des disques de musique de chambre les plus réussis de ces dernières années.

notes de *Lecture*

● L'internationale démocrate chrétienne de Roberto Papini

Pour le grand public français, du moins celui qui suit les problèmes politiques d'assez près, la démocratie chrétienne n'a d'internationale que l'action en faveur de l'Europe et, à la rigueur, un certain universalisme géographique dû à sa parenté avec le catholicisme social.

Sur un plan doctrinal la démocratie chrétienne a une vocation nette à l'internationalisme, et donc, à l'image des formations socialistes, à constituer des structures de coopération entre partis de différents Etats.

Néanmoins, la structuration des partis démocrates-chrétiens sur le plan international a été tardive et, jusque dans les années 1960, extrêmement timide. Les partis démocrates-chrétiens ne sont pas nés par la volonté du Vatican ni même des évêchés nationaux. Ils sont souvent, à l'origine, la réponse d'une fraction du peuple chrétien à une situation historique originale sur un plan strictement national. D'où les positions très diverses lorsqu'on étudie la genèse du mouvement démocrate-chrétien. Au départ nous avons deux modèles correspondant à deux situations : les partis catholiques nettement dominants dans le monde qu'ils sont censés représenter (Centre Allemand, partis catholiques belge ou hollandais) ; des mouvements minoritaires dans des pays catholiques où les fidèles ont d'autres préférences politiques. C'est le modèle français ou celui de beaucoup de pays latino-américains. Plus curieuse pour un Français est la situation de partis démocrates-chrétiens intensément nationalistes, voire xénophobes, à certains moments : le Parti nationaliste basque créé en 1895, l'Union démocratique de Catalogne (1931), le Parti populaire slovène (1905).

Beaucoup de ces partis sont perçus comme "romains", ultramontains et nullement nationaux. On les soupçonne volontiers d'absence de patriotisme. Et il est vrai que les catholiques ont eu des rapports difficiles avec les autorités lorsqu'émergent de nouveaux Etats ; qu'il s'agisse du Royaume d'Italie, de l'Empire allemand, de la République tchèque. Fallait-il dans ce cas raviver l'accusation de "mauvais citoyens" en constituant des organisations transnationales ? Le problème s'est posé aussi en France avec la difficile intégration des catholiques à la

République. Et cela a duré bien longtemps ! M. Jacques Vendroux a confié à l'auteur de ces lignes qu'un des multiples griefs que le général de Gaulle adressait au MRP était son trop grand et notoire internationalisme démocrate-chrétien.

C'est l'émergence en 1919 du Parti Populaire Italien qui amène Sturzo et de Gasperi à nouer les premiers contacts avec le Centre Allemand, l'autre grand parti catholique européen. A la suite de ces rencontres est créé en 1925 le Secrétariat International des Partis démocratiques d'inspiration chrétienne (SIPDIC) qui siègera à Paris, animé par le P.D.P. et dont le responsable sera un agrégé d'allemand, Henri Simondet. Le SIPDIC tiendra des congrès annuels, favorisera des rencontres. Il verra ses activités affectées par l'arrivée de Hitler et Mussolini au pouvoir et l'évolution autoritaire des chrétiens-sociaux autrichiens.

Roberto Papini rappelle la reconstitution après la guerre de l'internationalisme démocrate-chrétien avec les Nouvelles Equipes Internationales (en Europe) et l'Organisation Démocrate Chrétienne d'Amérique (ODCA) créée en 1947. Une organisation spéciale pour les partis en exil d'Europe de l'Est (UCDEL) est constituée en 1950 et financée par le gouvernement américain.

Rien de tout cela n'est facile. Le MRP par exemple refuse d'adhérer en tant que tel aux NEI. Il craint de renforcer son image "vaticane". Une curieuse correspondance de Maritain, alors ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, avec A. Amoroso Lima, un intellectuel brésilien, montre l'intérêt du futur Paul VI, Mgr Montini, pour l'ODCA, mais aussi son désir d'exercer un certain contrôle "doctrinal" sur le mouvement et sa méfiance envers les démocrates-chrétiens chiliens, mal vus par leurs évêques. (Ces lettres se trouvent au Centre Maritain à Kolbsheim, Bas-Rhin).

Les choses progressent cependant. Un groupe parlementaire démocrate-chrétien est mis en place à l'Assemblée parlementaire de la CECA et, en 1961, une Union Mondiale Démocrate-Chrétienne rassemble Européens et Latino-Américains. En 1982 elle deviendra l'Internationale

tionale Démocrate Chrétienne (IDC). Les D.C. de la CEE créent en 1976 le Parti populaire européen (PPE) qui se révèle assez efficace.

La prospérité allemande accroît le rôle de la CDU au sein des organisations internationales DC. La CDU renforce le caractère modéré, mais les Allemands sont les seuls à aider effectivement les partis DC en difficulté, surtout en Amérique Latine, puis en Europe de l'Est. La DC italienne, qui joue un rôle, est nettement moins efficace.

Quant à la France, elle a une tradition démocrate-chrétienne riche en idées, pauvre en moyens, avec des partis faibles.

L'ouvrage de R. Papini montre bien les limites de l'action DC en Europe, Espagne et Portugal, ainsi que sa

faiblesse dans les grands pays latino-américains, Mexique, Brésil et Argentine.

Cependant la DC a joué un rôle pionnier dans la résistance au nazisme, pour la construction européenne, et maintenant dans la démocratisation à l'Est. Ses possibilités demeurent importantes et son action, d'abord limitée aux pays catholiques, rencontre un écho croissant dans les pays à tradition protestante et même orthodoxe. Tous ceux qui s'intéressent à l'action des démocrates-chrétiens dans le monde doivent lire ce travail sérieux, original et très bien documenté.

Pierre LETAMENDIA

Roberto PAPINI "L'Internationale Démocrate-Chrétienne". Ed. du Cerf, 238 p.

● L'Écu de Gérard Békerman et Michèle Saint-Marc

Ce nouveau livre de la célèbre collection vient à son heure : alors que l'Europe des Douze aborde, à la fin de 1991, une échéance décisive des négociations relatives à l'Union monétaire et à l'Union politique, il devenait indispensable de mettre à la disposition du public une information claire et objective sur les aspects monétaires du dossier. En dépit de la technicité, parfois redoutable, du sujet, ces deux économistes, appartenant l'un à l'Université, l'autre au CNRS, sont parvenus à rassembler de manière accessible et sous un mince volume tout ce qu'il faut savoir du régime monétaire en vigueur aujourd'hui au sein de l'Europe Communautaire, de son histoire depuis l'Union Européenne des Paiements créée après la Seconde Guerre mondiale, de l'importance exacte et du rôle de l'Écu, des enjeux économiques - et politiques - des discussions en cours en vue de donner corps au principe posé par le Sommet européen de Rome d'octobre 1990 : "La Communauté aura une monnaie unique, un Écu fort et stable, expression de son identité et de son unité".

Gérard Békermann décrit le régime présidant aux relations entre monnaies des Pays membres, et son évolution au cours des quarante-cinq dernières années, sur fond de chocs et de crises économiques, à travers initiatives et projets multiples, réalisés ou avortés, alors que, laborieusement, la Communauté "s'élargissait" de 6 à 12 membres. Rappel utile pour des lecteurs qui, même s'ils furent témoins, voire acteurs, d'épisodes de cette histoire heurtée et complexe, pourront ainsi raviver leurs souvenirs, et surtout retrouver le fil d'une évolution somme toute positive, même si elle ne fut pas aussi rapide et affirmée qu'on aurait pu le souhaiter. Mais ceux-ci apprécieront surtout, à n'en pas douter, de se voir ménager, grâce à ce petit livre, un accès - à peu près le seul aujourd'hui, semble-t-il, parmi les ouvrages de vulgarisation - à la compréhension des mécanismes actuels du Système monétaire européen et des divers rôles de l'Écu. Ils pourront y prendre connaissance de tous les chiffres disponibles (jusqu'à l'année 1989 incluse) sur la place

prise, à côté des autres devises, par l'Écu, officiel ou privé, dans les transactions commerciales et financières, et sur les variations observées au cours des dernières années des diverses monnaies par rapport à l'Écu ou les unes par rapport aux autres.

On peut en retenir, par exemple, que "l'Écu [officiel] reste un actif de réserve régional plutôt qu'international. Il est utilisé avec restriction par les banques centrales et n'est pas une source autonome de liquidités. Il est un compte écran et non un actif de placement. Il n'est pas certain qu'il offre une plus grande sécurité que l'or dont il n'est que le substitut" (pp. 39-40). Sur l'importance relative des Ecus - officiels et privés - dans les réserves mondiales par rapport aux autres devises, les tableaux VI et VII des pages 42 et 43 sont particulièrement évocateurs : après des variations de sens divers, l'Écu officiel, avec 62 Mds de \$, se retrouve en décembre 1989 et en valeur absolue au même niveau qu'en 1980. Il représente 8 % des réserves monétaires mondiales globales - or non compris - contre 15,3 % en 1980 et 10,5 % en 1987 - performance honorable au regard des pourcentages correspondants de 49,5 % pour le dollar, 16,9 % pour le DM, 6,6 % pour le Yen, 2,3 % pour la £, 1,4 % pour le Franc français. Par rapport aux réserves globales - or compris -, toujours en 1989, l'or représente 32,7 %, le dollar 33,3 %, le DM 11,3 %, le F. 1 %, enfin l'Écu (officiel et privé) 7,2 % - la part de l'Écu privé (20,4 Mds de \$, 1,8 %) étant plus importante que celle de la £ sterling (18 Mds de \$, 1,6 %).

Il vaut aussi d'être noté que le recours à l'Écu privé progresse rapidement - et continuera sans doute à le faire : de nouvelles mesures ont été, depuis la parution du livre, prises par la Banque des règlements internationaux (B.R.I.) en août 1991, par la Banque de France et la Banque d'Angleterre en septembre 1991 pour mettre en place un dispositif de répartition des risques et le compléter par un système de garantie facilitant la compensation des règlements en Ecus.

Cette progression est sensible en France, et plus encore en Grande-Bretagne. En Allemagne, en revanche, la législation n'autorise pas les banques à contracter à l'intérieur du territoire des engagements en Ecu vis-à-vis des résidents : l'Ecu étant un panier de monnaies, un engagement en Ecu revient à assortir cet engagement d'une clause d'indexation, ce qu'interdit formellement l'article 3 de la Loi monétaire allemande en matière de mouvements monétaires et financiers. Gérard Békerman met bien en lumière les motivations profondes d'une telle législation : "accepter l'indexation, c'est douter de la capacité de la Banque centrale d'émettre une monnaie solide, ... l'indexation favoriserait un relâchement de la discipline en matière de prix et affaiblirait du même coup la démocratie" (pp. 58-59). La séquence tragique de l'entre-deux-guerres - inflation galopante, ruine de l'économie, échec de la République de Weimar qui était un régime authentiquement démocratique, avènement du nazisme - demeure, obsédante, au fond de toutes les mémoires. Ainsi s'expliquent les exigences et les réticences exprimées par l'Allemagne tout au long des négociations sur la future Union monétaire tant elle attache d'importance à la convergence des politiques économiques. Mais, à pousser cette logique à l'extrême, n'en vient-on pas à se poser, avec l'auteur, la question de savoir si "la nécessité d'une Europe monétaire ne perd... pas progressivement de sa substance à mesure que les profils économiques se rapprochent et que les politiques s'harmonisent" (p. 59).

Tel est bien le fond du problème : précisément, Michèle Saint-Marc examine, dans la seconde partie du livre, les incidences et les enjeux économiques et politiques du Système monétaire européen (S.M.E.) et donc, logiquement, ceux des diverses modalités concevables de la future Union monétaire en cours de négociation.

Constatant que l'institution de l'Ecu et du SME a imposé à notre économie une contrainte extérieure, appelée à se renforcer (la règle du taux de change fixe à l'intérieur du système européen, voire un jour la création d'une monnaie unique, devant se substituer au régime actuel de marges de fluctuation limitées, le fameux "serpent"), l'auteur est naturellement conduit à éclairer d'une lumière crue, eu égard aux principales caractéristiques de notre économie, l'étroitesse des marges de manœuvre et les orientations "obligées" de notre politique économique, sous peine pour celle-ci de verser dans l'incohérence.

Chemin faisant, quelques chiffres et tableaux - qu'aucun responsable, qu'aucun citoyen conscient et organisé, ne devraient aujourd'hui ignorer - illustrent de façon saisissante notre dépendance économique et financière vis-à-vis de - ou, si l'on préfère, notre "ouverture" sur - l'étranger, et singulièrement vis-à-vis de l'Allemagne (cf. notamment pp. 76-78), le degré plus ou moins élevé de rigueur (ou de laxisme) de nos politiques budgétaire, salariale, monétaire au long des dix dernières années et les conséquences qui en ont résulté pour l'investissement et la balance commerciale ou des paiements (notamment

pp. 92, 93, 95, 102, 106). Sont soulignées les limites des diverses régulations *conjoncturelles*, certes indispensables, et donc la nécessité désormais d'actions *structurelles* dans les domaines stratégiques de la formation professionnelle, de la recherche - développement industrielle...

La démonstration est rigoureuse, mais exige du lecteur, pour être suivie, un minimum de familiarité avec l'écriture formalisée dont usent les économètres. Il est même permis de penser que, dans la ligne de l'interrogation dubitative qui donne son titre à la collection dans laquelle ce livre est publié, le lecteur moyen ne se serait pas vexé de trouver une note de bas de page l'éclairant sur - ou lui rappelant - ce qu'il convient de savoir du "procédé de COBWEB classique", évoqué sans autre explication (p. 99) : les figures qui suivent - "toiles d'araignée" (*cobwebs* en anglais) - visualisant les mécanismes d'ajustement selon lesquels un système, fait d'éléments interdépendants, entre - ou n'entre pas - dans un processus d'équilibre économique ne suffisant pas sans doute à pallier son ignorance. Or une bonne compréhension par tout un chacun des phénomènes d'interdépendance en économie serait bien utile pour empêcher nos débats d'aujourd'hui sur la politique économique de continuer désespérément à s'égarer sur de faux raisonnements ou de faux dilemmes, du type, par exemple : "l'heure n'est plus à la rigueur budgétaire, mais à une politique active en faveur de l'emploi".

L'existence de l'Ecu et du SME a incontestablement contraint la France à la "sagesse" en matière économique et financière et contribué au rapprochement des économies de la France, de la RFA et des Douze (p. 110).

À l'occasion de la discussion du plan Delors visant, en plusieurs étapes, à faire de l'Ecu, au terme, la monnaie unique de la Communauté, se sont affrontés les intérêts et les conceptions des pays membres. En quelques pages, l'essentiel de ce qu'il faut savoir des divers enjeux nationaux en présence, voire des divergences franco-françaises, est clairement dégagé.

Mais, en définitive, que prévoient et que souhaitent les auteurs ? Europe monétaire à deux vitesses ? Monnaie commune concurrente des monnaies nationales ou monnaie unique ? Ils ne se prononcent pas clairement. Peut-être à vrai dire, n'ont-ils pas l'un et l'autre la même opinion. D'un point de vue strictement technique, la solution de la monnaie unique est certainement la plus élégante et la plus valable. Mais elle suppose une profonde mutation politique devant laquelle la plupart des Pays membres hésitent quand ils ne la refusent pas expressément, ainsi qu'une discipline économique que seuls les plus "vertueux" se sentent capables d'accepter. Pour l'avenir de la Communauté, l'enjeu en tout cas est capital et mérite un vrai et démocratique débat auquel ce petit livre apporte une précieuse contribution.

Jean AUBRY

Ed. P.U.F. Collection "Que Sais-je ?".

● Le mariage de Mademoiselle de La Verne, de Roger d'Amécourt

Comment expliquer qu'un livre remarquable - sur le fond, dans la forme - ait été si peu remarqué, n'était l'accueil chaleureux de quelques hebdomadaires ou quotidiens comme *Le Figaro* ?

Le sujet pourtant rappelle, à maints égards, en moins scabreux il est vrai, le succès remporté par *Marthe*, publié en 1982 au Seuil.

Roger d'Amécourt, dans ses commentaires qui éclairent le sens, use d'une langue superbe de matière, d'éternelle structure où le mot juste s'impose d'emblée. Et que d'émotion contenue ! Il sait rendre l'atmosphère de cette Champagne humide qui en a inspiré d'autres, comme le général de Gaulle : "Pays ingrat, climat sans rémission. L'hiver, les vents accourus de l'ouest, galopant à travers la plaine glacée, chassent devant eux des nuages bas, chargés de neige. Les étés sont secs, torrides, coupés d'orages soudains qui allument le ciel et viennent crever à la cime des arbres brûlant de soif".

Grâce à deux cents lettres étalées sur près d'un siècle (1868-1953), l'auteur a pu raconter l'histoire de sa famille, en modifiant un peu les noms - que l'on parvient, sans peine, à percer - mais en livrant, sans les altérer, ces précieuses correspondances et photographies du temps.

L'arrière-petite-fille du ministre de la police de Napoléon III, Anne de La Verne (1906-1969), "Nane" pour les intimes, épouse en 1928 le comte Robert de Gaucourt. Celui-ci a laissé à ses parents le soin de le marier comme il était d'usage alors. Relations, familiers, notaires, ecclésiastiques, participent à cette quête d'informations sur les familles respectives, leurs alliances, l'importance du domaine foncier, les "espérances", c'est à dire la dot de la future mariée.

Le milieu est favorisé voire argenté : "L'indépendance, écrit d'Amécourt, source de pouvoir et de liberté, que procurent les fortunes acquises, le loisir d'être pleinement soi et d'aider les autres à sa guise, une famille honorée mais respectueuse du choix des amis, le luxe des grandes façons, une politesse absolue parce qu'affranchie de toute obligation sociale, la vie patriarcale dans de grands domaines héréditaires, il y avait de tout cela..."

Mais Robert de Gaucourt, paré de bien des séductions, a du mal à assumer ses responsabilités de chef de famille. S'intéresse-t-il à son fils unique ? Lors des transactions relatives au mariage de Robert, sa famille ne dit mot à celle de Nane de son passé un peu volage, à une époque où ce n'était guère de mise.

Attaché de l'Air à Varsovie, il s'éprend d'une jeune Viennoise qui va jusqu'à s'attribuer ses nom et titre ; elle va lui donner trois enfants adultérins.

Mais Nane, par-delà la rupture qui lui est imposée, demeure fidèle. Elle administre la vieille demeure ancestrale, réquisitionnée sans ménagement par les Allemands ; elle élève avec dignité son enfant. Elle reste attachée à son mari de façon inaltérable et unilatérale : "Lorsque tu es là, écrit-elle, ta présence me submerge à tel point que je me contente de jouir ardemment de chaque instant, si précieux, si court, et que je crains toujours de ne pouvoir plus revivre". Sa passion exclusive la conduira à une tentative de suicide, heureusement ratée. Sa foi chrétienne, où elle puise une certaine force de vie, lui permet de surmonter l'épreuve. Sa sensibilité révèle une nature riche et attachante, dénuée de petitesse, d'une lucidité à toute épreuve.

Sa situation la contraint, car on ne touche pas au capital, à chercher, sans formation initiale, un travail de secrétariat. Elle supporte des patrons médiocres, préoccupés de minuscules intérêts, attentifs aux bonnes œuvres de la police (pour les contraventions), indifférents à celles qui auraient justifié leur sollicitude obligée.

Nane côtoie la réalité du quotidien à travers ses collègues issues d'un milieu tout simple dont elle découvre le dénuement, l'unique pièce, pour trois personnes, sans lumière, du Kremlin Bicêtre qui contraste avec le luxe feutré du Jockey Club. Elle décrit ces vieilles taupes fardées comme des arbres de Noël et leurs maris : "Pour un qui fait quelque chose pour son pays ou pour les autres, il y en a dix-neuf, se désolent-elle, qui sont dégénérés, prétentieux, crétiens, se croyant d'une autre essence que ceux qui ne sont pas de leur classe".

Nane vieillit avant l'âge, s'attache aux habitudes, aux objets, renonce à entreprendre de peur de l'échec, craint de manquer. Ses traits s'altèrent prématurément : "Ouverte telle que l'avait figée le dernier rôle, écrit l'auteur, sa bouche seule trompait les apparences de la vie ; les mâchoires béantes découvraient sans pudeur leurs fausses dents, comme si déjà le squelette s'impatientait de se montrer à travers la chair condamnée ; inutile".

Le colonel comte de Gaucourt ne reverra plus ni sa femme, ni son fils, ni sa mère mourante.

Ce livre aurait plu à un François Mauriac. Il nous interpelle sur les souffrances, qui sont beaucoup plus réelles que nos songes. Elles déchirent le voile de la vie, pour apparaître comme le premier signe de la rédemption.

Vincent LALOY

Librairie académique Perrin, 448 pages.

● Un ange s'exprime

Dès le début, l'ange se fait le narrateur de l'étrange histoire de ses ascendants. Et le récit se déroule comme un rêve lumineux, lucide, parfois mystique : "Je ne voulais pas parler de lui", dit l'ange, "et maintenant je suis prêt à tout dire". Car Quentin, son père, vient de mourir - étendu au bord de la mer sur la falaise que surplombe la petite tombe blanche -, en prononçant son prénom : "Charles".

Or, "la mémoire des vivants, c'est notre nourriture à nous, les anges". Et tout à coup Charles, de l'au-delà, revoit la longue histoire. Elle remonte jusqu'à son grand-père. Qui était le père de Quentin ? Est-ce le vieux monsieur, le mari que sa veuve s'efforce de pleurer ? Mais pouvait-on croire à la passion de cette belle femme brune pour un presque vieillard que de pénibles opérations ont peu à peu rendu aphone ? Elle n'en pouvait plus "de tout ce silence", dit l'ange, qui lève un instant le voile. A la veille de partir pour un nouveau séjour à l'hôpital - dont il sait qu'il ne reviendra pas -, le pauvre homme vient dire adieu au jeune Quentin. Il brandit devant lui une ardoise d'écolier sur laquelle est écrit à la craie : "Je ne suis pas ton véritable père".

Voilà qui va torturer Quentin tout au long de sa vie. D'une dramatique explication avec sa mère il ressort, en effet, que le père nourricier n'était pas le père par la chair, mais son oncle. Le vrai père, Charles, était un faible, un malheureux qui, au bord de la faillite, après avoir engrossé la mère de Quentin, s'est noyé. Quentin conclut brutalement, après cette révélation : "C'est drôle... oncle Charles se noie et c'est vous qu'on repêche".

Une plaisanterie qui marque, pourtant, le début d'un drame. Aigri, révolté, mais disposant de revenus, Quentin va s'installer dans une oisiveté totale. Il s'en vante. Jeune homme, il passe indifféremment d'une "femme rousse en tailleur noir" à une autre aux "jambes pleines... et aux hanches hautes". Mais l'ange observateur remarque "une sorte de convalescence", le début du "bonheur retrouvé", quand Quentin rencontre Marie, une jeune agrégée. Il l'épouse et, toujours oisif, la suit dans la petite ville au bord de la Manche où elle enseigne au lycée. Souvent Quentin, "assis au pied de la falaise sombre, couronnée de remparts, se tient tellement immobile qu'une mouette le frôle presque en descendant devant lui".

Pourtant, remarque l'ange, "que peut-on dire du bonheur des autres ?". Il décrit sa propre naissance : "Il y eut de la lumière... Ce dont je suis certain, c'est que j'ai crié...". Il décrit encore ses parents au lendemain de l'événement : "Ils s'embrassèrent à peine, leurs lèvres se

touchèrent sans qu'aucun d'eux n'osa regarder l'autre... Il faut dire qu'ils n'étaient plus seuls". L'ange fait aussi remarquer que le prénom de Charles qui lui a été donné, dénoue, là-haut et ici-bas, pour Quentin et sa femme, la malédiction qui pesait sur toute la famille. Puis c'est, pour un temps, la vie à deux de Quentin et du petit Charles, tandis que Marie reprend son poste au lycée. Les promenades "au sable", et quand l'hiver vient "le bonnet enfoncé jusqu'aux sourcils", et le cache-nez.

Mais, après une courte période de réhabilitation et de bonheur, voici, vu par l'ange, le malheur - comme une malédiction - qui revient. Un matin, alors qu'on attendait sa deuxième dent, l'enfant ne se réveille pas : "J'étais mort". Voici le prêtre : donnez-lui les sacrements du baptême et de l'extrême-onction. "Donnez-lui la chance du Ciel". Voici l'enterrement au sommet de la falaise, dans le petit cercueil blanc, la tête sur le coussin de satin blanc, les fleurs blanches "sur une sorte de jouet". Il faudra attendre "le bruit de la première pelletée de terre", jusqu'à ce que "la terre ne rencontrant plus que la terre rendit un son plus mou".

C'est à la fois de là, et de l'au-delà, que l'ange parle. De son ton naïf, cristallin et pur, il décrit la dégradation du couple. A travers un léger voile. Nous voyons la mère s'adonner à des amours passagères, le père sombrer dans la boisson, fréquenter les filles et même, un soir qu'il marchait au hasard dans un jardin de Paris, "suivre des hommes aux yeux étincelants". C'était "une existence de plus, une zone ténébreuse". Un jour, il va jusqu'à brûler la photographie du petit Charles.

L'ange, pour autant, n'oublie pas son père et prie pour lui. D'ailleurs, le désœuvrement et le vice, une sorte d'"urticaire de l'âme", rongent Quentin. Et, vingt ans plus tard, l'ange sent que, de nouveau, son père est très proche de lui. Sous son inspiration, Quentin s'est mis à écrire. Gravement malade, il veut revoir les lieux de son bonheur et de son grand malheur. Il note en conclusion : "Je viens". Il se met en route. Et au moment où, sur la falaise, "ses yeux chavirent dans le lointain à la lisière de la dentelle de roche", au pied de la tombe de son fils, il meurt en prononçant son nom : Charles. Enfin la malédiction est définitivement levée, la boucle est bouclée, le père par la chair est retrouvé, l'ange prend Quentin par la main. Tout est pardonné : c'est la Rédemption.

Une belle histoire en vérité.

Jacques NANTET

Pierre CHARRAS. Mémoires d'un ange (*Mercur de France*, 1991, 217 p.).

modernité. Et Aron, pour avoir refusé de considérer le marxisme comme "l'horizon culturel indépassable de notre siècle", ainsi que l'avait proclamé un oracle nommé Sartre, n'était, objectivement s'entend, que le porte-drapeau du capitalisme et le porte-parole du conservatisme bourgeois.

Maintenant, alors que les écailles sont tombées des yeux, il reste glorieux de s'être trompé avec Sartre, ou d'avoir, par une longue connivence avec le marxisme, assidûment méconnu la malignité intrinsèque du communisme. Il fallait cette obstination dans le même sens, qu'on croyait être le sens de l'histoire, pour s'ancrer solidement dans la gauche intellectuelle et politique. Les contradictoires, d'où qu'ils vissent, et quelles que fussent la hauteur et la qualité de leurs convictions, étaient crédités d'anti-communisme primaire et rejetés autoritairement et en bloc vers la droite.

L'amalgame d'hier a la vie dure, et bien des traces en subsistent aujourd'hui. Qui fut, prématurément et de trop loin, critique du marxisme et adversaire des communistes n'a qu'une médiocre image de marque dans une intelligentsia qui déborde de faveurs et de complaisance pour les ex-communistes, les seuls à avoir un passé digne de mémoire. Et lorsqu'on a cru trouver dans le maoïsme un marxisme-léninisme pur et dur, s'être trompé de si somptueuse manière prédestine ces égarés d'hier à se faire, dans les media, directeurs de conscience et phares pour l'opinion. Mais ce sont gens de lettres, et la mélancolie de ces désabusés, qui n'ont jamais demandé pardon à leurs innombrables dupes, fait merveille dans les media.

Qui a eu tort, qui avait raison ? Question incongrue et triviale. Lorsqu'on fréquentait les rivages marxistes, il s'agissait seulement de bien s'ancrer à gauche. Ne croyons pas que ce temps soit aboli. La gauche politique en France ne peut se décider à rompre franchement avec le parti communiste. Pour larguer de fâcheuses amarres, le parti socialiste devrait d'abord avouer ce qu'il est devenu, un parti social-démocrate ; opération vérité qui lui est interdite par son chef élyséen, pour qui le socialisme est toujours le socialisme. Les communistes ont beau rester empêtrés dans une sous-culture politique, la gauche qui se réclame des valeurs progressistes a besoin de ces attardés pour conserver la maîtrise de l'Etat. Bien plus, victime d'une trop longue mémoire, le socialisme français vit à l'envers sa propre histoire, reste obsédé par les souvenirs du Front populaire et du programme commun, dont parfois il semble attendre la miraculeuse reproduction. Croire au retour éternel c'est entrer dans l'avenir à reculons.

Le communisme est présent dans la mémoire de l'Europe, à l'Orient comme à l'Occident, et cette mémoire, loin d'être un tombeau bien scellé, laisse échapper des

spectres parlant et agissant, phantasmes qui, comme dans Shakespeare, s'assoient dans nos banquets et se promènent sur nos terrasses. Le communisme rentrera dans le royaume des ombres et des idéologies mortes si ce qu'il avait d'esprit, mais dévoyé et de force oppressive, cède la place à un autre esprit capable d'être une force libératrice. La question est cruciale au centre et à l'est de l'Europe. Chercher une antithèse et un antidote au collectivisme marxiste dans un capitalisme et un système de libre entreprise, qui ont fait la prospérité de la part la plus économiquement avancée de la planète, serait une illusion nominalement tragique. Le capitalisme n'est pas un vrai et bon contraire du communisme.

Si elle n'est pas contredite d'en haut par des autorités politiques et morales, la logique du capitalisme conduit, moins gravement certes que le communisme, mais aussi sûrement, à une perte du plus humain dans l'homme. Il est remarquable que l'encyclique *Centesimus Annus* ait usé du mot aliénation que Marx avait emprunté à Hegel et Rousseau pour désigner cette dérive à laquelle, par sa propre pesanteur, est exposé le capitalisme. Dans la conjoncture actuelle, notre capitalisme, qui n'enrichit bien que ceux qui sont déjà riches, et qui fait volontiers des affaires avec la misère des pauvres, n'incline pas à cet esprit de partage et de don, seul capable de faire l'unité de l'Europe encore déchirée entre les possédants et les démunis. Nous risquons d'élever entre ces deux moitiés de l'Europe ce qu'une voix polonaise appelait un mur d'argent et qu'elle qualifiait de nouveau mur de la honte.

Le vrai contraire du communisme, on ne le trouvera pas dans une idéologie secrétée par le capitalisme, mais dans ces mystiques qui ont fait l'Europe et qui, par leur heureuse connivence, ont détruit l'empire communiste dans cette moitié orientale de l'Europe qui n'aspire à rien d'autre qu'à redevenir pleinement européenne. Mystique du patriotisme qui revendique pour un peuple la liberté de disposer de lui-même ; mystique de l'intelligence qui met son honneur dans la liberté de la pensée ; et, mystique des mystiques, la foi chrétienne qui revendique la liberté religieuse comme la première de toutes les libertés. Rien n'est acquis. Une mystique, et c'est la leçon de Péguy, est vulnérable et exposée à se perdre en de fausses similitudes : alors un patriotisme pervers se change en un nationalisme agressif et persécuteur de minorités, l'honneur de l'intelligence se dégrade en une philosophie des lumières prisonnière d'un universalisme abstrait et universellement désacralisateur. Seule l'amitié entre les mystiques maintiendrait chacune à sa propre hauteur. S'il se gardait des tentations intégristes, le christianisme pourrait être le gardien et le sauveur de cette amitié. Alors la traînée lumineuse qui, dans le ciel de l'Europe, va de Compostelle à Czestochowa serait tendue comme l'arc de l'Espérance.

Etienne BORNE

Le communisme en nos mémoires

par Étienne BORNE

On nous répète sans cesse, à longueur de média que, du moins dans l'espace européen, l'idéologie et les régimes communistes ont fait une faillite si retentissante qu'une page d'histoire est maintenant tournée. Le communisme, phénomène du passé, ne hanterait désormais que nos mémoires. Dans la scène finale d'une guerre qui a duré quarante-cinq ans un dictateur soviétique a rendu les armes au président d'une libre démocratie. Le libéralisme aurait donc vaincu définitivement le socialisme, dont le communisme n'était que la plus logique mise en œuvre. Tout se passe comme si Adam Smith s'était révélé plus fort et autrement prophétique que Marx et Lénine réunis. Victoire d'un empirisme à l'anglo-saxonne, libre et mobile comme la mer, sur la coalition d'une pesanteur germanique et d'une démesure slave, terriblement terrestres et terriennes.

Un souffle de liberté exorcisant les destins. L'imagerie est bien faite pour séduire et forcer la conviction. Il y a beaucoup de vrai et pas mal de faux, esthétiquement emmêlés dans un tableau trop édifiant pour ne pas susciter quelque méfiance critique. Il n'est pas si sûr que le libéralisme, surtout sous la forme du libéralisme économique, puisse remplir le vide que laisse après lui le communisme. Le marché est certes un bon régulateur des prix dans une société marchande, mais comment tirer de cette modeste vérité économique, tellement limitée et située, un grand dessein occupant l'espace que laissent libre, en s'éloignant, le mythe du marxisme et la mystique du communisme ?

Au demeurant est-il si évident que le communisme, en Europe, ait dit son dernier mot ? Le communisme discrédité, restent les communistes, parfois reconvertis en vrais faux sociaux-démocrates et toujours mal-repentants. Au centre et à l'est de l'Europe, ces vétérans, demi-soldes de l'ancienne Grande Armée, sont aux aguets et, experts qu'ils sont en manipulation, savent exploiter démagogiquement le désarroi et la misère de peuples recrus de trop longues souffrances et à bout d'espoir, et il arrive à ces hommes du passé de se montrer au grand jour - qu'on pense à la tentative de coup d'État, le 19 août dernier à Moscou, aux exploits, dans la guerre civile serbo-croate, d'une armée fédérale dont l'esprit et la force ont été forgés par le communiste Tito, et enfin à la manière dont les communistes, encore présents dans les structures de l'État, ont fait cyniquement surface dans les premières élections libres d'une Pologne partielle-

ment occupée encore par l'armée rouge. A chaque fois, retour offensif du refoulé.

Cette étonnante résistance du communisme, capable de survivre à un échec historique de si vaste ampleur, se remarque pareillement dans l'occident de l'Europe, et notamment en France où le P.C.F. hisse toujours imperturbablement le même pavillon sur le même blockhaus et, ne pouvant décemment se réclamer de Gorbatchev depuis que l'inventeur de la perestroïka a dissous et interdit le P.C. soviétique, en vient à admirer dans Fidel Castro son dernier et unique héros, jetant comme un défi au capitalisme américain une version espagnole du communisme. En dehors du P.C.F., que d'anciens compagnons de route cultivent encore le souvenir de la chaude camaraderie et de la consolante surveillance réciproque qui régnaient dans la communauté communiste et sa diaspora !

Etrange imperméabilité de ces revenants aux leçons de l'expérience et aux raisons de la raison. Dès les années 45-50 on savait tout sur le stalinisme et le goulag, et il était aisé de comprendre à partir de l'hégélio-marxisme la genèse du totalitarisme communiste. On savait, mais on ne voulait pas savoir. Et c'est en vain que se dressaient les hautes pierres milliaires qui jalonnaient les routes de la démystification. Henri de Lubac démontrait, avec une implacable rigueur, qu'un "humanisme athée" fait, intellectuellement et spirituellement, contradiction et développe dans la pratique une logique de déshumanisation. Albert Camus, dans "L'Homme révolté", mettait en question l'idée même de révolution, cette grandiose utopie qui, lorsqu'elle prend le pouvoir et tous les pouvoirs, devient la pire des tyrannies, celle qui étouffe toute révolte possible de l'esprit et du cœur. Raymond Aron, retournant philosophiquement Marx contre Marx, dénonçait sans précaution dans le marxisme "L'Opium des intellectuels". A chaque fois, s'inscrivait en lettres capitales une vérité invisible à la multitude des aveugles volontaires.

Avoir raison trop tôt contre le discours dominant est une impudente imprudence qui ne porte jamais chance. Les clercs du progressisme chrétien organisèrent une conspiration du silence autour de l'un des plus grands théologiens de ce temps. Les beaux textes de Camus, traité de littérateur sans pensée, ne figuraient guère dans les programmes universitaires, si soucieux par ailleurs de